

CAMILLE FLAMMARION



Télépathie, voyance  
et prémonitions  
dans les rêves



## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat : vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Camille Flammarion

Télépathie, voyance  
et prémonitions



© Arbre d'Or, Genève, avril 2007  
<http://www.arbredor.com>  
Tous droits réservés pour tous pays

CHAPITRE I :  
MANIFESTATIONS DE MOURANTS RESENTIES PENDANT  
LE SOMMEIL, LA TÉLÉPATHIE DANS LES RÊVES

Jusqu'à présent, le sommeil et les rêves ont été beaucoup étudiés, il est vrai, et par un grand nombre d'observateurs perspicaces<sup>1</sup>, mais il faut avouer qu'ils ne sont encore que bien incomplètement élucidés. Le sommeil n'est pas un état exceptionnel dans notre vie; c'est, au contraire, une fonction normale de notre existence organique, dont il représente le tiers, en moyenne. L'homme ou la femme qui a vécu soixante ans en a dormi vingt, ou à peu près. Les heures de sommeil (trois mille par an!) sont, sans contredit, des heures de repos, de réparation vitale, pour le cerveau comme pour les membres assoupis; mais ce ne sont pas des heures de mort. Nos facultés intellectuelles restent en activité, avec cette différence essentielle et capitale que c'est *l'inconscient* qui agit, et non pas notre logique consciente et raisonnable de l'état éveillé.

De même que l'on pense constamment à une chose ou à une autre, de même, pendant le sommeil, on rêve constamment. Le rêve est l'image de la vie. Ceux dont les idées sont fortes, dont les pensées sont puissantes, ont des rêves intenses. Ceux qui pensent peu rêvent faiblement. Il y a autant de rêves que d'idées, et toutes les classifications tentées ont été à peu près vaines et illusoire.

On ne se souvient pas toujours des rêves. Pour saisir un rêve au vol, il faut être réveillé assez brusquement et y porter une vive attention, car rien ne s'efface plus vite que le souvenir d'un rêve. En général, c'est l'affaire d'une seconde ou deux, et si on ne le fixe immédiatement, il s'évanouit... comme un songe. Un grand nombre d'auteurs assurent qu'on ne rêve que le matin, avant de se réveiller, ou le soir en s'endormant. C'est là une erreur. Il suffit de se réveiller — ou de réveiller quelqu'un — à une heure quelconque de la nuit pour constater que l'on rêve

---

<sup>1</sup> Consulter notamment: Leuret et Gratiolet, *Anatomie comparée du système nerveux*, Paris, 1839-1857; Baillarger, *Des Hallucinations*, Paris, 1846; Briere de Boismont, *Des Hallucinations*, Paris, 1852; Macario, *Du Sommeil des rêves et du Somnambulisme*, Paris, 1857; Lélut, *Physiologie de la pensée*, Paris, 1862; Alfred Maury, *Le Sommeil et les rêves*, Paris, 1862; Liéruault, *Du Sommeil et des états analogues*, Paris, 1866; Hervey, *Les Rêves et les moyens de les diriger*, Paris, 1867 [Rééd. arbredor.com, 2003]; Max Simon, *Le Monde des rêves*, Paris, 1888; Vaschide, *C.-R. Acad. des Sciences*, 1899, II, p. 183; F.-W.-H. Myers, *De la conscience subliminale*, *Annales des sciences psychiques*, 1899.

toujours, ou presque toujours. Mais on ne se souvient pas toujours; on ne se souvient même pas souvent, de même que, d'ailleurs, nous ne nous souvenons pas des trois quarts des pensées qui ont traversé notre cerveau pendant le jour.

En général, on rêve aux choses dont on s'occupe et aux personnes que l'on connaît. Cependant, il y a des exceptions bizarres, et les pensées les plus intenses du jour n'ont parfois aucun retentissement durant le sommeil suivant. Les cellules cérébrales qui y ont été associées sont épuisées et se reposent, c'est fort heureux. D'autre part, le temps et l'espace sont annihilés. Des événements de plusieurs heures et même plusieurs jours peuvent se dérouler en une seconde. Vous pouvez vous retrouver d'un grand nombre d'années en arrière et dans votre enfance, avec des personnes mortes depuis longtemps, sans que ces lointains souvenirs paraissent affaiblis. Vous rencontrez sans étonnement en songe des personnes d'un autre siècle. On peut rêver aussi à des choses qui ne sont jamais arrivées et qui seraient d'ailleurs impossibles. Les images saugrenues et burlesques les plus disparates et les plus incohérentes s'associent, sans la moindre vraisemblance et sans la moindre logique.

Certains rêves proviennent même d'une transmission héréditaire.

Mille causes diverses agissent sur les rêves, en dehors de l'esprit lui-même : une digestion difficile, une respiration contrariée, une position du corps, le frôlement du drap, de la chemise, une couverture trop lourde, un refroidissement, un bruit, une lumière, une odeur, le toucher de la main, la faim, la soif, la plénitude des tissus, tout agit sur les rêves.

On peut remarquer, par exemple, à ce propos, une hallucination hypnagogique assez fréquente, c'est celle qui nous fait tomber dans un trou, manquer une marche d'escalier, glisser au fond d'un précipice. Elle arrive généralement un peu après le commencement de notre sommeil, à l'instant où les membres s'assouplissant entièrement, font, me semble-t-il, changer de place tout d'un coup le centre de gravité de notre corps. C'est sans doute ce déplacement subit de notre centre de gravité qui donne naissance à ce genre de rêves.

Les attitudes du sommeil tendent à un équilibre passif. Toutes les activités sensorielles s'obscurcissent par degrés et l'oubli du monde extérieur arrive par transitions insensibles, comme si l'âme se retirait lentement vers ses derniers refuges. Les paupières se ferment et l'œil s'endort le premier. Le toucher perd ses facultés de perception et s'endort ensuite. L'odorat s'assoupit à son tour. L'oreille reste la dernière, sentinelle vigilante, pour nous avertir en cas de danger, mais elle finit aussi par s'assoupir. Alors le sommeil est complet et le monde des rêves s'ouvre devant la pensée avec sa diversité indéfinie.

Vers ma vingtième année (19 à 25 ans), je m'étais amusé à observer mes rêves

et à les écrire au réveil, avec les commentaires qui pouvaient les expliquer. J'ai continué, depuis, mais assez rarement, à prendre de nouvelles notes sur ce sujet. Je viens de retrouver ce registre, assez volumineux, intitulé *'Oneïroi*<sup>2</sup> et écrit quelquefois en grec et en latin — comme diversion, je suppose. Il a pour sous-titre *Gnothi seauton*<sup>3</sup>. J'en avais tiré certaines conclusions qui ne sont pas sans intérêt.

J'extraurai de ce registre inédit quelques rêves et quelques réflexions qui me paraissent tout à fait à leur place ici.

J'avais quitté l'Observatoire de Paris, à la suite de dissentiments avec son directeur, Le Verrier, et j'avais été chargé, au Bureau des Longitudes, des calculs relatifs aux positions futures de la lune. Je rêve que je suis au Palais-Royal, dans la galerie d'Orléans, chez le libraire Ledoyen, et que M. Le Verrier entre et achète mon premier ouvrage, *La Pluralité des mondes habités*.

Me voyant là: « C'est de lui? fit-il en me regardant. — Oui, monsieur, le sénateur, répond le libraire, et c'est notre plus grand succès de librairie. »

Il y avait plusieurs personnes au magasin. Elles disparaissent toutes comme par enchantement, et je me trouve seul avec Le Verrier, dans un immense salon d'hôtel.

« Est-ce que vous vous plaisez au Bureau des Longitudes, me demande-t-il, avec ces Mathieu, ces Laugier, ces Delaunay? Vous feriez mieux de rentrer à l'Observatoire.

— J'y suis fort bien, répliquai-je. Ces calculs sont plus intéressants que vos réductions d'observations.

— Pas d'avenir là! Continua-t-il. A votre place, j'entrerais dans un ministère.

— M. Rouland a reçu une invitation pour m'admettre aux Travaux publics, à la statistique de la France.

— Rouland? Non: Legoix.

— Vous avez raison. Mais j'ai refusé. L'astronomie est au-dessus de tout.

— Cependant, le principal, dans la vie, est d'avoir une bonne place.

— Nous ne sommes pas sur la terre pour manger, mais pour nourrir notre esprit des aliments qu'il préfère.

— Vous êtes bien désintéressé! Vous n'arriverez rien.

---

<sup>2</sup> Rêves. NDE.

<sup>3</sup> Connais toi-même. NDE.

— Nous ne comprenons pas la science de la même façon. Pour moi, elle n'est pas un moyen, elle est en elle-même son propre but.

— Je pourrais vous confier à l'Observatoire un poste important, mais il faudrait pour cela que vous quittiez d'abord le Bureau des Longitudes et que j'aie la garantie que vous ne quitterez plus l'Observatoire.

— Et pourquoi quitterais-je une situation qui réaliserait une partie de mes espérances ?

— Ce que vous appelez la philosophie astronomique est une chimère. L'astronomie, c'est le calcul.

— Le calcul en est la base, rien de plus.

— Nous aviserons », ajouta-t-il en tournant sur sa jambe droite, et en se dirigeant vers une porte en tapisserie qui conduisait, me parut-il alors, à l'appartement qu'il occupait dans l'hôtel, et en me laissant seul avec mes réflexions.

Je me réveillai : 7 heures sonnaient.

Ce rêve s'explique très facilement par mes préoccupations à cette époque. L'illustre astronome y garde absolument le caractère sous lequel je le connaissais. Le nom de Rouland, ministre de l'Instruction publique, mis à la place de Rouher, ministre des Travaux publics, a pu avoir pour cause la similitude des deux noms et le fait que je voyais plus souvent ce nom que le second. M. Legoix était alors chef du bureau de la Statistique, et il avait été question pour moi d'y entrer, en effet. Le Verrier témoignait, en toute occasion, un profond dédain pour le Bureau des Longitudes. Ce rêve est donc tout simplement le reflet, l'écho de pensées réelles.

Il est assez raisonnable. Nous en faisons tous d'autres qui le sont beaucoup moins. En voici un qui se termine d'une manière bien baroque.

Je rencontre mon ami le docteur Édouard Fournié, qui me reproche de n'être pas allé le voir depuis longtemps et qui ajoute : « Ces reproches ne viennent pas seulement de moi, mais aussi de Mlle A... qui se plaint de votre indifférence. Elle ne vous a pas eu pour danser avec elle au bal de Mlle F... ; elle s'est monté la tête, parce qu'on lui a dit que vous étiez allé à une autre soirée, et son chagrin, dont elle ne pouvait parler à personne, a amené chez cette pauvre enfant une *fièvre cérébrale*.

« Un étudiant en médecine, jeune chirurgien, l'a soignée et est parvenu à la sauver. Il l'a guérie non seulement de cette fièvre, mais même de la cause de cette maladie, car dès qu'il eut vu la *fève conjugale*, il devint passionnément amoureux,

elle répondit à son amour, et maintenant c'est lui qu'elle aime. Elle est en pleine convalescence.»

Je lis dans la note ajoutée à ce rêve: «Je connaissais Mlle A..., j'avais pour elle une vive admiration, et je lui avais dédié ma romance *Si tu savais*; mais je n'avais pas cru à une réciprocité de sa part. J'avais rencontré chez le D<sup>r</sup> Fournié, un jeune chirurgien du Val-de-Grâce en costume assez élégant, qui m'avait paru faire la cour à cette demoiselle. J'en avais eu du dépit et je m'étais retiré. Le rêve n'est donc encore ici qu'une association d'idées habituelle. Mais l'expression *fève conjugale* est curieuse en ce sens qu'elle paraît être une déformation de l'assonance *fièvre cérébrale*. Elle est bien extravagante, quoiqu'elle rappelle un peu la métamorphose, dans le rêve précédent, de Rouher en Rouland. On sent que les cellules de l'encéphale travaillent là obscurément dans l'inconscience. Peut-être même, en se reportant à la situation du rêve, pourrait-on trouver un autre rapprochement d'images qui aura pu donner naissance, en cérébration inconsciente rapide, à cette expression singulière...»

Dans un autre rêve, je me trouve vers les derniers rangs d'une armée en bataille. Des balles viennent à passer auprès de moi, d'énormes boulets se succèdent, mais *aucun bruit*. Je regardais les boulets venir et me détournais, soit à gauche, soit à droite, suivant leur direction. Mais ils se succédèrent bientôt à de si courts intervalles que je pensai que le mieux à faire était de ne pas me déranger, car en évitant l'un je pouvais me trouver sous la visée de l'autre.

Je me dis alors: «Que les hommes sont bêtes de s'amuser comme ça! N'ont-ils donc rien autre chose à faire?»

L'explication de ce rêve est également fort simple. J'avais tiré à la conscription, quinze jours auparavant, un mauvais numéro. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être, ce sont ces boulets inoffensifs arrivant *sans bruit*, et que l'on voit venir.

Autre songe:

— Nous étions plusieurs sur une place publique. Dans les airs, au-dessus de nos têtes, un immense ballon semble lutter désespérément contre le vent. Tout à coup, il se retourne complètement, la nacelle en haut. La foule s'amasse, s'attendant à voir tomber l'aéronaute. Mais un parachute est lancé dans l'espace et l'aéronaute descend.



Ce rêve est bizarre. Il est difficile de penser qu'un ballon puisse se retourner ainsi. On voit en rêve des choses irrationnelles et qui ne peuvent pas arriver. Depuis plusieurs semaines, M. de la Landelle annonçait le départ d'un ballon monstrueux.

—Je rêve que plusieurs femmes m'accostent dans la rue. La dernière étant remarquablement jeune et gracieuse, je me retourne pour la regarder. Mais voilà que j'entends des personnes disant : « C'est le président ! c'est le président ! » J'eus honte et je continuai mon chemin.

J'étais alors président d'une petite société de jeunes gens qui consacraient leurs loisirs à la littérature. J'ai agi en rêve comme j'aurais agi éveillé.

—Aujourd'hui, 5 octobre 1863, Mlle K. D... me raconte qu'elle a rêvé me voir dans le ciel, de l'autre côté de la lune, avec un compas d'or en main, mesurant des grandeurs inconnues. Tout à coup, je redescends rapidement vers elle, lui dire qu'une nouvelle planète était là, que l'on ne connaissait pas encore.

Aujourd'hui, je reçois le n° 1439 des *Astronomische Nachrichten* qui m'apprend qu'une nouvelle planète vient d'être découverte. On ne le sait pas encore en France, et je l'annoncerai demain dans le *Cosmos*.

Il n'y a sans doute là qu'une simple coïncidence. Vers cette même date, je lis dans ce registre la note suivante :

Le docteur Hoefér, directeur de la *Biographie générale* publiée chez Didot, me disait hier que les rêves représentent des opérations de l'âme complexes et difficiles à déterminer. A l'article Humboldt, il avait écrit que l'Allemagne pouvait être fière de deux grands hommes, bien différents dans leur génie, Frédéric le Grand et Alexandre de Humboldt. Celui-ci, auquel il avait envoyé une épreuve, lui écrivit pour le supplier, à genoux, de retrancher cette comparaison, se croyant trop petit pour être appelé génie dans le pays de Leibniz, et trop attaché aux idées de liberté pour être mis en accolade avec Frédéric.

Le docteur Hoefér avait remis de jour en jour sa réponse à cette lettre, quand il apprit la mort de l'illustre savant.

Environ deux mois après, il rêva se trouver dans un immense et splendide salon, brillamment décoré, dans lequel un auditoire attentif écoutait un orateur. Cet orateur, c'était lui-même. Mais voilà qu'en promenant ses regards sur l'auditoire, il reconnaît son ami Humboldt. « Tiens ! s'écria-t-il soudain, en s'in-

terrompant dans son discours, *comment, c'est vous?* On m'avait dit que vous étiez mort.

— Non, mon cher, répondit Humboldt avec son sourire habituel, c'était une plaisanterie. J'ai fait courir le bruit que j'étais mort, mais vous voyez bien que ce n'est pas. »

Ce rêve est encore le résultat des préoccupations habituelles, et Humboldt mort n'y est certainement pour rien.

— J'assiste à une séance de spiritisme dans laquelle M. Mathieu, doyen du Bureau des Longitudes et de l'Académie des sciences (beau-frère d'Arago), était médium. On m'apporte la tête de mon père, très belle, comme en ivoire ou en cire. Je ne suis pas du tout impressionné de ce tableau, d'autant plus que mon père, bien vivant dans ce rêve comme il l'était en réalité, assistait à cette exhibition et n'en voulait rien croire.

A classer parmi les absurdités les plus stupéfiantes.

— Je pars de l'Observatoire, où se trouvait le Bureau des calculs du Bureau des Longitudes (faux : c'était alors rue Notre-Dame-des-Champs) et où je venais de porter un toast « à la chute de M. Le Verrier », je traverse une cour gothique moyen âge, qui n'existe pas, et vais à Montrouge : là, ce sont les remparts de la ville de Langres et leur paysage étendu.

Associations d'idées et d'images contradictoires.

— Vu en rêve des hommes volants qui passaient au-dessus de la rue de Rivoli. Parmi eux était mon oncle Charles, qui arrivait d'Amérique en leur compagnie.

Je préparais alors (1864) mon second ouvrage : *Les Mondes imaginaires*, où il est question des hommes volants, et dans les séances de spiritisme, des communications étaient signées de cet oncle Charles (qui n'était pas mort du tout).

— Après le bal de l'Opéra. L'orchestre continue de jouer, les danses n'ont pas cessé, les aventures et les intrigues marchent comme en réalité.

Sensations de la veille continuées.

— Magnifique journée passée à Athènes. Je faisais un petit voyage, et j'arrivai là fortuitement avant le lever du soleil. J'étais sur l'Acropole, en vue d'un magnifique panorama. J'errai parmi des tombeaux, des monuments de marbre blanc, des statues couchées.

Imagination pure.

— M. Le Verrier se montre souvent dans mes rêves. Décidément, il m'occupe plus la nuit que le jour. Cette nuit, j'étais dans le pavillon du gardien de l'Observatoire. Il était tard. Mme Le Verrier vint me trouver et me causa avec toute l'amabilité du monde. Nous nous promenâmes dans les jardins. Elle m'assura que son mari serait très heureux de me revoir, que j'aurais un instrument à moi pour observer quand je voudrais, que je serais indépendant, toutes choses invraisemblables et impossibles.

Je copie textuellement. Dix ans après, c'est précisément là ce qui arrivait : M. Le Verrier mettait à ma disposition le grand équatorial pour mes mesures d'étoiles doubles. Mais ce n'est pas pour cela un rêve prémonitoire. Des associations de pensées l'expliquent complètement.

Voici un fragment de lettre que j'hésitais à imprimer (bien des rêves, assurément, ne peuvent pas l'être), mais qui pourtant, me semble-t-il, peut être lu. J'avais un camarade nommé Sazin.

« Revenant hier soir de chez toi, m'écrivit-il, avec Laurent, Deflandre et Gonet, je ne fis aucune rencontre qui ait pu donner naissance au rêve que je fis cette nuit. Vers une heure et demie, je m'endormis. Je rêvai que je me trouvais avec toi sur le boulevard. Une femme de mœurs légères, que je connais, passa, et fut accostée par un homme qui partit avec elle. Je les suivis (dans mon rêve) et restai dans la chambre, spectateur invisible. L'homme était grand et blond, l'air d'un Anglais. Je ne le connais pas. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque ce matin, en passant, je vis sortir du n° 68 de la rue de la Victoire cette même femme avec ce même homme! »

Ce cas est intéressant, sans être probant. Il n'est pas impossible que, sans le remarquer, l'auteur eût déjà rencontré ce monsieur blond dans son quartier, ou peut-être ce soir-là même, non loin de la femme. Le rêve peut les avoir associés. Ce n'en est pas moins curieux comme coïncidence.

— Je rencontre au jardin du Luxembourg M. Desains, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, physicien de l'Observatoire (ce qui m'est arrivé assez souvent), qui me dit écrire un ouvrage sur *les hommes des planètes*, lequel serait une restauration de la théorie de Wolff, d'après laquelle la taille des êtres est en proportion de la dimension des yeux, et les yeux en proportion de la dilatation de la rétine, celle-ci étant inversement proportionnelle de l'intensité de la lumière, si bien que dans notre système solaire les habitants de Mercure seraient les plus petits et ceux de Neptune les plus gigantesques.

Je lui réponds que cette hypothèse n'est pas fondée, que les éléphants ont de petits yeux, relativement à leur taille, que les chouettes en ont de grands et ne sont pas gigantesques.

« C'est pour vous que je travaille, ajoute-t-il, vous en ferez ce que vous voudrez. »

L'explication de ce rêve est également dans mes recherches astronomiques et physiologiques de cette époque.

Si je rappelle un certain nombre de ces rêves, c'est que leur étude est loin d'être étrangère à la psychologie et aux problèmes qui nous occupent, peut-être même nos conclusions offriront-elles plus d'une application lorsque nous arriverons au spiritisme.

— Rêvé être sur une haute montagne. Une nuée de corbeaux passe en croassant. Ils se dépouillent, comme des chenilles de leurs peaux et des papillons de leurs chrysalides, et laissent tomber au tour de moi leurs enveloppes qui, à ma stupéfaction, ne ressemblaient pas à des corbeaux, mais à des têtes parcheminées d'orangs-outangs. L'astronome Babinet, qui était là, en emplit ses poches.

Explication : la veille, j'avais beaucoup remarqué, dans l'atlas céleste de Flamsteed, la constellation du Corbeau. Le savant Babinet n'était pas beau, et son visage, comme celui de Littré, faisait penser à l'origine simienne de l'humanité.

— A mon réveil, ce matin, j'ai entendu prononcer ce nom : « Mlle d'Arquier ». Or, hier, j'ai écrit dans le *Cosmos* que la nébuleuse perforée a été trouvée par d'Arquier en 1779.

Je trouve aussi dans le même cahier les réflexions suivantes :

— Presque tous mes rêves ont en ce moment pour objet la plus belle des jeunes femmes que j'aie rencontrées en ce monde, Mme S. M.

Celui qui connaîtrait les rêves d'une personne connaîtrait ses sentiments.

Cependant, s'il arrive souvent que les pensées dominantes de la veille entrent pour une bonne part dans les songes, elles ne les remplissent pourtant pas autant que pendant le jour : il s'y mêle d'autres impressions bien inattendues, et nous sommes même quelquefois en rêve l'opposé de ce que nous sommes en réalité. Il y a du vrai et du faux. En jugeant d'après certains rêves, on s'exposerait donc à juger mal.

M. Didier, l'éditeur, m'apprend qu'ordinairement il a conscience de ses rêves et sait parfaitement que ce qu'il y fait n'est pas vrai.

« Il y a longtemps de cela, me dit-il, je me trouve en rêve dans un salon, à côté d'une femme élégante et très désirable. Je la prends dans mes bras, je l'embrasse, elle se laisse faire, et malgré tout ce monde qui me regardait, je me dis : " Cela m'est bien égal, puisque je rêve ". Et, en effet, j'ai agi en dédaignant tous ces regards inexistants et comme si j'avais été seul. »

Un jour, dans un rêve, étant poursuivi par un malfaiteur et sur le point d'être atteint, il se dit à lui-même : « Pour lui échapper, je n'ai qu'à finir ce rêve en me réveillant ». Et il se réveilla.

Autre extrait du même cahier :

— Je m'étais rendu au château de Compiègne où M. Filon, précepteur du prince impérial, m'a entretenu de Home, que je ne connais pas encore. J'ai dîné et couché au collège. Le principal, M. Paradis, m'a fait part d'un rêve méritant d'être consigné. Il dormait profondément et rêva qu'une grosse et hideuse araignée grimpait sur lui et arrivait sur sa poitrine. Son horreur fut telle qu'il se réveilla en sursaut. Sa femme s'en étant aperçue, lui demanda la cause de son réveil subit, et il lui raconta cette espèce de cauchemar. Mme Paradis étendant la main sur la couverture trouva une grosse araignée.

Il est probable que le dormeur aura reçu, tout en dormant, l'impression du passage de cette vilaine bête sur sa main ou sur son cou, et que cette impression aura déterminé le rêve.

— J'ai fait un rêve dans lequel je saignais du nez, ce qui ne m'arrive jamais, ou presque jamais. Ce matin, en m'éveillant, je me suis aperçu que j'avais un peu de sang dans les fosses nasales.

Impression causée par une sensation physique également.

— J'étais dans la caverne d'un volcan à Paris ou dans les environs. Je ne sais ce qui m'était arrivé, auprès d'un passant, mais je lui parlais avec fierté, le chapeau sur la tête, et le priais de passer son chemin sans me dire un mot. Tout à coup, au fond de la caverne, une douce et resplendissante lumière inonde les entrailles du volcan ; puis je vois s'ouvrir de ravissantes mines de cristal qui se développaient en brillantes stalactites. Le sol ne tremblait pas. Des ombres, couvertes de capuchons de moines, sortirent de ce sol remué, vêtues de robes de bure. Un léger mouvement de frayeur s'empara de moi, mais je pus bientôt me maîtriser et attendre avec calme que l'un de ces revenants fût près de moi. J'étais seul du monde des vivants, et je n'eus pas peur, car j'étais en ce moment dominé par le plus ardent désir d'interroger ces ombres sur l'autre monde, afin d'avoir enfin la certitude à laquelle j'aspirais. Dès qu'un de ces morts fut assez rapproché de moi, je m'avançai vers lui et lui demandai avec supplication s'il revenait réellement du séjour des morts, si tous les hommes y revivaient, si c'était là un monde positif et défini comme celui des vivants. Il allait me répondre lorsque la scène changea de face, et au lieu des colonnes irrégulières de cristal naturel qui s'étaient laissées voir dans le fond, des substances inconnues, limpides, transparentes et décorées des nuances les plus riches se mirent en mouvement de bas en haut et de haut en bas. C'était splendide. Une belle lumière éclairait ces diverses couleurs. Les ombres continuaient à se promener tranquillement. La terre ne tremblait pas et la majesté de ce spectacle n'était troublée par rien d'affreux. Cependant, l'idée de la fin du monde s'empara de moi, je sentis les paroles expirer sur mes lèvres, et bientôt même je n'eus plus le désir de faire les questions précédentes, car je pensais d'un instant à l'autre passer sans trouble de l'état de vie où j'étais encore, à l'état d'outre-tombe où étaient ceux qui m'entouraient.

Une note ajoutée à ce rêve paraît l'expliquer : « Je pense beaucoup à l'au-delà depuis quelque temps, et aux possibilités de créations différentes de celle au milieu de laquelle nous vivons. »

— Je suis à la librairie académique Didier, où j'ai publié mes premiers ouvrages, *La Pluralité des Mondes habités*, *Les Mondes imaginaires*, *Dieu dans la Nature*, etc. J'y trouve MM. Cousin, Guizot, de Barante, de Montalembert, Lamartine, Maury, Mignet, Thiers, Caro, que j'y ai, en effet, quelquefois rencontrés. MM. Jean Reynaud, Henri Martin et Charton, que je connaissais plus particulièrement, m'avaient arrêté un instant, à la porte d'entrée, sur le quai, et m'avaient

prié de ne pas rester longtemps parce qu'il y avait réunion à côté, au *Magasin pittoresque*. M. Didier, un instant après mon arrivée, me dit : « Venez donc avec moi aux Tuileries, c'est la musique de la garde qui joue ». Nous laissons tout le monde à la librairie et nous partons. « Vous n'avez donc plus votre employé Maindron ? lui demandai-je sur la route. — Non. — Ne le remplacerez-vous pas ? — Si j'étais sûr d'un bon sujet, d'un garçon laborieux et intelligent ! — J'en ai un à vous proposer. — Vraiment ? — Oui : mon frère. Il est tout jeune, il a quatre ans de moins que moi, il aime le commerce, et je suis sûr que la librairie lui irait parfaitement. — Eh bien, qu'il vienne. »

Nous arrivons aux Tuileries, les chaises sont pleines de monde, nous essayons de nous faufiler. L'empereur, qui était assis sur une chaise, se lève et l'offre à M. Didier en lui disant : « Qu'est-ce que fait Maury, qu'on ne le voit plus ? — Sire, répond l'éditeur, ils sont tous en ce moment à ma librairie, préparant un coup d'État. » Sur ce, la scène change devant mes yeux pour faire place à une vallée de la Haute-Marne, en face Bourmont, et à un ruisseau sur les bords duquel je jouais étant petit avec mon frère.

Ce rêve s'explique par des associations d'idées fort simples. J'avais, en effet, fait entrer mon frère comme employé à la librairie Didier. Quelques jours avant ce rêve, j'avais dîné et couché chez l'historien Henri Martin, où il avait été question du coup d'État, et les souvenirs des auteurs que j'avais rencontrés plus d'une fois sur le quai des Augustins avaient réveillé toutes ces réminiscences. M. Maury était bibliothécaire de l'empereur et déjeunait assez souvent avec lui. L'idée que tous ces auteurs se soient trouvés à la librairie le même jour à la même heure, est tout à fait invraisemblable ; celle que l'empereur ait été assis sur une chaise à la musique des Tuileries est absurde. Mais tout paraît naturel dans les rêves.

M. Didier n'était pas mort, et en entrant à la librairie dans la journée, je le vis comme d'habitude, et nous nous donnions la main sans paraître nous étonner. Je songeai alors qu'on l'avait enterré en léthargie il y a trois jours (5 décembre 1865) et qu'il s'était réveillé dans son caveau. Mais je ne crus pas devoir lui demander une explication là-dessus et nous parlâmes d'affaires de librairie.

Après avoir causé, nous sortîmes ensemble comme d'habitude, et nous descendîmes les quais, vers les Tuileries. Sa personne, quoique ne différant pas de celle que j'ai connue, était étrange et sacrée. Il était cependant alerte et je lui dis qu'il avait l'air d'un ressuscité. « Je puis bien en avoir l'air, me répondit-il, puisque je le suis ». Il voulait à toute force me prendre la main, mais une horreur invincible me le défendait.

« Pardonnez-moi, lui dis-je, de vous refuser ; mais, je ne sais pourquoi, je ne puis faire comme je voudrais. »

Cette réponse commença de l'indisposer contre moi. Je fis alors un effort suprême et je pris son bras dans le mien ; mais bientôt je tremblai, et force me fut de le retirer. « Causons, lui dis-je, l'un à côté de l'autre. »

Cet homme me semblait un mort marchant et je vis par ses réponses qu'il n'avait plus son intelligence ni son jugement et parlait comme un automate. M'étant même par hasard un peu approché de ses lèvres, je sentis une mauvaise odeur qui acheva mon horreur. Et je ne sais alors quelle altercation survint entre nous ; mais je me disputai avec ce mort qui finit par me donner un soufflet.

Au même moment, une troupe de gendarmes et de sergents de ville parurent, et au lieu de nous trouver à l'Institut, devant lequel nous étions alors, nous nous trouvâmes sur le penchant d'une colline. Je le regardai alors fixement. « Ne savez-vous pas, lui dis-je, que je suis Camille Flammarion, votre auteur favori ? » Il parut se souvenir. « Oui, dit-il, grand auteur. Mais pourquoi ne voulez-vous pas de moi, Sylvie ? Vous avez horreur de moi, Sylvie. - Je ne suis pas Sylvie, lui dis-je, mais Camille. » Il me prit la main. Alors ce contact fut si horrible que je me réveillai.

Ce cauchemar peut avoir été causé par la mort de cet ami, arrivée trois jours auparavant. Il était mort subitement en s'asseyant au bureau des omnibus de la place Saint-Michel, et en le voyant le lendemain sur son lit, je m'étais demandé s'il n'était pas en léthargie. Cette mort m'avait beaucoup impressionné, et prié de prononcer un discours sur sa tombe, je l'avais fait sans pouvoir vaincre mon émotion. La forme agressive de ce cauchemar est inexplicable. La substitution de la fin est assez singulière. Il y a pourtant encore des songes plus incohérents. Ainsi, dans un autre rêve, la mer était à Montmartre, et un bateau à vapeur m'amenait dans la Haute-Marne, tout à côté.

Voici un rêve plus récent qui montre avec évidence l'action d'une cause étrangère au cerveau se superposant à un rêve et déterminant une image nouvelle.

— Ce matin (6 juin 1897), j'ai vu en rêve quelqu'un frappant fortement du talon sur une marche d'escalier en bois. Ce coup m'a réveillé. Il provenait d'une « boîte » d'artifice, par laquelle on annonce, à 6 heures du matin, l'une des fêtes annuelles de Juvisy (Pentecôte). Ce coup était tiré à 200 mètres de l'Observatoire, en haut de la rue Camille-Flammarion. On en a tiré deux autres ensuite.

Ainsi, le bruit qui m'a réveillé a été la cause déterminante d'une image qui m'a paru antérieure à mon réveil.



C'est-à-dire que cette image s'est produite pendant le temps très court nécessaire au réveil, peut-être un dixième de seconde.

Quand j'ai vu l'homme frappant du pied sur une marche d'escalier ; je rêvais que j'étais complètement nu, et que j'étais obligé, pour sortir de la pièce où je me trouvais et aller chercher mes vêtements, de traverser le salon, où causaient une trentaine de personnes. Il y avait très longtemps que mon inquiétude durerait, et que je cherchais les moyens de sortir, quand je me suis réveillé. Or, en me réveillant, j'ai senti que j'avais froid, ayant rejeté ma couverture. C'est sans doute aussi cette sensation de froid qui a déterminé ce rêve, comme l'explosion a déterminé l'image d'un homme frappant du talon.

On voit par ces descriptions sommaires, prises sur nature, combien les rêves sont multiples et variés et combien de causes diverses les produisent.

C'est une erreur physiologique de penser que les éléments des rêves soient uniquement empruntés à la réalité. Pour ma part, par exemple (et je ne suis pas seul dans ce cas), j'ai très souvent rêvé voler dans les airs, à une faible distance au-dessus d'une vallée ou d'un gracieux paysage, et c'est même l'agréable sensation ressentie dans ces songes enchanteurs qui m'a inspiré le désir de monter en ballon et de faire des voyages aériens. Je dois dire, à ce propos, que la sensation d'un voyage en ballon, quelque splendide qu'elle soit par l'étendue des panoramas développés sous les yeux du contemplateur et par le solennel silence des hauteurs de l'azur, n'équivaut pas au point de vue du mouvement à celle de ces rêves, car dans la nacelle de l'aérostat on se sent immobile — molécule d'air immergée dans l'air qui marche — et c'est une désillusion.

On ne voit pas bien quels sont les faits de la vie organique qui peuvent donner la sensation du vol en rêve. Le vertige n'est certainement pas en jeu, comme on l'a supposé. Serait-ce le regret d'être inférieur aux oiseaux ? Mais la sensation ?

J'ai aussi, assez souvent, rêvé causer avec Napoléon. Assurément, j'ai beaucoup entendu parler de ce conquérant dans mon enfance, par des hommes qui l'avaient vu, et mon esprit a pu en être frappé. Mais la relation de cause à effet reste assez lointaine.

Je me vois quelquefois enfermé dans une tour, avec une belle prairie verte devant moi. Où en est la cause ?

Je suis quelquefois condamné à mort, et je n'ai plus que deux heures, une heure, une demi-heure, quelques minutes à vivre. Est-ce un souvenir passé ?

Parfois, j'ai voyagé en rêve sur les autres mondes, dans les profondeurs infinies. Mais ici il peut y avoir associations de pensées qui me sont familières.

En général, dans l'état normal des choses, les rêves sont si nombreux, si variés,

si incohérents, qu'il est presque superflu d'en chercher les causes en dehors d'associations d'idées latentes dans l'esprit ou d'images endormies dans le cerveau. On rêve comme en pense, à toutes sortes de choses et de situations, seulement, au lieu de *pensées*, comme dans l'état éveillé, on s'imagine que l'on *agit* vraiment, que l'on vit les choses pensées, et *les idées deviennent des actes* apparents; toute la différence est là, et comme la raison est absente de ces actes inconscients, les situations les plus extravagantes se trouvent réalisées, très simplement, sans aucune surprise, comme si elles étaient naturelles.

On peut donc remarquer dans le rêve trois phases caractéristiques. Tandis que dans l'état éveillé une *idée* reste une idée, dans le rêve elle devient *image*, puis *être réel*, personne ou chose.

Nous personnifions nos idées, nous attribuons en songe à des personnages différents des pensées, des paroles qui ne sont autres que les nôtres.

Dans un des rêves les plus clairs, les plus nets, les plus raisonnables que j'aie jamais eus, écrit A. Maury, je soutenais avec un interlocuteur une discussion sur l'immortalité de l'âme, et tous deux nous faisons valoir des arguments opposés, qui n'étaient autres que les objections que je me faisais moi-même. Cette scission qui s'opère dans l'esprit, et où le docteur Wigan voit une des preuves de sa thèse paradoxale, *the duality of the mind*, n'est la plupart du temps qu'un phénomène de mémoire; nous nous rappelons le pour et le contre d'une question et, en rêve, nous reportons à deux êtres différents les deux ordres opposés d'idées. Jadis, le mot de *Mussidan* me vint soudain à l'esprit; je savais bien alors que c'était le nom d'une ville de France, mais où était-elle située, je l'ignorais; pour mieux dire, je l'avais oublié. Quelque temps après, je vis en songe un certain personnage qui me dit qu'il arrivait de Mussidan; je lui demandai où se trouvait cette ville. Il me répondit que c'était un chef-lieu de canton du département de la Dordogne. Je me réveille à l'issue de ce rêve: c'était le matin, le songe me restait parfaitement présent, mais j'étais dans le doute sur l'exactitude de ce qu'avait avancé mon personnage. Le nom de Mussidan s'offrait alors encore à mon esprit dans les conditions des jours précédents, c'est-à-dire sans que je susse où est placée la ville ainsi dénommée. Je me hâte de consulter un dictionnaire géographique et à mon grand étonnement, je constate que l'interlocuteur de mon rêve savait mieux la géographie que moi, c'est-à-dire, bien entendu, que je m'étais rappelé en rêve un fait oublié à l'état de veille et que j'avais mis dans la bouche d'autrui ce qui n'était qu'une mienne réminiscence.

Il y a bien des années, à une époque où j'étudiais l'anglais; et où je m'attachais surtout à connaître le sens des verbes suivis de prépositions, j'eus le rêve

que voici : Je parlais anglais, et voulant dire à une personne que je lui avais rendu visite la veille, j'employai cette expression : I called for you yesterday. « Vous vous exprimez mal, me fut-il répondu, il faut dire : I called on you yesterday. » Le lendemain à mon réveil, le souvenir de cette circonstance de mon rêve m'était présent. Je prends une grammaire placée sur une table voisine, je fais la vérification : la personne imaginaire avait raison.

Le souvenir d'une chose oubliée à l'état de veille était revenu en songe, et l'observateur avait attribué à une autre personne ce qui n'était qu'une opération de son esprit.

La plus grande majorité des rêves peuvent s'expliquer, tout naturellement, par la concentration de la pensée durant le sommeil.

Il n'est personne ayant l'habitude des travaux intellectuels, dirons-nous avec Max Simon et Alfred Maury, qui n'ait constaté que le travail du cerveau s'accomplit souvent à notre insu, sans que la volonté intervienne. Les faits qui nous montrent cette action s'offrent à nous à chaque instant. Lorsque les écoliers ont une leçon à apprendre, nous les voyons l'étudier de préférence le soir, assurant avec raison que cette façon d'agir les aide singulièrement. La leçon qu'ils ont apprise, ils la savent le lendemain mieux et plus sûrement que la veille. Les personnes qui ont eu à lutter avec les difficultés que l'on rencontre toujours à s'assimiler une langue étrangère ont pu faire également la remarque suivante : si des occupations journalières, des devoirs de situation les ont forcées d'interrompre pendant quelque temps l'étude de cette langue, revenant plus tard à cette étude, elles s'aperçoivent parfois, non sans étonnement, qu'elles ont de l'idiome étranger, momentanément délaissé, une connaissance plus complète que lorsqu'elles ont cessé de l'étudier. Une constatation analogue peut être faite à propos de travaux originaux, de compositions littéraires ou de problèmes scientifiques. Si quelque difficulté arrête le travailleur et que celui-ci cesse de s'occuper du sujet qu'il étudie, après quelques jours de repos, l'esprit ayant pendant ce temps fait pour ainsi dire tout seul son travail, il franchira avec la plus grande facilité et comme en se jouant l'obstacle qui lui avait tout d'abord paru presque insurmontable. Mais il est un fait qu'il faut noter parce qu'il a une certaine importance, c'est que très fréquemment, dans ces cas de cérébration inconsciente, une impulsion a été primitivement donnée, une direction a été imprimée à la pensée, et c'est après cette impulsion, cette direction donnée, que s'est continuée l'action cérébrale ayant abouti finalement à un travail plus avancé<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Max Simon, *Le Monde des rêves*, p. 49.

Il est facile de comprendre que le travail mental, résultat d'une impulsion cérébrale donnée pendant la veille et s'achevant pendant le sommeil, pourra engendrer des rêves qui seront, en quelque sorte, *l'expression imagée* du problème poursuivi par le dormeur, de la préoccupation qui l'obsédait.

Condillac raconte qu'à l'époque où il rédigeait son cours d'étude, s'il se voyait obligé de quitter, pour se livrer au sommeil, un travail préparé, mais incomplet, il lui est arrivé souvent de trouver à son réveil ce travail achevé dans son esprit.

Voltaire rapporte également qu'il rêva une nuit un chant complet de sa *Henriade* autrement qu'il l'avait écrit.

On a souvent signalé à ce propos un rêve resté célèbre, où une scène des plus curieuses et des plus fantastiques accompagne le travail intellectuel inconscient du rêveur, qui n'est autre que Tartini. Ce célèbre compositeur s'était endormi après avoir essayé en vain de terminer une sonate ; cette préoccupation le suivit dans le sommeil. Au moment où, dans un rêve, il se croyait de nouveau livré à son travail et qu'il se désespérait de composer avec si peu de verve et de succès, il voit tout à coup le diable lui apparaître et lui proposer d'achever sa sonate, s'il veut lui abandonner son âme. Entièrement subjugué par cette apparition, il accepte le marché proposé par le diable et l'entend alors très distinctement exécuter sur le violon cette sonate tant désirée, avec un charme inexprimable d'exécution. Il se réveille, et dans le transport de sa joie, *court à son bureau et écrit de mémoire* le morceau qu'il avait terminé en croyant l'entendre.

Comment des images semblables à celles que nous venons de voir dans le songe de Tartini se produisent-elles ? Par quel mécanisme apparaissent-elles ? C'est ce qu'il est impossible de dire, non pas que la question soit insoluble, mais parce que, ordinairement, dans les faits qui ne nous sont pas personnels, quelques détails, qui nous donneraient la clef de certaines particularités du rêve, sont omis par le narrateur qui les regarde comme de peu d'importance. Il est possible que cette image du diable, venant s'associer au travail mental du grand compositeur, ait sa raison d'être et son explication dans quelques pensées ayant traversé l'esprit du musicien, dans quelque représentation artistique, dessin ou peinture de l'Esprit du mal s'étant offerte à sa vue. Mais ce point est secondaire dans la question. Ce que nous constaterons une fois de plus, c'est la manière dont le rêve s'est produit, c'est la genèse du rêve ; la pensée de Tartini avait été fortement occupée de la composition musicale à laquelle il se livrait, et comme il arrive bien souvent dans les œuvres de l'esprit, l'idée n'étant pas mûre, aucun effet n'avait été produit tout d'abord ; mais pendant et malgré le sommeil, le travail commencé s'était achevé, et la mélodie merveilleuse avait comme jailli des profondeurs du cerveau du musicien.

Supprimez cet effort, cette tension d'esprit antérieur, et le rêve ne se montrera pas. Cela est si vrai que ce n'est guère que sur l'objet le plus spécial des études du rêveur, sur la science ou l'art qu'il cultive avec passion que nous voyons se produire ce singulier travail cérébral.

Gratiolet raconte le rêve que voici, passablement macabre.

Il y a quelques années, occupé par mon illustre maître M. de Blainville, à l'étude de l'organisation du cerveau, j'en préparais un fort grand nombre, soit d'hommes, soit d'animaux. Je les dépouillais avec soin de leurs membranes, et je les plaçais dans l'alcool. Tels furent, d'une manière sommaire, les antécédents du rêve que je vais raconter.

Il me sembla, une nuit, que j'avais extrait mon propre cerveau. Je le dépouillais de ses membranes. Après avoir achevé cette préparation, je le suspendis dans l'alcool; puis, au bout de quelque temps, je l'en retirai et le replaçai dans mon crâne. Alors, il me sembla que mon cerveau condensé par l'action du liquide avait subi une grande réduction. Il ne remplissait plus qu'incomplètement la cavité crânienne, en sorte que je le sentais balloter dans ma tête; cette sensation me jeta dans une si étrange perplexité que je m'éveillai en sursaut, et je sortis de ce rêve comme d'un cauchemar.

Voilà, à coup sûr, une imagination bizarre et des plus absurdes; mais elle n'était pas sans cause, et en effet, il y avait une relation bien évidente de ce rêve avec des choses qui m'occupaient plus particulièrement alors. Il est probable qu'au moment où je m'imaginai dépouiller un cerveau étranger, quelque cause me rendit le sentiment de ma tête plus distinct. Songeant à la fois à ma tête et à mon cerveau, ces deux idées durent s'associer, d'où s'ensuivit naturellement et logiquement toute la fin du rêve<sup>5</sup>.

Le physiologiste Abercombie cite dans cet ordre d'études un rêve fort curieux qui n'est aussi qu'une suite des préoccupations de l'esprit.

Un de mes amis, dit-il, employé dans une des principales banques de Glasgow en qualité de caissier, était à son bureau, lorsqu'un individu se présenta, réclamant le paiement d'une somme de six livres (150 francs). Il y avait plusieurs personnes avant lui qui attendaient leur tour; mais il était si impatient, si bruyant et surtout si insupportable par son bégaiement, qu'un des assistants pria le caissier de le payer pour qu'on en fût débarrassé. Celui-ci fit droit à la demande, avec un

---

<sup>5</sup> *Anatomie comparée du système nerveux*, t., II, p. 501.

geste d'impatience et sans prendre note de cette affaire. A la fin de l'année, qui eut lieu huit ou neuf mois après, la balance des livres ne put être établie; il s'y trouvait toujours une erreur de six livres. Mon ami passa inutilement plusieurs nuits et plusieurs jours à chercher ce déficit; vaincu par la fatigue, il revint chez lui, se mit au lit et rêva qu'il était à son bureau, que le bègue se présentait, et bientôt tous les détails de cette affaire se retracèrent fidèlement à son esprit. Il se réveille, la pensée pleine de son rêve, et avec l'espérance qu'il allait découvrir ce qu'il cherchait. Après avoir examiné ses livres, il reconnut, en effet, que cette somme n'avait point été portée sur son journal et qu'elle répondait exactement à l'erreur<sup>6</sup>.

On voit que dans ce rêve, ce qui est découvert au dormeur était en somme connu de lui, mais que la volonté était demeurée longtemps impuissante à réveiller le souvenir enseveli dans les profondeurs de la mémoire. Cependant la préoccupation ayant été vive, l'esprit étant longtemps demeuré fortement tendu dans la même direction, il a dû arriver que, dans cet effort de la pensée, dans ce travail d'abord improductif, les cellules cérébrales où s'était conservée la série d'images sont entrées en action et ont finalement apporté une perception nette du fait inutilement cherché pendant la veille.

Plusieurs songes d'apparence télépathique sont dans ce cas, et nous pourrions expliquer par là plus d'une apparition de mort.

Les influences physiques et la cérébration inconsciente d'idées et d'images latentes dans le cerveau expliquent la plupart des songes. Il importait de bien nous rendre compte de cette action physiologique pour juger scientifiquement les faits que nous avons à analyser. Les résultats de mon enquête m'ont transmis un grand nombre de ces rêves qui s'expliquent physiologiquement et que nous ne reproduirons pas.

Mais des forces psychiques extérieures à nous peuvent influencer notre esprit pendant le sommeil aussi bien que dans l'état éveillé. Nous arrivons maintenant à l'examen de ces genres de rêves. Les phénomènes psychiques rapportés au chapitre III ont été observés par des personnes éveillées; dans leur état normal et en pleine possession de leurs facultés. Nous n'y avons pas compris ceux qui appartiennent aux rêves, parce qu'ils nous semblent d'un caractère différent et former un autre ordre. Ils nous paraissent moins sûrs, les rêves étant nombreux et les coïncidences qui peuvent se produire ayant comme opposition contradictoire des quantités innombrables de non-coïncidences. D'autre part, également,

---

<sup>6</sup> *Inquiries concerning the intellectual powers*, 1841, p. 280.

ils sont toujours un peu vague et soumis aux fluctuations de la mémoire. Je ne crois pas, cependant, qu'il soit logique de les rejeter sans examen. Plusieurs de ces visions dans le rêve présentent à l'observateur un intérêt particulier et peuvent certainement nous apprendre quelque chose de plus sur les facultés de l'esprit humain.

Maintenant que la démonstration est faite, que l'action psychique d'un esprit sur un autre est prouvée par le chapitre précédent, nous pouvons entrer dans le monde un peu plus compliqué des rêves.

Déjà on a pu remarquer un cas bien curieux observé en rêve : une jeune fille voyant, de Paris, sa mère mourant en province et l'appelant pour l'embrasser une dernière fois. Ce songe avait été classé par Brièrre de Boismont au nombre des hallucinations, avec une réserve indiquant toutefois son caractère psychique. On a vu également un rêve télépathique du même ordre. Je présenterai maintenant à nos lecteurs quelques extraits des lettres que j'ai reçues en réponse à mon enquête, de celles qui concernent les apparitions et manifestations de mourants vus en rêve. Elles ne sont ni moins intéressantes ni moins probantes que les premières et doivent, me semble-t-il, être acceptées au même titre.

I. — Dans la nuit du 25 juillet 1894, je vis, en rêve, tel qu'autrefois je l'avais connu, de 1883 à 1885, alors qu'il faisait son service militaire, un jeune homme avec lequel je devais me marier.

Pour des raisons inutiles à raconter ici, j'avais brisé toutes relations et le mariage n'avait pas eu lieu. A partir de ce moment, je n'avais plus entendu parler de lui (il habitait Pau, moi Paris), lorsque dans cette nuit du 25 juillet 1894, en rêve, je le revis tel que je l'avais connu, vêtu de son uniforme de sergent major. Il me regardait d'un air bien triste en me montrant un paquet de lettres. Puis l'apparition s'évanouit, comme au matin le rayon de soleil dissipe peu à peu la rosée.

Je m'éveillai, troublée, et, longtemps, je vécus avec ce rêve, me demandant pourquoi, pourquoi, moi qui jamais ne rêvais à lui, quoique lui gardant une amitié sincère.

Le 20 janvier 1895, j'apprenais sa mort *arrivée dans la nuit du 25 juillet 1894* : une de ses dernières paroles avait été pour moi.

Lucie LABADIE,  
à Rochefort. [Lettre 3.]

II. — C'était pendant la guerre de 1870-1871 ; une de mes amies intimes,

femme d'un officier, enfermée dans Metz, rêva que mon père, habitant le Nord, son médecin, qu'elle vénérât et aimait profondément, venait la trouver au pied de son lit et lui disait : *Voyez, je viens de mourir.*

Lorsqu'il fut possible de communiquer avec le dehors, mon amie m'écrivit en larmes, me demandant des nouvelles exactes de toute ma famille, et me suppliant de lui faire savoir si, le 18 septembre, il n'était pas arrivé une catastrophe chez mes parents, qu'elle avait, à cette date, fait un rêve qui la préoccupait, au sujet de mon père. Hélas! le 18 septembre, à 5 heures du matin, *mon père était mort* sans avoir été malade.

Lorsque je revis cette dame l'été suivant, elle me dit que ce rêve l'avait impressionnée d'autant plus vivement, que peu de temps auparavant elle avait fait un rêve identique, concernant un autre de ses amis habitant Metz; qu'un matin, elle avait fait prendre de ses nouvelles, et qu'on était venu lui dire qu'il venait de mourir.

L. Bouthors,  
Directeur des Contributions directes, à Chartres. [Lettre 28.]

III. — A. J'avais sept ans; mon père habitait Paris; j'étais depuis quelques années à Niort, chez des parents qui s'étaient chargés de mon éducation. Un jour, ou plutôt une nuit, je fis un rêve. Je montais un escalier interminable, et j'arrivais dans une chambre sombre; à côté il y en avait une autre faiblement éclairée; j'entre dans cette seconde pièce et je vois un cercueil sur deux tréteaux; un cierge allumé se trouvait à côté.

J'eus peur et je m'enfuis; arrivée dans la première pièce, je sentis quelqu'un qui me posait la main sur l'épaule; je me retournai tremblante de frayeur, et je reconnus mon père que je n'avais pas vu depuis deux ans et qui me dit d'une voix très douce: « N'aie pas peur, embrasse-moi, petite ».

Le lendemain nous recevions une dépêche: *mon pauvre père était mort*, non pas dans la nuit, *mais dans la soirée précédente.*

J'étais tout à fait orpheline, ma mère était morte depuis plusieurs années. Ce rêve m'a tellement frappée que je le refais souvent.

B. A treize ans, la tante qui m'élevait et que j'aimais comme ma mère, mourut de la variole noire. On ne m'avait pas dit qu'elle était morte et, naturellement, on ne me permettait pas d'entrer dans sa chambre. Elle m'avait souvent dit en plaisantant: « Oh! si je mourais et que tu ne sois pas auprès de moi, j'irais te dire adieu. » Au milieu de la nuit, je vis s'avancer auprès de moi une forme blanche que je ne reconnus pas tout d'abord; je me réveillai, il faisait comme un demi-



jour dans ma chambre, et *je vis se refléter le fantôme dans l'armoire à glace placée en face de mon lit*. Le fantôme me dit d'une voix à peine distincte: « Adieu! » Je tendais les bras pour l'embrasser, mais elle disparut.

Ma pauvre tante était morte depuis plusieurs heures quand j'ai eu cette hallucination.

V. Boniface.

Directrice d'école maternelle, à Étampes (Seine-et-Oise). [Lettre 35.]

V. — Ma femme a perçu l'image de son frère à l'instant précis de sa mort.

Mon beau-frère, professeur au collège de Luxeuil, était malade de la poitrine. Il fut soigné par sa sœur avec le plus grand dévouement pendant sa dernière maladie et il préférait ses soins à ceux de toute autre personne. Cependant, les parents de ma femme, venus à Luxeuil, la voyant très fatiguée, décidèrent mon beau-frère à venir avec eux et se faire soigner à l'établissement des diaconesses de Strasbourg. Trois semaines environ après son départ, ma femme fut réveillée par une sorte de cauchemar et vit, dans un demi-sommeil, son frère couché et serré dans un cercueil en pierre, pareil aux pierres tombales romaines que l'on voit exposées à l'établissement thermal d'ici. Le cercueil se rétrécissait de plus en plus, rendant la respiration de son frère presque impossible; lui, la regardait avec des yeux suppliants, la priant de lui venir en aide et de le tirer de là; puis elle le vit prendre un air résigné et il sembla lui dire: « Tout est fini, tu ne peux plus rien ». Elle se réveilla alors complètement et regarda l'heure: 3 h. 20 du matin.

Le lendemain nous apprenions la mort de mon beau-frère. L'heure de son décès *coïncidait exactement avec celle du rêve*.

Prière de ne pas citer nos noms.

A. S.,

à Luxeuil (Haute-Saône). [Lettre 60.]

VI. — Ma grand-mère est morte l'année dernière, le 6 janvier, à minuit moins deux ou trois minutes; elle habitait une campagne des environs de Rochefort-sur-Mer et moi, j'étais alors à Auxerre. Nous avions, le soir du 6 janvier, tiré les Rois très joyeusement, et je m'étais couchée sans penser à elle, que je savais cependant plus souffrante depuis une quinzaine.

Je me réveillai à minuit, très exactement, péniblement impressionnée. Je venais de voir en rêve ma mère et mon plus jeune frère en grand deuil. Je demeurai persuadée que le matin ne se passerait pas sans que j'apprenne la confirmation

de mon rêve. N'y a-t-il pas une relation étrange entre la réalité et le rêve, puisque ma grand-mère est morte à minuit, et que je m'éveillai à la même heure ?

M. B.,  
à Versailles. [Lettre 64.]

VII. — Mon oncle était sergent au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie quand la guerre fut déclarée en 1870. Il assista aux premiers combats, fut enfermé dans Metz, fait prisonnier, emmené en captivité à Mayence, puis à Torgau où il resta neuf ou dix mois.

Le dimanche de Quasimodo 1871, il fut invité, dans l'après-midi, à aller en ville, par un de ses camarades. Il préféra rester au camp dans sa casemate, disant à son ami qu'il n'était pas en train, ne sachant lui-même à quoi attribuer cette tristesse. Resté seul, ou presque seul, il se jeta tout habillé sur son lit (c'était deux heures et quart environ) et s'endormit d'un profond sommeil. Aussitôt qu'il fut endormi, il lui sembla qu'il était dans la maison paternelle, *sa mère mourante était au lit*. Il voyait ses tantes la soigner, enfin sa mère mourut vers les trois heures. Il se réveilla alors et s'aperçut qu'il n'avait fait qu'un rêve.

Quand son ami rentra, à six heures du soir, il lui raconta ce qu'il avait vu durant son sommeil et il ajouta : « Je suis convaincu qu'aujourd'hui à trois heures ma mère est morte ».

On se moqua de lui, mais une lettre de son frère vint lui confirmer la triste nouvelle.

Je crois devoir ajouter que la morte était dans un état maladif depuis trois ans environ.

Camille Massot, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe,  
Banyuls-sur-Mer (Pyr.-Or.) [Lettre 66.]

VIII. — Ma mère m'a raconté bien souvent un rêve étrange.

Un de ses beaux-frères était malade. Un soir, elle rêva qu'elle le voyait mort ; elle voyait aussi ma grand-mère emmenant ses enfants, elle ne connaissait pas le chemin, mais traversait un grand pré. A ce moment elle se réveille, réveille également mon père pour lui faire part du rêve qui venait de l'émoi. Il était 2 heures du matin.

Le lendemain on vint annoncer à mes parents que mon oncle était mort dans la nuit à 2 heures ; alors, maman ne put s'empêcher de répondre qu'elle le savait. Elle questionna ensuite ma grand-mère pour savoir si elle avait emmené les en-

fants, elle répondit que oui et qu'elle avait *précisément traversé le pré où maman l'avait vue en rêve.*

M. Odéon,  
Institutrice, à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie). [Lettre 68.]

IX. — En 1895, dans une nuit d'hiver, j'ai rêvé d'une façon très nette que le sieur Crouzier, octogénaire de mon village situé à 10 kilomètres du poste où j'exerçais, se mourait par suite du froid.

Le lendemain je me rends dans ma famille et ma mère me dit : « Tu sais, le vieux Crouzier est mort la nuit dernière ; il a voulu se lever, vers minuit, a été surpris par le froid et a succombé presque instantanément ».

Cette impression m'est toujours restée et je suis heureux en cette circonstance de répondre à votre enquête.

Alphonse Vidal, Instituteur,  
à Aramon (Gard). [Lettre 77.]

X. — Étant en France, ma mère vit en rêve, son frère alors en Amérique, mourir dans ses bras. Un mois après, elle reçut la nouvelle de la mort de ce frère, lequel avait précisément expiré dans les bras de ma grand-mère. Les dates coïncidaient.

A. D.,  
à Arles. [Lettre 118.]

XI. — J'avais un frère qui habitait Pétersbourg depuis vingt-cinq ans ; notre correspondance n'avait jamais été interrompue.

Il y a trois ans, je reçus au mois de juillet une lettre de lui : sa santé était satisfaisante. Le 8 septembre suivant, je rêvai que le facteur me remettait une lettre de Pétersbourg et, qu'en ouvrant l'enveloppe, je trouvais deux images : l'une représentant un mort étendu sur son lit, et habillé selon l'usage que j'avais moi-même constaté, dans mon voyage en Russie, en 1867.

Je ne regardai pas bien d'abord le visage du mort ; je vis autour du lit plusieurs personnes à genoux, entre autres un garçon et une fillette, à peu près de l'âge des enfants de mon frère. Sur l'autre image, il y avait comme une assistance à une cérémonie funèbre. Je revins alors examiner de plus près le visage du mort, que

je reconnus aussitôt, et je m'éveillai en m'écriant : *Ah! mais c'est Lucien!* (C'était le nom de mon frère).

Quelques jours après, j'apprenais en effet que celui-ci était mort dans les jours (je n'ai pu vérifier exactement lequel) où j'avais eu ce rêve, qui est toujours présent à ma mémoire, et que j'ai raconté à plusieurs personnes.

L. Carrau,  
46, rue de Bel-Air, à Angers. [Lettre 125.]

XII. — Mon grand-père quitta, à l'âge de quatorze ans, sa famille qui habitait près de Strasbourg; je crois qu'il ne retourna jamais au pays, et ne revit jamais ses parents. A vingt-quatre ans, il se mariait à Nancy; sa jeune femme ne vit jamais ses beaux-parents.

Une nuit, ma grand-mère vit défiler devant son lit un interminable convoi mortuaire. Le lendemain ou le surlendemain, une lettre lui annonçait le décès de son père; l'enterrement avait eu lieu, la population de trois gros villages y avait assisté, ainsi que le maire et le curé de l'endroit (Bischeim), quoiqu'il se fût agi d'un juif.

Jenlend,  
5, rue de Provence, Paris. [Lettre 130.]

XIII. — J'ai à signaler des faits éprouvés en rêve, avec coïncidence de mort.

A. Le premier est arrivé à mon père, Pierre Dutant, mort en 1880 et ayant été pharmacien à Bordeaux pendant cinquante ans.

C'était un homme d'un caractère absolument honnête, scrupuleux, d'une intelligence très fine, et aucune des nombreuses personnes qui l'ont connu ne mettrait jamais sa parole en doute.

Voici le fait qu'il m'a narré maintes fois et que je rapporte à peu près textuellement.

« Une nuit, je rêvai que mon frère, alors notaire à Léagnan et âgé de trente-trois ans, était enfant comme moi et que nous jouions tous deux dans la maison paternelle. Tout à coup, il tombe d'une fenêtre dans la rue en me criant : « Adieu ! » Je me réveille, très frappé par l'intensité de ce rêve, je regarde l'heure : 3 heures. Je ne me rendormis pas. Je savais mon frère malade, mais je ne le croyais pas en danger de mort.

« Mon frère était mort dans la nuit à 3 heures précises. »

B. Le second fait me concerne personnellement. Une nuit je rêvai qu'une

vieille cousine, qui m'aimait beaucoup, mourait. Le lendemain matin, je le dis à mes parents, qui se souviennent tous très bien de mon récit.

Dans la même semaine, deux ou trois jours après ce rêve (je ne l'ai pas écrit et ne puis préciser exactement), la vieille cousine mourait d'une attaque d'apoplexie. Elle était bien portante la nuit du rêve, elle n'est morte que deux ou trois jours après, et j'ai regardé ce rêve comme un pressentiment avertisseur. Ma famille en fut frappée et s'en souvient encore parfaitement.

C. Je puis vous citer encore un fait personnel qui me frappa beaucoup quand il m'arriva, mais comme cette fois il s'agit d'un chien, peut-être ai-je tort d'abuser de votre temps. Je m'excuse en me demandant où s'arrêtent les problèmes.

J'étais alors jeune fille, et j'avais souvent en rêve une lucidité surprenante. Nous avons une chienne d'une intelligence peu commune; elle m'était particulièrement attachée, quoique je la caressasse fort peu. Une nuit je rêve qu'elle meurt, et elle me regardait avec des yeux humains. En me réveillant, je dis à ma sœur: «Lionne est morte, je l'ai rêvé, c'est certain.» Ma sœur riait et ne le croyait pas. Nous sonnons la bonne et lui disons d'appeler la chienne. On l'appelle, elle ne vient pas. On la cherche partout, et enfin on la trouve morte dans un coin. Or la veille, elle n'était point malade, et mon rêve n'avait été provoqué par rien.

M. R. Lacassagne, née Dutant,  
à Castres. [Lettre 139.]

XVI. — J'étais étudiant en médecine à Paris, en 1862. Un matin, mon concierge, qui m'apportait, en me réveillant pour aller à l'hôpital, mon petit déjeuner dans mon lit, me trouva tout en pleurs. Il me demanda ce que j'avais, et je lui répondis: «Je viens d'avoir un horrible cauchemar: mon oncle, qui m'avait élevé (car j'avais perdu mon père et ma mère tout jeune) et que j'aimais tendrement, était en train de mourir, quand vous m'avez réveillé, et je suis sûr que par le premier bateau qui arrivera de la Havane, mon pays de naissance, j'aurai la triste nouvelle de sa mort».

C'est ce qui arriva. Vous affirmez que c'était à la même heure de mon rêve, je ne me souviens plus maintenant; mais la coïncidence du jour était exacte.

P.-S. Je vous prie de ne pas imprimer mon nom. Quant à l'observation, vous pourrez l'insérer, si elle le mérite.

Dr F. de M.,  
à L. [Lettre 153.]

XVII. — De 1870 à 1874, j'avais un frère employé à l'arsenal de Fou-Tchéou en Chine, comme monteur mécanicien. Un de ses amis, mécanicien et compatriote de la même ville (Brest), également à l'arsenal de Fou-Tchéou, vint un matin voir mon frère à son logement et lui raconta ce qui suit : « Mon cher ami, je suis navré, j'ai rêvé cette nuit que mon jeune enfant était *mort du croup, sur un édredon rouge* ». Mon frère se moqua de sa crédulité, parla de cauchemar, et pour dissiper cette impression, invita son ami à déjeuner. Mais rien ne put distraire celui-ci : pour lui, son enfant était mort.

La première lettre qu'il reçut de France après ce récit, et qui était de sa femme, lui annonçait la mort de son enfant, *mort du croup*, dans de grandes souffrances, et, coïncidence bizarre, *sur un édredon rouge*, la même nuit du rêve.

A la réception de cette lettre, il vint tout en larmes la montrer à mon frère, duquel je tiens ce récit.

H. V.,  
à Brest. [Lettre 162.]

XVIII. — Une de mes cousines habitait Nyon, en Suisse, et sa mère Clairveaux, dans le Jura. C'était pendant un hiver rigoureux, toutes les communications étaient impraticables à cause des neiges. Ma tante était malade depuis longtemps ; sa fille ne la savait pas plus fatiguée que d'habitude, lorsqu'une nuit, elle voit en rêve sa mère morte ; elle s'éveille épouvantée et dit à son mari : « Ma mère est morte, je viens de la voir ! » Elle aurait voulu partir aussitôt à Clairveaux, mais on l'en dissuada, lui montrant l'imprudence d'entreprendre un voyage dans les neiges, sur un simple pressentiment. Les courriers ne fonctionnant pas, on ne recevait point de lettres.

Le soir ou le lendemain, je ne sais, ma cousine voit un cavalier entrer dans le parc, alors elle s'écrie : « On vient m'annoncer la mort de ma mère ». En effet, ne pouvant communiquer autrement, on avait envoyé un cavalier qui apprit que sa mère était morte dans la nuit. C'était au moment où ma cousine avait fait ce rêve.

Ma cousine existe encore et pourrait me donner des détails plus précis, si vous le désirez.

G. Belbenat,  
à Lons-le-Saunier (Jura). [Lettre 286.]

XIX. — Fait signalé par un de mes amis auquel j'avais communiqué vos étu-

des. C'est un ancien entrepreneur de voies ferrées en France et à l'étranger, actuellement retiré des affaires à Saint-Pierre-lès-Nemours. Son honorabilité et sa bonne foi ne peuvent pas être suspectées.

Voici le fait tel qu'il me l'a raconté :

« J'étais allé voir un fermier de mes amis, très malade et sur la porte de la ferme j'avais rencontré sa belle-mère qui m'avait dit que son gendre avait reçu plusieurs visites qui l'avaient beaucoup fatigué, mais elle m'avait néanmoins engagé à entrer pour le voir quelques instants, en ajoutant que cela lui ferait beaucoup de plaisir. J'ai prié alors cette dame de lui souhaiter le bonjour de ma part et de lui annoncer ma visite pour le lendemain.

« Dans la nuit suivante, vers 7 heures du matin, alors que je sommeillais, me disposant à me lever, il m'a pris tout à coup un cauchemar. Je croyais voir le malade, grand comme un enfant et comme enfoncé dans un trou sur le talus de la route, à quelques mètres de la ferme, et je faisais tous mes efforts pour l'arracher de ce trou sans y parvenir.

« Au bout de quelques instants, je sautai à bas du lit pour secouer ce cauchemar, et dans la matinée j'appris la mort du fermier survenue à l'heure même où j'avais eu cette vision. »

La distance de Saint-Pierre-lès-Nemours à la ferme est de deux lieues environ.

Ce fait s'est passé il y a une dizaine d'années.

J. Boireau,  
Pharmacien, à Nemours (Seine-et-Marne). [Lettre 298.]

XX. — Mon grand-oncle, M. Henri Horst, qui était professeur de musique à Strasbourg, vit, une nuit, en rêve, *cinq cercueils* sortir de sa maison : la même nuit, une fuite de gaz eut lieu dans sa maison et *cinq personnes* furent asphyxiées.

On raconte, dans notre famille, plusieurs cas d'apparitions télépathiques. Je m'en informerai exactement et vous les communiquerai, dès que j'en aurai pris connaissance.

Georges Horet,  
Lycéen, Bouxwiller (Basse-Alsace). [Lettre 330.]

XXI. — Je n'ai jamais éprouvé ce que vous demandez par votre questionnaire. Mais en rêve, au contraire, j'ai eu, quelquefois, certains avertissements. Entre autres, la nuit de l'assassinat du regretté M. Carnot, je l'ai vu mort dans mes rê-

ves. La veille au soir, j'étais allée me coucher de bonne heure. Ne demeurant pas dans la ville même de Lyon, mais à la Croix-Rousse, je n'avais eu écho d'aucun des faits s'étant passés dans cette mémorable soirée. Le matin, la bonne entre dans ma chambre et je lui dis aussitôt : « Je viens de rêver que M. Carnot était mort ! » Elle me répondit que cela se pourrait bien. « Mais non, lui dis-je, il faut rire de mon rêve, puisqu'il va passer à dix heures sous mes fenêtres ». (Il devait, en effet, passer sur le boulevard.)

Dix minutes après, elle revient dans ma chambre et me dit tout impressionnée : « Le rêve de mademoiselle est réalisé, le laitier vient de me dire que M. Carnot avait été assassiné dans la soirée d'hier ». Malgré le rêve que j'avais fait, il me fut difficile d'y croire au premier moment.

A. M.,  
A Lyon. [Lettre 340.]

XXII. — Voici un fait personnel :

Dans la nuit du 13 au 15 juin 1887, je rêvai que ma mère était morte. En arrivant au restaurant, le lendemain ; je faisais part de ce fait à un collègue, lorsque je reçus une dépêche m'annonçant le malheur pressenti.

Voilà le fait dont j'ai le souvenir précis.

A. Carayon,  
Directeur de l'École de la Croix-de-Fer (Nîmes). [Lettre 353.]

XXIII. — Le père de mon mari, se trouvant éloigné de la maison où il avait laissé sa femme malade, fut réveillé une nuit par la voix de sa femme qui l'appela trois fois distinctement par son nom : Pierre ! — Pierre ! — Pierre ! Croyant avoir rêvé, il se rendormit. Deux jours plus tard, il reçut la nouvelle que *cette même nuit* sa femme était morte.

Marie Pauvrel,  
à Vedrôd. [Lettre 358.]

XXIV. — Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 1898, je vis en songe ma mère, morte depuis deux ans et demi. Elle s'avança gravement vers mon lit, m'embrassa sur le front et sortit sans me rien dire. Le lendemain, je reçus une lettre m'annonçant *la mort subite de ma sœur* dans la soirée du 1<sup>er</sup> janvier à 10 heures du soir. Comme



TÉLÉPATHIE, VOYANCE ET PRÉMONITIONS

je ne m'éveillai pas, il me fut impossible de savoir s'il y avait coïncidence parfaite entre l'heure du rêve et celle de la mort de ma sœur.

M. Razous,  
Instituteur, à Trélons (H.-Gar.). [Lettre 360.]

XXV. — Mme V... habitait Genève, et avait un frère dentiste dans le canton de Vaud. Ce frère mourut subitement. La nuit de sa mort, Mme V... vit en rêve, contre la muraille, le nom de son frère et la date de sa naissance, ou de sa mort, je ne me souviens pas laquelle des deux. A son réveil elle craignit un malheur, qui lui fut bientôt confirmé.

Jeanne Blanc,  
Le Cannet (Alp.-Mar.). [Lettre 365.]

XXVI. — C'était au couvent. Une nuit, nous fûmes éveillées par des cris et des pleurs. La religieuse de garde s'approche du lit de l'enfant, qui au milieu de ses larmes lui dit que sa *grand-mère se mourait*, qu'elle l'appelait et qu'elle voulait aller vers elle.

On la calme, on nous fait prier, la religieuse récite le chapelet; nous répondions de nos lits et le sommeil nous reprend.

De nouveau nous sommes réveillées. — La jeune fille avait retrouvé son rêve, — elle nous dit que sa grand-mère était morte, qu'elle lui avait fait des adieux déchirants et que, entre autres choses, elle avait désigné un coffret dans lequel elle avait enfermé des bijoux qu'elle voulait donner à sa petite-fille de prédilection.

La nuit s'acheva.

Le lendemain matin à 8 heures, nous étions réunies dans la classe, à genoux pour la courte prière qui précédait les études, lorsqu'un violent coup de cloche déchire l'air, nous faisant tressaillir sans savoir pourquoi, nous toutes qui n'étions pas intéressées à l'événement, et la sœur aînée de notre compagne entre.

Elle venait chercher sa jeune sœur, *la grand-mère était morte dans la nuit*, et tout ce que la jeune fille avait vu s'était absolument passé ainsi qu'elle nous l'avait raconté.

Vous pensez l'émotion qui se produisit dans le couvent, on y vit l'intervention divine, et la journée se passa en prières.

J. G.,  
à Paris. [Lettre 374]

XXVII. — Il y a environ deux ans, à Jarnac, un matin à 7 heures, une dame amie de ma famille, dormant encore d'un sommeil léger, fut éveillée par une voix l'appelant très distinctement, et reconnaissable pour celle de son beau-frère, dont les dernières nouvelles reçues étaient très bonnes.

A ce moment, personne ne se trouvait dans sa chambre, ni dans les appartements voisins, et il était impossible de rapporter cette impression à une cause connue.

Quelques heures après, vers 10 heures, cette dame apprenait par un télégramme que son beau-frère, habitant Auzances, venait de mourir subitement; le lendemain, une lettre lui annonçait que le décès était survenu à 7 heures, c'est-à-dire *au moment même* où la voix avait été entendue.

Bréaud,  
à Jarnac. [Lettre 377.]

XXVIII. — J'ai été pendant quatorze ans liée par une affection à une personne, puis, la séparation survenue, nous ne nous vîmes plus qu'à de rares intervalles. Enfin plus d'une année s'écoula sans nous revoir; mon ami malade fut contraint de partir pour le Tyrol: nous étions donc à une distance de 38 heures de chemin de fer. J'avais des nouvelles indirectement; elles étaient relativement bonnes et le projet de retour était prochain. Le 2 mars, dans la nuit, je vis mon ami, pendant un demi-sommeil; il était assis sur un lit en costume de nuit et il me disait: « Oh que je souffre! » Il était alors 2 heures du matin. Deux jours après, une dépêche m'annonçait la mort de cette personne, décédée à 2 heures 20 minutes.

J'étais et je suis encore frappée par cette coïncidence, et il me paraît important pour vos recherches de vous en fait part.

C. Couesnon,  
23, strada Romana, Jassy (Roumanie). [Lettre 397.]

XXIX. — A. Un oncle de ma femme, capitaine marin, m'a souvent raconté que la nuit qui a coïncidé avec la date de la mort de sa mère, étant alors en voyage, elle lui est apparue en rêve avec une figure très triste. Impressionné, il marqua au crayon la date de ce rêve sur la planche de sa couchette, ayant un pressentiment de malheur.

Il ne fut que très peu surpris à son arrivée quand il apprit cette mort: la date était bien celle qu'il avait inscrite sur sa couchette.

B. Le même fait arriva à ma belle-mère lors de la mort de son frère. Elle rêva,

la nuit précédente, qu'elle rencontrait sa mère, morte, dans les escaliers de la maison et que, sans lui adresser la parole, elle la regardait d'un air de grande tristesse. Le lendemain, on trouva le frère mort d'une attaque d'apoplexie.

C. Lors de mon mariage, un fait à peu près semblable arriva. Ma belle-mère, très impressionnée de l'apparition de sa mère dans le fait que je viens de rapporter, avait dit à une de ses amies, que si un jour elle revoyait encore sa mère de cette façon, elle serait certaine d'être à la veille d'un grand malheur. Cette amie, quelques jours avant mon mariage, eut elle-même une apparition en rêve de la même personne, qui lui disait qu'elle ne voulait pas voir sa fille de crainte de la rendre malade et qu'elle était venue la voir, elle. Cette même personne rêva dans la même nuit, je crois, que la porte de la maison de ma femme était parée de deuil le jour même de mon mariage. C'est ce qui arriva, alors que rien ne me le faisait prévoir : la veille, mon beau-frère mourait de la rupture d'un anévrisme et on l'enterra le jour où nous devions nous marier.

Voilà des faits dont je puis vous garantir l'authenticité.

L. Coutant,  
à La Ciotat. [Lettre 401.]

XXXII. — Mon père était élève de sixième, je crois, au petit séminaire de Guérande. Une nuit, il vit, dans son rêve, sa mère couchée ne donnant plus signe de vie, *dans sa chambre, à elle*, au Croisic, où elle habitait. Il se réveilla le visage baigné de larmes.

Le lendemain, une lettre lui apprenait que sa mère, à l'heure où il l'avait *vue* ainsi, avait eu une crise soudaine et *avait failli mourir* dans les bras de ses filles accourues à ses gémissements. Ceci, comme vous voyez, s'éloigne un peu des observations par vous publiées, puisqu'il n'y a eu qu'un *rêve* et pas de *mort*. Mais c'est assurément un fait d'ordre psychique, c'est pourquoi j'ai cru bon de vous en faire part.

Poluec,  
à Ploermel. [Lettre 434.]

XXXIII. — Une de vos lectrices rêva, une nuit, qu'elle se trouvait chez une de ses amies, malade de la poitrine depuis longtemps. Elle ignorait qu'elle fût à ce moment plus souffrante que d'ordinaire. L'amie était couchée ; elle lui tendit la main, lui dit adieu, et mourut dans ses bras. Le lendemain, la personne dont je

vous parle dit à sa mère : « Une telle est morte ; je l'ai vue cette nuit. » On apprit dans la journée la mort de la malade.

La vision ayant eu lieu en l'état de rêve, on ne saurait indiquer si l'heure de la mort a coïncidé avec celle de l'apparition.

Jean Surya,  
37, rue Raynouard, Paris. [Lettre 438.]

XXXIV. — Je n'ai que vingt-deux ans et par trois fois déjà, avec coïncidence de mort, j'ai éprouvé en rêve les phénomènes que vous étudiez.

A. La première fois, il y a cinq ans. Je m'étais réveillée en riant, racontant à ma sœur que je venais de rêver du père un *tel* (vieux bourru avec lequel ma famille était brouillée). Je ne me rappelle plus aujourd'hui en quoi consistait ce rêve, mais j'en avais été très frappée.

Le jour même, on nous apprit qu'il venait de se suicider.

B. La seconde fois, un an après. J'ai rêvé qu'un de mes cousins, veuf, habitant la même ville, mais que je voyais très rarement, m'apprenait son désir de se remarier (fait que j'ignorais absolument). Je racontai ce rêve, à ma famille le lendemain matin, et vers 10 heures, nous rencontrions en larmes une tante de ce jeune homme, qui nous apprenait sa mort survenue dans la nuit, après une maladie de trois jours, et déplorait que sa mort si brusque l'eût empêché de *réaliser son projet* de donner une mère à ses orphelins.

C. Une troisième fois, il y a un an. J'avais l'influenza, et plusieurs locataires de la maison étaient malades. Une nuit je rêvai d'un enterrement partant de la maison, dont le cercueil avait des proportions énormes. J'avais l'intuition que c'était M. Durand, l'un des locataires malades, dont la corpulence était remarquable. Aussi, au réveil, ma première parole fut pour demander de ses nouvelles. Je fus péniblement impressionnée en apprenant qu'il était mort dans la nuit.

Jeanne About,  
à Nancy. [Lettre 441.]

XXXVII. — Une de nos amies eut pendant la nuit un rêve qui lui montra un de ses frères qu'elle aimait beaucoup et qu'elle n'avait pu voir depuis longtemps ; il était vêtu de blanc, avait le teint frais et paraissait heureux ; la salle où il se trouvait était également tendue de blanc et remplie de monde ; le frère et la sœur s'embrassaient affectueusement. Son rêve achevé, mon amie s'éveilla et eut le pressentiment que son frère était mort. Au même instant, minuit sonna. Le

lendemain, cette demoiselle apprenait par lettre que son frère avait expiré dans la nuit à minuit précis.

G. P.,  
à Arles. [Lettre 450.]

XXXVIII. — En rêve, au mois de juillet 1890, voulant ouvrir une porte de communication de ma chambre avec une autre pièce, je n'y pus parvenir, malgré de vigoureux efforts; on vint alors à mon aide et, par une autre porte, très rapprochée de la première, nous finîmes par repousser l'obstacle: *c'était le corps de mon oncle, étendu à terre, les jambes repliées.*

Je n'ajoutai aucune importance à ce rêve, mais il me revint à la mémoire lorsque j'appris la mort subite de mon parent, survenue à la campagne le 10 juillet 1890.

Je n'ai, malheureusement, pas noté la date de ce rêve, mais je crois pouvoir affirmer qu'il eut lieu dans les premières nuits de la semaine, sinon le 10 même, qui était un jeudi.

J. C.,  
à Lyon. [Lettre 466.]

XXXIX. — A la fin de 1838, j'étais malade à Carthagène. Dans la nuit de Noël, j'eus un rêve pénible dont j'abrège le récit. J'étais au bourg de Rezè-les-Nantes, regardant venir le convoi d'une jeune fille. Je ne connaissais ni le nom ni la famille de la morte, et pourtant, me sentais envahir par une grande tristesse. Je me mêlai au cortège; dans l'église, je me plaçai au premier rang derrière le cercueil, sans me rendre compte des personnes qui étaient près de moi. J'étais tout en larmes et une voix me disait: «Là est ta meilleure amie». Dans le cimetière, il y eut un orage épouvantable et une pluie diluvienne. Je m'éveillai, croyant entendre le tonnerre.

A mon retour dans ma famille, j'appris qu'une proche parente, amie d'enfance, âgée, comme moi, de quinze, ans, *était morte cette nuit de Noël.*

E. Orioux,  
à Nantes, agent voyer en chef honoraire du département. [Lettre 468.]

XL. — Mon oncle était capitaine marin. Il revenait en France après une absence de plusieurs mois. Une après-midi de grande chaleur, il était dans sa ca-

bine, voulant noter quelques observations sur son livre de bord. Il s'endormit et rêva qu'il voyait sa mère assise, ayant sur ses genoux un drap maculé de sang, *sur lequel reposait la tête de son frère*. Impressionné péniblement, il se réveilla, et voulut reprendre ses notes, mais il se rendormit et fit encore le même rêve. A son réveil, frappé de ces deux rêves, il l'inscrivit sur son livre de bord, avec la date et l'heure.

Son navire signalé à son arrivée dans le port de Marseille, un ami vint le trouver et lui dit : « Je t'accompagne chez toi ». Mon oncle se rendit à la consigne ; pendant ce temps, l'ami avait fait mettre le navire en deuil. Au sortir de la consigne, mon oncle, à cette vue, saisi, s'écria : « Mon frère est mort. — Oui, lui dit son ami, mais comment le sais-tu ? » Alors, mon oncle raconta son rêve en plein Océan. *Son frère s'était tué* le jour indiqué sur le livre de bord.

J. S.,  
à Marseille. [Lettre 476.]

XLII. — Je connais une personne dont l'impression a été très violente après une apparition d'une amie qu'elle aimait beaucoup et dont une dépêche est venue lui annoncer la mort dès le lendemain. Plus tard une lettre lui apprit que la mourante avait prononcé exactement les mêmes mots qu'elle avait entendus dans son rêve.

Jeanne. Delamain,  
Jarnac (Charente). [Lettre 513.]

XLIII. — il y a quelques mois, j'ai été avertie *en rêve* de la mort d'une de mes connaissances, la nuit même de cette mort, que personne n'attendait. — Le matin je racontai ce rêve à mon amie. En rentrant chez elle, elle trouva une dépêche lui annonçant cette mort survenue dans la nuit.

H. Bardel,  
à Yverdon (Suisse). [Lettre 515.]

XLIII. — En rêve, apparition de ma grand-mère dans la nuit du 8 au 9 juillet 1895. Cette dernière est morte le 9 juillet à huit heures du matin. J'étais à 120 kilomètres de l'endroit où a eu lieu le décès.

Allier,  
Instituteur à Florac (Lozère). [Lettre 518.]

XLIV. — Dernièrement, étant chez des personnes de connaissance, j'y rencontrai une dame qui vous a vu à Paris. Nous parlions de vous et de vos études nouvelles et l'une des personnes présentes me dit à ce propos: « Oh! si vous saviez quel rêve étrange j'ai fait cette nuit!... Vous vous souvenez de Gabrielle T...? » Je répondis affirmativement. « Eh bien, j'ai rêvé qu'elle était morte et que je la voyais couchée dans son cercueil!... Ce matin je descendis pour faire une course, et la personne chez qui je vais me dit: « Savez-vous que Mlle T... est morte? je viens de l'apprendre à l'instant. » Mon rêve de la nuit et cette nouvelle me frappèrent si vivement que je restai saisie et bouleversée de cette bizarre coïncidence, car je ne la connaissais pas particulièrement, je ne la savais pas malade, et je n'avais pas parlé d'elle depuis quelque temps.

Voilà le fait curieux que je viens d'apprendre. Dans le cas où vous le citeriez, je vous serais obligée de ne donner que mes initiales.

J. A.,  
à Bourges. [Lettre 534]

XLV. — J'étais très épris d'une jeune fille honnête et de très bonne famille. Elle tomba malade.

Un soir, vers 9 heures, j'étais à demi endormi et je me voyais dans une grande salle où tout le monde dansait. Ma bien-aimée était présente, vêtue en blanc, d'une physionomie à la fois pâle et triste. Je m'approche d'elle et lui propose de danser. Elle me refuse avec brusquerie en me disant tout bas: « C'est impossible, on nous voit ».

Je me suis réveillé avec une grande palpitation du cœur et des larmes aux yeux. Quand le matin arriva, je me suis habillé à la hâte et courus vers la demeure de la malade. J'ai rencontré dans la rue le domestique de leur maison qui m'annonça *qu'elle était morte cette même nuit.*

M. T.,  
à Constantinople. [Lettre 535.]

XLVI. — Mon père avait un ami d'enfance, le général Charpentier de Cossigny, qui m'avait toujours témoigné beaucoup d'affection. Comme il était atteint d'une maladie nerveuse qui rendait son humeur assez bizarre, nous ne nous étonnions jamais qu'il nous fit quelquefois trois ou quatre visites coup sur coup, puis qu'il restât des mois sans se montrer. En novembre 1892 (il y avait près de trois mois que nous n'avions pas vu le général), comme je souffrais d'une forte

migraine, j'étais allé me coucher de bonne heure. J'étais au lit depuis un temps assez long, et je commençais à m'endormir, quand j'entendis mon nom, prononcé d'abord à voix basse, puis un peu plus haut. Je prêtai l'oreille, pensant que c'était mon père qui m'appelait, mais je l'entendis dormir dans la pièce voisine et son souffle était très égal, comme celui de quelqu'un endormi depuis longtemps. Je m'assoupis de nouveau et j'eus un rêve. Je vis l'escalier de la maison que le général habitait (7, cité Vaneau). Il m'apparut lui-même *accoudé à la rampe du palier* du premier étage; puis il descendit, vint à moi et m'embrassa au front. Ses lèvres étaient si froides que le contact me réveilla. Je vis alors distinctement, au milieu de ma chambre, éclairée par le reflet du gaz de la rue, la silhouette haute et fine du général qui s'éloignait. Je ne dormais pas, puisque j'entendis 11 heures sonner au lycée Henri IV et que je comptai les coups. Je ne pus me rendormir, et l'impression froide des lèvres de notre vieil ami me resta au front toute la nuit. Au matin, ma première parole à ma mère fut: «Nous aurons des nouvelles du général de Cossigny, je l'ai vu cette nuit».

Quelques instants après, mon père trouvait dans son journal la nouvelle de la mort de son vieux camarade, arrivée la veille au soir *à la suite d'une chute dans l'escalier*.

Jean Dreuilhe,  
36, rue des Boulangers, Paris. [Lettre 543.]

XLVII. — Une nuit, étant endormi chez moi, ici, je vis mon frère qui se trouvait à Alger, agonisant et mourant.

L'impression que j'éprouvai fut si vive que je me réveillai subitement. Il devait être environ 4 heures du matin.

Mon frère était souffrant depuis deux ans environ, mais je n'attachai aucune importance à ce rêve, sachant que son état de santé était assez bon, puisqu'il m'avait donné de ses nouvelles quelques jours auparavant.

Dans la matinée, je reçus un télégramme m'annonçant qu'il était décédé le matin à 6 heures.

Je n'ai jamais parlé de cela à qui que ce soit, attribuant ce fait à une pure coïncidence, et je n'en aurais certainement point parlé, s'il ne s'agissait du témoignage de statistique scientifique que vous désirez.

Lehembre,  
Interprète du tribunal, à Sousse (Tunisie). [Lettre 552.]



XLVIII. — C'était pendant la grande guerre de 1870-1871 ; mon fiancé était soldat dans l'armée du Rhin, — si je ne me trompe, — et depuis des jours et des jours on n'avait pas de ses nouvelles. Dans la nuit du 23 août 1870, j'eus un rêve singulier qui me tourmenta, mais auquel je n'attachai pas grande importance. Je me trouvais dans une chambre d'hôpital, au milieu de laquelle était une espèce de table où mon fiancé était couché. Son bras droit était nu, et on apercevait *une grave blessure près de l'épaule droite*; deux médecins, une sœur de charité et moi, nous étions auprès de lui. Tout à coup, il me regarde de ses grands yeux et me dit: « M'aimes-tu encore? » Quelques jours après, j'appris par la mère de mon fiancé, qu'il avait été *blessé mortellement à l'épaule droite* le 18 août près de Gravelotte et qu'il était mort le 23 août 1870. Une sœur de charité qui l'avait soigné nous annonça, la première, sa mort. L'image est encore présente à mon esprit, comme si je l'avais rêvé et vécu hier.

Suzanne Kubler,  
Institutrice, Heidelberg. [Lettre 583].

XLIX. — Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1897, je rêvai que je traversais la place des Quinconces où des ouvriers menuisiers travaillaient. L'un d'eux me prit la main gauche et me scia le petit doigt: mon sang coulait en abondance et j'appelais au secours.

A ce moment, je me réveillai dans un état impossible à décrire, je me levai, et ma femme, étonnée, me demanda ce que je faisais. La pendule sonna 3 heures.

Quelques instants après, je me recouchai. Je fis un nouveau rêve dans lequel je voyais *un navire traverser un canal*; au bout de ce canal, une embarcation se détachait du navire et abordait au rivage. Des hommes descendirent, creusèrent un trou, *enfouirent quelque chose*, et après l'avoir recouvert se retirèrent.

En arrivant à mon bureau, je racontai à mes camarades les deux rêves que j'avais faits dans la nuit. Ils en furent très étonnés. L'un d'eux déclara que lorsqu'on voyait en rêve son sang couler, c'était présage de malheur dans la famille.

J'avais alors mon fils aîné soldat au 11<sup>e</sup> régiment de marine à Saïgon. Tombé malade, il rentrait en France.

Le 11 août, j'apprenais par le commissaire de police de mon quartier la mort de mon fils. Il était décédé dans le canal de Suez le 31 juillet. Quelque temps après, je recevais un extrait de l'acte de décès d'après lequel mon fils était, en effet, mort le 31 juillet à 3 heures du matin et avait été inhumé à Port-Saïd.

R. Dubos,  
Commis principal des Douanes, à Bordeaux. [Lettre 587.]

L. — Étant étudiant en médecine et sur le point de terminer mes études, j'étais allé passer dans ma famille les congés de Pâques 1895. Un soir (le jour exact m'échappe), nous nous couchâmes comme à l'ordinaire ; le repas avait été très gai et tous mes parents étaient en parfaite santé. Vers 2 heures du matin, je fis un rêve pénible : mon père était mort, je pleurais à chaudes larmes en l'accompagnant au cimetière. Ce cauchemar finit par me réveiller et je pus constater que mon traversin était mouillé de larmes. Ne croyant pas aux songes et n'étant pas encore très initié aux questions de télépathie, je me rendormis paisiblement, en pensant que ce n'était qu'un rêve. A 7 heures du matin, je dormais encore, lorsque ma mère entra dans ma chambre pour me dire d'aller voir mon père tout de suite, car il était paralysé. Je courus vers lui et vis, en effet, qu'il ne pouvait plus remuer le bras et la jambe gauche devenus inertes.

Étant donné que les attaques de paralysie se produisent souvent pendant le sommeil des malades, qui se réveillent hémiplegiques, je soupçonne que l'hémorragie cérébrale de mon père s'est déclarée vers 2 heures du matin, au moment de mon cauchemar!

(Mon père vit encore, mais il est infirme.)

Est-ce là un cas de télépathie? Peut-être! Je vous le livre pour ce qu'il vaut.

Dr Durand,  
à Saint-Pourçain (Allier). [Lettre 591.]

LI. — A. Il y a une quinzaine d'années, Mme T. C... donnait à quelques jeunes demoiselles une garden-party dans sa villa située à Dourbali Déré, sur la rive asiatique de la mer de Marmara. On y servit entre autres choses des sandwiches au jambon.

Cinq ou six ans après ce petit festival, l'une des invitées, qu'elle connaissait à peine et dont elle n'avait plus entendu parler, lui apparut en rêve, la priant de lui donner un peu de ce jambon qu'elle avait mangé à sa garden-party.

Mme T. C... raconte à son mari le rêve qu'elle a fait, et celui-ci y prête tout juste l'attention que d'ordinaire on accorde aux rêves. Mais quel est l'étonnement de M. C... en arrivant à son bureau d'y trouver le père de la demoiselle que Mme T. C... a vue en rêve, et qui lui apprend que sa fille se meurt de la poitrine et qu'elle l'envoie vers lui pour le prier de lui procurer un peu de *cet excellent jambon* qu'elle a goûté à la garden-party d'il y a quelques années!

M. C... satisfait au désir de la jeune fille, et en rentrant chez lui raconte à sa femme ce qui s'était passé, et tout est oublié.

Quelques jours plus tard, Mme T. C... revoit en rêve la même jeune fille, qui

cette fois lui demande des fleurs de son jardin. A son réveil, Mme T. C... raconte son rêve à son mari en lui disant : « Je suis sûre que mademoiselle une telle est morte ». En effet, le jour même, M. C... reçoit le billet mortuaire : *la jeune fille était morte dans la nuit.*

B. Mme T. C..., à la suite d'un jugement rendu dans un procès en séparation, part pour l'Égypte. Sa fille, âgée de 14 ans, est confiée à un établissement scolaire religieux de cette ville (Constantinople). Le 18 mars 1880, Mme T. C... est assise à son balcon, à Alexandrie. C'était après le coucher du soleil, au moment où il commence à faire sombre. Tout à coup, elle entend comme le bruissement d'une traîne de robe en soie dans le hall derrière elle. Elle se retourne et voit le fantôme d'une jeune fille vêtue de blanc ressemblant à sa fille, qui traverse le hall et disparaît.

Quelques jours après, un ami vient faire visite à Mme T. C... Il est porteur de nouvelles de Constantinople. Cet ami n'a pas fini de prononcer le nom de sa fille que Mme T. C... l'arrête en lui disant : « Ma fille est morte, je le sais ; elle est morte le 18 mars vers 5 heures du soir ». La lettre donnait la date et l'heure du décès ; *c'était précisément celles de l'apparition.*

Alpouroni,  
à Constantinople. [Lettre 524.]

LIII. — A. Le 23 mars 1884, dans la nuit, je rêve que mon amie faisait sa partie d'échecs avec le docteur D..., en famille, chez moi ; je m'aperçois qu'elle avait un voile noir très épais et je lui dis : « Tu vas perdre en restant ainsi voilée. — *C'est que je suis morte, regarde!* Elle soulève son voile de crêpe, et je vois une tête de mort sans dents, les yeux creusés!!

C'était horrible. Cette amie était chez moi depuis huit jours, âgée de quarante-neuf ans, en *pleine santé* et ne m'avait quittée qu'à l'occasion des vacances de Pâques, pour rentrer à Paris y chercher son fils au collège, puis revenir avec lui finir son petit stage de plaisir en ma maison, et la chambre qu'elle avait occupée était restée telle et l'attendait. Donc, aucune supposition de mort, et pourtant, le matin même après cet affreux rêve que je racontais encore toute émue au docteur, le facteur apporte un télégramme ainsi conçu : « Venez vite, Maria est morte dans la nuit... » et cela était!...

B. De même à la mort de mon père, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il nous quitte en bonne santé, et nous nous étonnions même de sa vivacité... Dans la nuit du 17 octobre 1879, je rêve que l'on a changé le bassin du jardin ; l'on y a mis des fleurs et la terre est soulevée ; je m'approche, me penche, regarde...

jette un cri! car j'aperçois le cercueil de mon fils!... Une dépêche vient le *matin même*: « Votre père est mort cette nuit. » Et sa bière est maintenant placée dans le même caveau, sur celle de mon enfant chéri.

Mme H. D.,  
rue Du Couédic, Paris. [Lettre 599.]

LIV. — Un matin, à 9 heures, mon mari était sorti pour aller vaquer à ses affaires, et moi je me suis rendormie pour quelques minutes. Dans le bref espace de temps qu'a duré mon sommeil, j'ai fait un songe qui m'a vivement impressionnée. J'ai rêvé être sortie en compagnie de mon mari. Il me quitta pendant quelques moments pour entrer dans un passage afin de causer avec quelqu'un, et moi j'étais restée dehors à l'attendre. Quelques instants après, je le vois sortir tout pâle et tenant sa main gauche appuyée sur son cœur. Je lui demande anxieusement ce qu'il avait, il me répond: « Ne t'effraye pas, ce n'est rien. En sortant du passage quelqu'un a tiré sur moi un coup de revolver par accident, je suppose, mais je n'ai qu'une légère blessure à la main. »

Je me suis réveillée en sursaut, et en m'habillant je racontais mon rêve à ma femme de chambre, lorsqu'un violent coup de sonnette me fit tressaillir. Mon mari entra dans ma chambre aussi pâle que je l'avais vu en songe et, tenant sa main gauche enveloppée, me dit: « Ne t'alarme pas, ce n'est rien. En allant à mon bureau avec un ami, quelqu'un m'a tiré un coup de revolver et la balle, en passant dans mon bras, ne m'a fait qu'une légère blessure au poignet. » Était-ce rêve, vision, ou un cas de télépathie?

Mme Kranskoft,  
à Constantinople. [Lettre 646.]

LVI. — En 1866, j'étais dans un pensionnat situé dans une petite localité de la Forêt-Noire. Un matin, au moment où le professeur allait commencer sa leçon, un élève se présenta devant lui et lui demanda s'il avait de bonnes nouvelles de son frère (également professeur dans le même pensionnat, et qui était depuis quelque temps en séjour dans sa famille, en Suisse).

Le professeur ayant répondu qu'il n'avait aucune nouvelle, l'élève lui raconta, à haute voix, qu'il avait fait un rêve effrayant la nuit précédente, et que, pendant ce rêve, il avait vu le professeur absent, *étendu sur l'herbe, avec un trou noir au milieu du front.*

Afin de dissiper l'émotion légitime ressentie par tous ceux qui assistaient à ce

récit, le maître commença immédiatement la leçon, et il ne fut plus question du rêve de toute la journée.

Le lendemain, ou le surlendemain (ma mémoire est indécise sur le jour précis), le professeur reçut une lettre lui annonçant que son frère était mort par suite d'un accident de chasse : en voulant traverser un fossé, son fusil était parti, et la charge tout entière lui avait pénétré dans la tête.

A. H.,  
à Genève. [Lettre 611.]

LVII. — Ma mère habitait Lille et avait en Alsace un oncle qu'elle aimait beaucoup. Cet oncle avait des doigts très fins et longs : or, un jour que ma mère dormait, elle vit en rêve cette main longue planer lentement au-dessus d'elle, cherchant à saisir un objet quelconque. Le lendemain, ma mère recevait la nouvelle de la mort de l'oncle et, renseignements pris dans l'entourage, le défunt avait, en effet, avant de mourir, fait tous les mouvements vus par ma mère.

A. P.  
rue des Plantes, Paris. [Lettre 616.]

LVII. — Il m'est arrivé, bien des fois ; de constater une coïncidence frappante entre mes rêves et des événements survenus au même moment.

Je me permets de vous citer, comme exemple, le dernier, celui qui est le plus présent à mon esprit.

Toute une nuit, il m'arriva de rêver d'une religieuse que j'ai eue autrefois, comme institutrice.

Je la voyais bien malade, j'en éprouvais de l'angoisse et cherchais, mais en vain, à la soulager.

Le lendemain, j'apprends que les sœurs de l'école communale sont à Mirecourt afin d'assister aux obsèques d'une de leurs collègues.

Encore sous l'impression de mon rêve, je dis aussitôt : « Sœur Saint-Joseph ! »

Et, en effet, c'était bien elle.

Pourtant, je n'y avais pas songé les jours précédents, personne ne m'en avait parlé, j'ignorais qu'elle fût malade.

G. Collin  
à Vittel [Lettre 631.]

LIX. — C'était le 13 juin 1894. J'habitais à moment-là Barbezieux (Charente). Je fis un rêve dans lequel je voyais en toute occasion un employé des postes et télégraphes porteur d'un télégramme. Le lendemain, et malgré mes occupations, la vision de cet employé, papier bleu en main, ne quitta pas ma pensée.

Pendant sept jours et sept nuits consécutives, ce cauchemar me tyrannisa à tel point, que le 20 au matin j'en étais véritablement malade. A midi, ce même jour, mon malaise disparut comme par enchantement et j'en étais tout heureux ; mais à 3 heures après-midi, on m'apporta la nouvelle de la mort de mon père, décédé d'une attaque d'apoplexie à Castillon-sur-Dordogne, à midi, heure à laquelle je m'étais trouvé subitement soulagé.

Je vis alors devant moi l'employé des postes tel que mon imagination me l'avait représenté, et que je n'avais jamais vu.

J'ignorais absolument que mon père fût malade, et nous étions séparés par une distance de cent kilomètres.

Ulysse Lacoste,  
cours Saint-Louis, 48, à Bordeaux. [Lettre 649.]

LX. — Je suis bien portant et de nerfs solides. En 1894, le 20 avril, à 7 h.  $\frac{1}{2}$ , est morte ma mère Olga Nikadlevna Arbousova. Elle avait 58 ans. La veille de sa mort, c'était à Pâques, je suis allé voir des amis qui demeurent à 15 verstes de ma propriété. En général, on reste pour la nuit, mais moi, par je ne sais quel pressentiment, je ne voulus pas rester, et pendant tout le chemin que je fis pour rentrer, je n'étais pas dans mon état habituel. Rentré, je vis ma mère jouer aux cartes avec un monsieur, et je fus tranquilisé. Je me suis couché. Le matin, 20 avril, je me suis réveillé avec un frisson glacé sur tout le corps, d'un rêve terrible, et je regardai l'heure : il était 7 h.  $\frac{1}{2}$  du matin. J'ai vu ma mère s'approcher de mon lit, m'embrasser et me dire : « *Adieu, je meurs* ». Ces mots m'ont complètement réveillé.

Je n'ai pu me rendormir. Dix minutes après, je vois que tout le monde court dans ma maison. Entre ma femme de chambre qui me dit : « Maître, madame est morte ».

D'après le récit des domestiques, ma mère s'est levée à 7 heures, a été à la chambre à coucher de sa petite-fille pour l'embrasser, puis est rentrée dans sa chambre pour lire des prières matinales ; ensuite elle s'est mise à genoux devant des icônes, et aussitôt elle est morte d'anévrisme. D'après ce qu'on m'a dit, il était 7 h.  $\frac{1}{2}$  du matin (juste le moment de ma vision).

Alexis Arbonsoff,  
à Pskoff (Russie). [Lettre 670.]

LXI. — En 1881, j'avais quitté la France pour aller à Sumatra, où m'appelaient des amis. Je laissai en France ma mère, d'une santé peu robuste, mais non inquiétante, et une sœur de vingt ans, fortement atteinte d'une maladie incurable. La santé de cette dernière exigeait chaque année un voyage aux eaux du Mont-Dore. De même chaque année, je recevais régulièrement la nouvelle de leur départ pour cette station.

Or en 1884, dans la nuit du 3 au 4 août, dans un rêve, je recevais une lettre de ma sœur, m'informant que ma mère était morte subitement dans les Pyrénées.

Je me réveillai, très frappé de ce rêve, et j'en parlai à deux Européens qui habitaient l'un avec moi, l'autre dans mon voisinage. Le souvenir m'en poursuivit sans relâche, c'était une véritable obsession, me faisant désirer et redouter en même temps la réception de la poste pouvant m'apporter des nouvelles correspondant à l'époque de ce rêve. Elle arriva enfin, et je reçus une lettre de ma sœur m'apprenant que le médecin l'avait envoyée à Luchon et que ma mère, atteinte d'un refroidissement, n'avait dû son salut qu'aux soins énergiques du docteur. Celui-ci avait déclaré, dans la soirée du 3 août, que si ma mère vivait encore le lendemain, il pouvait répondre d'elle, mais qu'il attendait le lendemain pour se prononcer.

Ce rêve n'était pas exact dans le dénouement annoncé par lui : la mort de ma mère.

Mais il n'en est pas moins remarquable :

1° Que le rêve signalait un danger concernant ma mère et non ma sœur dont la santé préoccupait mon esprit bien davantage ;

2° Que le rêve relatait une station balnéaire différente de celles où elles allaient ordinairement, ce qui s'est trouvé parfaitement exact ;

3° Que si le rêve a induit en erreur quant à la mort elle-même, l'imminence de la mort a parfaitement existé et le rêve a coïncidé avec cette imminence, comme j'ai pu le vérifier par les dates et par les détails que j'ai demandés à ma sœur pour contrôler la coïncidence.

Enfin, n'est-il pas étrange qu'un rêve préoccupe l'esprit à tel point que je l'ai encore présent à la mémoire après quinze ans écoulés ? Je vous fais cette relation sans le secours d'aucune note et je pense m'en souvenir toute ma vie, tant l'empreinte en est demeurée pour ainsi dire ineffaçable en moi. Tout le monde convient qu'il n'en est pas de même de tous les rêves. Autant en emporte le vent.

J. Bouchard,  
Mocara Enim, Palembang (Sumatra). [Lettre 678.]

LXII. — Le 16 juin 1870, je dormais profondément quand quelqu'un m'a réveillé en me touchant le dos. J'ouvre les yeux et je vois ma sœur, âgée de quinze ans, assise sur mon lit. « *Adieu Nadia* », me dit-elle. Puis elle disparut.

Le même jour, j'appris qu'elle était morte, à cette même heure où j'ai eu ce réveil et cette vision (5 heures).

H.-N. Ubanenko  
à Moscou, [Lettre 822.]

Voilà une série de rêves relatifs à des manifestations de mourants. Ils indiquent une action psychique du mourant sur l'esprit du dormeur, ou, dans tous les cas, des courants psychiques entre les êtres; mais j'ai cru ne devoir leur donner qu'une seconde place, parce que l'on est moins sûr de ce que l'on rêve que de ce que l'on voit à l'état normal, et que les rêves étant innombrables et étant souvent dûs à des préoccupations, les cas de coïncidences fortuites ne peuvent pas être éliminés par le calcul des probabilités, comme dans les faits observés à l'état éveillé avec la plénitude de la raison.

Il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre de ces rêves doivent être acceptés comme témoignant aussi d'une relation certaine de cause à effet entre l'esprit du mourant et celui du percipient. Quelques-uns sont d'une précision de détails absolument probants, notamment les cas VIII, IX, XI, XVII, XX, XXVI, XLVIII, LVI.

Au moment même où je rédige ces pages, le récit suivant vient de m'être apporté par M. Daniel Beylard, architecte, élève distingué de l'École des Beaux-Arts, fils du statuaire bien connu. L'impression télépathique n'a pas été ressentie en rêve, mais dans un état mental qui offre avec le sommeil une certaine analogie, l'état d'enfance assez souvent observé dans l'extrême vieillesse.

LXIII. — Mes deux grands'mères vivent ensemble à Bordeaux depuis de longues années: l'une a quatre-vingts ans; l'autre, ma grand-mère paternelle, en a quatre-vingt-sept. Cette dernière ne jouit plus, depuis longtemps, de ses facultés intellectuelles: depuis deux ans surtout elle a perdu la mémoire, à ce point qu'elle ne se souvient pas du nom des objets les plus usuels et qu'elle ne nous reconnaît pas.

Le 10 octobre dernier, selon son habitude, ma grand-mère passa la matinée dans sa chambre. La domestique qui la surveille la voyait très occupée à couper du carton et à s'arranger les cheveux: satisfaite de sa tranquillité, elle la laissa faire jusqu'à l'heure du déjeuner. En se mettant à table, on s'aperçut que ma grand-



mère avait attaché sur ses cheveux, derrière la tête, à l'aide de fils et d'épingles, une photographie : c'était le portrait, carte album, de son unique neveu, habitant Madrid. On en rit d'abord, et ensuite on voulut la lui enlever : elle s'y opposa, résista, et alla jusqu'à pleurer quand on fit mine d'employer la force : on la laissa donc tranquille.

A quatre heures de l'après-midi de ce même jour, nous recevions un télégramme de Madrid, nous annonçant la mort de ce neveu, décédé le matin même. Cette nouvelle nous surprit d'autant plus que personne à Bordeaux ne le savait malade.

Je dois ajouter que ma grand-mère avait élevé ce neveu jusqu'à l'âge de cinq ans et qu'ils avaient l'un pour l'autre une profonde affection.

Voilà, cher maître, les faits tels qu'ils se sont produits en ma présence, et tels que pourraient vous les certifier ma grand-mère maternelle, mes parents et la domestique.

Daniel Beylard,  
rue Denfert-Rochereau, 77, à Paris [Lettre 845.]

J'ai prié le narrateur de ce très intéressant cas de télépathie de demander aux témoins de vouloir bien le certifier et le signer aussi, et ils se sont empressés de le faire.

Quoique ce soient là des témoignages aussi nombreux qu'irrécusables, nous leur en adjoindrons quelques-uns encore. Il faut qu'aucune place ne reste au doute.

Le maréchal Serrano est mort en 1892. Sa femme a écrit la relation suivante d'un curieux incident relatif à cette mort.

LXIV. — Depuis douze longs mois, une maladie bien grave, hélas ! puisqu'elle devait l'emporter, minait la vie de mon mari. Sentant que sa fin approchait à grands pas, son neveu, le général Lopez Dominguez, se rendit auprès du président du conseil des ministres, M. Canovas, pour obtenir qu'à son décès Serrano fût enterré, comme les autres maréchaux, dans une église.

Le roi, alors au Prado, repoussa la demande du général Lopez Dominguez. Il ajouta pourtant qu'il prolongerait son séjour dans le domaine royal, afin que sa présence à Madrid n'empêchât pas que l'on pût rendre au maréchal les honneurs militaires dus au rang et à la haute situation qu'il occupait dans l'armée.

Les souffrances du maréchal augmentaient chaque jour ; il ne pouvait plus se coucher et restait constamment dans un fauteuil. Un matin, à l'aube, mon

mari, qu'un état de complet anéantissement, causé par l'usage de la morphine, paralysait entièrement, et qui ne pouvait faire un seul mouvement sans l'aide de plusieurs aides, se leva tout à coup, seul, droit et ferme, et d'une voix plus sonore qu'il ne l'avait jamais eue de sa vie, il cria dans le grand silence de la nuit : « Vite, qu'un officier d'ordonnance monte à cheval et coure au Prado : le roi est mort ! ».

Il retomba épuisé dans son fauteuil. Nous crûmes tous au délire, et nous nous empressâmes de lui donner un calmant.

Il s'assoupit, mais quelques minutes après, de nouveau, il se leva. D'une voix affaiblie, presque sépulcrale, il dit :

« Mon uniforme, mon épée : le roi est mort ! »

Ce fut sa dernière lueur de vie. Après avoir reçu, avec les derniers sacrements, la bénédiction du pape, il expira. Alphonse XII mourut sans ces consolations.

Cette soudaine vision de la mort du roi par un mourant était vraie. Le lendemain, tout Madrid apprit avec stupeur la mort du roi, qui se trouvait presque seul au Prado.

Le corps royal fut transporté à Madrid. Par ce fait, Serrano ne put recevoir l'hommage qui avait été promis.

On sait que, lorsque le roi est au palais de Madrid ; les honneurs sont seulement pour lui, même s'il est mort, tant que son corps s'y trouve.

Est-ce le roi lui-même qui apparut à Serrano ? Le Prado est loin ; tout dormait à Madrid ; personne, si ce n'est mon mari, ne savait rien. Comment apprit-il la nouvelle ?

Voilà un sujet de méditation.

Comtesse de Serrano, duchesse de la Torre.

M. G. J. Romanes, membre de la Société royale de Londres, a consigné le fait suivant qui lui a été rapporté par un de ses amis :

LXV. — Pendant la nuit du 26 octobre 1872, je me sentis tout à coup mal à l'aise, et j'allai me coucher à 9 heures  $\frac{1}{2}$ , environ une heure plus tôt que d'habitude ; je m'endormis presque aussitôt. J'eus, alors, un rêve très intense, qui me fit une grande impression, si bien que j'en parlai à ma femme à mon réveil ; je craignais qu'il m'annonçât un malheur.

Je m'imaginai que j'étais assis dans le salon près d'une table, en train de lire, quand une vieille dame parut tout à coup, assise de l'autre côté, tout près de la table. Elle ne parla, ni ne remua, mais me regarda fixement, et je la regardai de

même pendant vingt minutes au moins. Je fus très frappé de son aspect; elle avait des cheveux blancs, des sourcils très noirs et un regard pénétrant. Je ne la reconnus pas du tout, et je pensai que c'était une étrangère. Mon attention fut attirée du côté de la porte, qui s'ouvrit, et, toujours dans mon rêve, ma tante entra. En voyant cette vieille dame, elle s'écria fort surprise, et sur un ton de reproche: « John, ne sais-tu donc pas qui c'est? » et sans me laisser le temps de répondre, ajouta: « C'est ta grand-mère. »

Là-dessus l'esprit qui était venu me visiter se leva de sa chaise et disparut. A ce moment-là je m'éveillai. L'impression fut telle que je pris mon carnet et notai ce rêve étrange, persuadé que c'était un présage de mauvaises nouvelles. Cependant quelques jours se passèrent sans en apporter. Un soir, je reçus une lettre de mon père, m'annonçant la mort subite de ma grand-mère, qui a eu lieu *la nuit même de mon rêve* et à la même heure, 10 heures ½<sup>7</sup>.

Le D<sup>r</sup> Oscar Giacchi a publié les trois cas suivants dans les *Annales des sciences psychiques* (1893, p. 302).

LXVI. — 1<sup>er</sup> Cas (personnel). En 1853, j'étais étudiant à Pise, j'avais dix-huit ans, tout me souriait alors, et je n'étais troublé par aucun souci de l'avenir.

Une nuit, le 19 avril (je ne peux pas préciser si c'était dans un rêve ou dans un demi-sommeil), je vis mon père étendu sur son lit, pâle, livide, et qui me dit d'une voix à demi éteinte: « Mon fils, donne-moi le dernier baiser, car je vais bientôt te quitter pour toujours »; et je sentis le froid contact de ses lèvres sur ma bouche, et je me rappelle si bien, ce triste épisode que je pourrais répéter avec le divin poète: « *che la memoria il sangue ancor mi Scipa* ».

Depuis quelques jours, j'en avais reçu d'excellentes nouvelles et, pour cette raison, je n'attachai pas d'importance à ce fantôme de mon esprit; mais un tourment terrible s'empara de mon âme et grandit avec tant de persistance que, le matin suivant, résistant au raisonnement et aux prières de mes amis, je pris la route de Florence, abattu comme un condamné que l'on conduit au supplice. Mes angoisses étaient fondées, car à peine avais-je franchi le seuil de la maison que ma mère, courant à ma rencontre, m'annonça, désespérée, au milieu de ses baisers et de ses larmes, que la nuit précédente, *à l'heure même de ma vision*, mon père nous avait été ravi par une subite maladie de cœur.

2<sup>e</sup> Cas (dans ma clientèle). — J'ai ici, dans ma maison d'aliénés, depuis plus

<sup>7</sup> *Hallucinations télépathiques*, p. 329.

de trois ans, une vieille femme affectée de délire sénile qui lui laisse pourtant de longues périodes de calme, durant lesquelles elle est intelligente et tranquille, de manière à laisser croire à ses assertions. C'est une pauvre veuve qui, lorsqu'elle était en liberté, était généreusement secourue par le curé de Saint-Jean de Racconigi, qui avait pitié de sa misère. Dans la nuit du 17 novembre 1892, cette femme qui, généralement, — elle était alors sans agitation — dort d'un sommeil ininterrompu, à minuit commença à hurler, à se désespérer et à alarmer le dortoir entier, sans en excepter les sœurs de la section des tranquilles, en assurant à ces religieuses, qui voulaient la calmer, qu'elle avait vu le prieur tomber par terre, jeter une écume sanglante par la bouche et mourir en peu d'instants. Le rapport du médecin de tournée mentionnait cet épisode de la nuit tandis qu'en même temps se répandait dans le pays la douloureuse nouvelle que le curé de Saint-Jean était vraiment mort d'apoplexie foudroyante, à *l'heure même* où la vieille femme avait eu son cauchemar.

3° Cas (idem). — Un nommé G. C..., de Gottasecca, commune de Mone-sillio, avait été reçu depuis deux mois dans une maison de santé. Son état s'était amélioré et tout faisait espérer la guérison avec cette promptitude qui se vérifie dans les maladies mentales sans éléments héréditaires ni marche dégénérative. La santé physique était parfaite, bien qu'il eût des signes d'athérome vasculaire. Mais, dans la nuit du 14 septembre 1892, il fut frappé d'une hémorragie cérébrale qui l'enleva le lendemain. Le 16, je reçus de sa femme, qui jusqu'alors avait gardé le silence, une carte postale par laquelle elle me demandait, par des phrases anxieuses, des nouvelles de son mari, me priant de lui répondre tout de suite parce qu'elle craignait un malheur.

Une telle coïncidence de faits et de date ne pouvait passer inobservée ni me laisser indifférent. J'écrivis donc aussitôt à l'éminent D<sup>r</sup> Dhiavarino, médecin soignant cette famille, en le priant de rechercher la raison qui avait poussé cette femme à m'écrire d'une manière si alarmante. Le docteur me répondit qu'il avait fait les recherches nécessaires et avait recueilli les détails suivants : « Dans la nuit du 14, et *précisément à l'heure* à laquelle C... fut frappé d'apoplexie, sa femme (qui est douée d'un tempérament éminemment nerveux et était alors enceinte de 7 mois), après avoir éprouvé un malaise moral pendant toute la soirée, se réveilla en sursaut, désespérée du sort de son mari ; et telle fut l'émotion qu'elle en éprouva qu'elle fut obligée de réveiller son père pour lui raconter le triste pressentiment et le conjurer de l'accompagner aussitôt à Racconigi, persuadée que quelque malheur était arrivé. »

Ces trois cas me semblent dignes d'être pris en considération. Les attribuer

uniquement à une coïncidence fortuite me paraîtrait d'un scepticisme méprisable, et ce serait même selon moi, un faux orgueil de persister à nier qu'ils puissent être l'effet d'une loi biologique, par la raison que nous ignorons cette loi, comme malheureusement nous ignorons tant d'autres mystères de la psychologie.

L'hypothèse d'une transmission mystérieuse du cerveau de celui qui souffre, ou se trouve en grand danger, à celui de la personne aimée est séduisante, car dans un moment de péril suprême ou d'affreux malheur, la pensée pourrait faire un effort assez puissant pour vaincre les distances; mais dans mon 2<sup>e</sup> cas et dans le 3<sup>e</sup>, cette théorie ne peut être admise, par la raison que ni le prier de Saint-Jean, ni G., C., frappés comme ils le furent tout à coup par l'apoplexie, ne purent avoir la force de penser à leurs chers absents, et certainement la vieille femme ne pouvait être aimée à ce point par son curé que ce fût vers elle que se tournât la suprême invocation du mourant.

Je signalerai encore ici, à propos de ce genre de rêves, un cas bien remarquable, observé par M. Frédéric Wingfield, à Belle-Isle-en-Terre (Cotes-du-Nord) :

LXIX. — Ce que je vais écrire est le compte rendu précis de ce qui s'est passé et je dois faire remarquer, à ce propos, que je suis on ne peut moins disposé à croire au merveilleux et que, bien au contraire, j'ai été accusé, à juste titre, d'un scepticisme exagéré à l'égard des choses que je ne puis expliquer.

Dans la nuit du jeudi 25 mars 1880, j'allai me coucher après avoir lu assez tard, comme c'était mon habitude. Je rêvai que j'étais étendu sur mon sofa et que je lisais, lorsque levant mes yeux, je vis distinctement mon frère, Richard Wingfield-Baker, *assis sur une chaise devant moi*. Je rêvai que je lui parlais, mais il inclinait simplement la tête, en guise de réponse, puis se levait et quittait la chambre. Lorsque je me réveillai, je constatai que j'étais debout, un pied posé par terre près de mon lit et l'autre sur mon lit, et que j'essayais de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression qu'il était réellement présent était si forte, et toute la scène que j'avais rêvé était si vivante, que je quittai la chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon. J'examinai la chaise où je l'avais vu assis, je revins à mon lit et j'essayai de m'endormir, parce que j'espérais que l'apparition se produirait de nouveau, mais j'avais l'esprit trop excité. Je dois cependant m'être endormi le matin. Lorsque je me réveillai, l'impression de mon rêve était aussi vive, et je dois ajouter qu'elle est toujours restée ainsi dans mon esprit. Le sentiment que j'avais d'un malheur imminent était si fort que je notai cette « apparition » dans mon journal de chaque jour, en l'annotant ainsi : « Que Dieu l'empêche ! »

Trois jours après, je reçus la nouvelle que mon frère, Richard Wingfield-Baker était mort le jeudi soir, 25 mars 1880, à 8 heures ½, des suites de blessures terribles qu'il s'était faites dans une chute en chassant.

M. Wingfield a envoyé avec cette lettre son carnet dans lequel, parmi bon nombre de notes d'affaires, on lit cette mention : «Apparition, nuit du jeudi 25 mars 1880. R. B. W. B. Que Dieu l'empêche!»

La lettre suivante était jointe à cette note :

Coat-an-nos, 2 février 1884.

Mon cher ami, je n'ai aucun effort de mémoire à faire pour me rappeler le fait dont vous parlez, car j'en ai conservé un souvenir très net et très précis. Je me souviens parfaitement que le dimanche 4 avril 1880, étant arrivé de Paris le matin même pour passer ici quelques jours, j'ai été déjeuner avec vous. Je me souviens aussi parfaitement que je vous ai trouvé fort ému de la douloureuse nouvelle qui vous était parvenue de la mort de l'un de vos frères. Je me rappelle aussi, comme si le fait s'était passé hier, tant j'en ai été frappé, que quelques jours avant d'apprendre la triste nouvelle, vous aviez un soir, étant déjà couché, vu ou cru voir, mais en tout cas très distinctement, votre frère, celui dont vous veniez d'apprendre la mort subite, tout près de votre lit et que, dans la conviction où vous étiez que c'était bien lui, vous vous étiez levé et lui aviez adressé la parole, et qu'à ce moment vous aviez cessé de le voir comme s'il s'était évanoui ainsi qu'un spectre. Je me souviens que sous l'impression bien naturelle qui avait été la suite de cet événement, vous l'aviez inscrit dans un petit carnet où vous avez l'habitude de noter les faits saillants de votre très paisible existence et que vous m'avez fait voir ce carnet.

J'ai été d'autant moins surpris de ce que vous me disiez alors, et j'en ai conservé un souvenir d'autant plus net et précis, comme je vous le disais en commençant, que j'ai dans ma famille des faits similaires auxquels je crois absolument.

Des faits semblables arrivent, croyez-le bien, bien plus souvent qu'on ne le croit généralement. Seulement, on ne veut pas toujours les dire, parce que l'on se méfie de soi ou des autres.

Au revoir, cher ami ; à bientôt, je l'espère, et croyez bien à l'expression des plus sincères sentiments de

Votre tout dévoué,

Faucigny, prince de Lucinge.

M. Wingfield ajoute en réponse aux questions :

Je n'ai jamais eu d'autre rêve effrayant de la même espèce, ni d'autre rêve d'où je me sois réveillé avec une pareille impression de réalité et d'inquiétude, et dont l'effet ait duré longtemps après mon réveil ; je n'ai jamais eu d'hallucinations.

Il faut remarquer que ce rêve n'a eu lieu que *plusieurs heures après la mort*.

Les documents de ce genre sont si nombreux que le difficile est de s'arrêter. Nous ne pouvons pourtant nous empêcher de signaler encore un rêve non moins remarquable, qui a été publié récemment, avec tous les documents susceptibles d'en garantir l'absolue véracité, dans l'excellente revue spéciale les *Annales des Sciences psychiques*, de M. le docteur Dariex :

LXX. — Dans les premiers jours de novembre 1869, je partis de Perpignan, ma ville natale, pour aller continuer mes études de pharmacie à Montpellier. Ma famille se composait, à cette époque, de ma mère et de mes quatre sœurs. Je la laissai très heureuse et en parfaite santé.

Le 22 du même mois, ma sœur Hélène, une superbe fille de dix-huit ans, la plus jeune et ma préférée, réunissait à la maison maternelle quelques-unes de ses jeunes amies. Vers trois heures de l'après-dîner, elles se dirigèrent, en compagnie de ma mère, vers la promenade des Platanes. Le temps était très beau. Au bout d'une demi-heure, ma sœur fut prise d'un malaise subit : « Mère, dit-elle, je sens un frisson étrange courir par tout mon corps ; j'ai froid, et ma gorge me fait grand mal. Rentrons. »

Douze heures après, ma bien-aimée sœur expirait dans les bras de ma mère, asphyxiée, terrassée par une angine couenneuse que deux docteurs furent impuissants à dompter.

Ma famille, — j'étais le seul homme pour la représenter aux obsèques, — m'envoya télégramme sur télégramme à Montpellier. Par une terrible fatalité, que je déplore encore aujourd'hui, aucun ne me fut remis à temps.

Or, dans la nuit du 23 au 24, dix-huit heures après la mort de la pauvre enfant, je fus en proie à une épouvantable hallucination.

J'étais rentré chez moi à deux heures du matin, l'esprit libre et encore tout plein du bonheur que j'avais éprouvé dans les journées des 22 et 23, consacrées à une partie de plaisir. Je me mis au lit très gai. Cinq minutes après, j'étais endormi.

Sur les quatre heures du matin, je vis apparaître devant moi la figure de ma

sœur, *pâle, sanglante, inanimée*, et un cri perçant, répété, plaintif, venait frapper mon oreille : « *Que fais-tu, mon Louis? mais viens donc, mais viens donc!* »

Dans mon sommeil nerveux et agité, je pris une voiture; mais hélas! malgré des efforts surhumains, je ne pouvais pas la faire avancer.

Et je voyais toujours ma sœur pâle, sanglante, inanimée, et le même cri perçant, répété, plaintif, venait frapper mon oreille : « *Que fais-tu, mon Louis? mais viens donc, mais viens donc!* »

Je me réveillai brusquement, la face congestionnée, la tête en feu, la gorge sèche, la respiration courte et saccadée, tandis que mon corps ruisselait de sueur.

Je bondis hors de mon lit, cherchant à me ressaisir... Une heure après, je me remis au lit; mais je ne pus retrouver le repos.

A onze heures du matin, j'arrivai à la pension, en proie à une insurmontable tristesse. Questionné par mes camarades, je leur racontai le fait brutal tel que je l'avais ressenti. Il me valut quelques railleries. A deux heures, je me rendis à la Faculté, espérant trouver dans l'étude quelque repos.

En sortant du cours, à quatre heures, je vis une femme en grand deuil s'avancer vers moi. A deux pas de moi, elle souleva son voile. Je reconnus ma sœur aînée qui, inquiète sur moi, venait malgré son extrême douleur, demander ce que j'étais devenu.

Elle me fit part du fatal événement que rien ne pouvait me faire prévoir, puisque j'avais reçu des nouvelles excellentes de ma famille le 22 novembre au matin.

Tel est le récit que je vous livre, sur l'honneur, absolument vrai. Je n'exprime aucune opinion, je me borne à raconter.

Vingt ans se sont écoulés depuis lors, l'impression est toujours aussi profonde — maintenant surtout — et si les traits de mon Hélène ne m'apparaissent pas avec la même netteté, j'entends toujours ce même appel plaintif, multiplié, désespéré : « *Que fais-tu donc, mon Louis? Mais viens donc, mais viens donc!* »

Louis Noell  
Pharmacien, à Cette.

Ce récit est accompagné de documents destinés à en confirmer l'authenticité. Nous citerons de ces documents la lettre suivante de la sœur de l'Observateur :

Mon frère m'a priée, sur votre demande de vous envoyer le récit de l'entrevue que j'eus avec lui, à Montpellier, après la mort de notre sœur Hélène. Selon votre désir et le sien, je viens, malgré l'amertume de souvenirs aussi douloureux, vous apporter mon témoignage.



En voyant dans la rue mon frère, qui fut le premier à me reconnaître, malgré mes vêtements de deuil, je compris qu'il ignorait encore la mort d'Hélène. « Quel malheur nous frappe encore ? » s'écria-t-il. Apprenant de ma bouche la mort d'Hélène, il me serra les bras avec une telle violence que je faillis tomber à la renverse. Rentrée à la maison, j'eus à supporter une scène terrible. Fou de colère, mon frère, très nerveux, très ardent, mais très bon aussi, me maltraita presque. « Quelle fatalité, s'écriait-il, quel malheur ! Oh ! les dépêches, pourquoi ne les ai-je donc pas reçues ? » Et il frappait violemment la table avec les deux mains... Coup sur coup il avala trois grandes carafes d'eau. Un moment, je le crus fou, tellement son regard était égaré...

Quand il eut repris ses esprits, quelques heures après, il dit : « Oh ! j'en étais sûr, un grand malheur devait fondre sur moi. » Il me raconta alors l'hallucination qu'il avait éprouvée dans la nuit du 23 au 24.

Thérèse Noell.

Ce rêve, comme le précédent, a été éprouvé *après* la mort du sujet qui paraît l'avoir déterminé. Nous n'analyserons pas ici les causes immédiates de ces sensations, car plus tard nous aurons à distinguer, les manifestations de *morts* de celles des mourants, des vivants ; mais ce que nous devons retenir, c'est le rêve lui-même, quelle que soit la nature de l'action psychique. Plusieurs explications pourront être proposées. L'esprit de l'auteur s'est-il transporté vers sa sœur et n'a-t-il trouvé qu'une morte ? Sa sœur, au contraire, l'a-t-elle cherché avant de mourir, et cet appel aurait-il mis dix-huit heures à amener la sensation ? N'y a-t-il pas eu simplement un courant psychique de nature inconnue entre le frère et la sœur ? Autant de questions à étudier. Nous entrons dans un nouveau monde qui n'est pas près d'être exploré.

Mais déjà, en lisant ces rêves, on s'aperçoit, on sent, que la force en action ne va pas toujours du mourant au percipient, mais plutôt parfois du rêveur au mourant, ressemblant à une vue à distance.

Les cas n<sup>os</sup> VIII (grand-mère emmenant ses enfants à travers un pré), XI (frère mourant à Saint-Petersbourg, avec ses enfants à genoux près du lit), XII (long convoi mortuaire), XV (mort d'un chien), XVII (enfant mourant sur un édredon rouge), XX (cinq cercueils), XXI (mort de Carnot), XXXIX (vue du convoi d'une jeune fille, de Carthagène à Nantes), XLVI (le général de Cossigny tombant dans un escalier), XLVIII (blessure à l'épaule droite), LV (coup de revolver reçu dans la main), LVI (élève voyant le frère d'un professeur tué d'une charge de plomb dans la tête), LXIV (le maréchal Serrano annonçant la mort du roi),

## TÉLÉPATHIE, VOYANCE ET PRÉMONITIONS

LXVII (vieille femme voyant la mort de son curé), etc., donnent cette impression. Il semble qu'ici l'esprit du dormeur ait vraiment *vu, perçu, senti* des choses se passant au loin.

Cette constatation de *la vue à distance, en rêve*, fera l'objet de notre prochain chapitre.

Mais nous tenons comme autant de documents absolument démonstratifs les 70 cas qui viennent d'être rapportés. Pour nous, *ces phénomènes psychiques sont certains et incontestables*. Ils doivent désormais constituer une nouvelle branche de la Science.

## CHAPITRE II : LA VUE A DISTANCE, EN RÊVE, DES FAITS ACTUELS

Il semble, en effet, d'après les exemples qui viennent déjà d'être rapportés, que dans certains rêves on voie vraiment ce qui se passe à distance. Nous continuerons ici cet examen par d'autres cas spéciaux, observés et relatés avec un grand soin, sans revenir sur les manifestations de mourants que nous tenons désormais pour absolument démontrées.

De plus, dans ces exemples de vue distance en rêve, nous ne nous occuperons que de la vue d'événements présents, actuels, réservant, dans notre classification méthodique, la divination de l'avenir pour le chapitre suivant, qui sera le dernier de ce volume. Nous remettrons aussi à plus tard la vue à distance à l'état éveillé; de même que l'analyse des *pressentiments*. Ces distinctions sont absolument indispensables pour nous reconnaître dans ces recherches, pour nous aider à n'accepter, à n'admettre que ce qui est suffisamment constaté, et ensuite pour nous conduire aux explications, s'il est possible.

Ces questions sont depuis bien des années l'objet de mes études. J'ai publié le rêve suivant dans *le Voltaire* du 18 février 1889; il m'avait été communiqué par mon ami P. Conil, notre sympathique confrère de la presse parisienne.

I. — En 1844, je faisais ma septième au lycée Saint-Louis. A cette époque, un de mes oncles, Joseph Conil, juge d'instruction à l'île Bourbon (aujourd'hui île de la Réunion), était venu à Paris pour consulter les célébrités médicales d'alors au sujet d'une grosseur qui, s'étant d'abord montrée sur le cou, derrière l'oreille, avait peu à peu envahi toute la joue et gagné la tête.

Il aurait voulu qu'on l'opérât; mais Velpeau s'y était opposé et avait dit à mon père: « Sans opération, il peut vivre un an ou quinze mois. Si on l'opère, il mourra entre les mains des chirurgiens. »

Ce diagnostic fut toujours ignoré de mon pauvre cher oncle. On inventait chaque jour de nouveaux prétextes pour retarder l'opération.

Un dimanche de sortie, je le trouvai plus affectueux que jamais, et quand je le quittai, il me dit:

« Embrasse-moi; je ne te reverrai plus. »

Je protestai, bien entendu, contre ces paroles; je l'embrassai affectueusement,

car je l'aimais beaucoup, et rentrai au collège ou je repris mon travail et mes jeux.

Dans la nuit du jeudi au vendredi de cette même semaine, je dormais profondément, lorsqu'un rêve me transporta à Courbevoie (mon père et ma belle-mère y passaient l'été et y avaient amené mon oncle).

Dans la grande chambre du premier, donnant sur le jardin, couché dans son lit aux rideaux rouges, mon oncle était entouré de mon père, de ma belle-mère ; près du lit, assise et priant, une vieille bonne Bretonne, Louise, qui depuis bien des années était notre service.

Mon oncle parlait tour à tour aux personnes présentes.

A mon père, à ma belle-mère, il adressait quelques recommandations touchant ma sœur et moi, et j'entendais très distinctement ses paroles ; je pourrais les répéter, car cette vision m'a fait une telle impression qu'elle est encore présente à mon esprit et à mon souvenir comme si elle datait d'hier, mais elle ne saurait présenter le moindre intérêt pour vos lecteurs.

A Louise, il donna sa bourse. « Prenez, lui disait-il, vous m'avez soigné comme une sœur de charité. »

Et j'entends encore les sanglots de cette fille dévouée.

Un silence se fit, que Louise rompit.

« Monsieur Joseph, il y a bien trois mois que vous n'avez pu ouvrir votre œil droit. Tenez, j'ai là une médaille de la vierge d'Auray, mettez-la sur votre œil, et il s'ouvrira. »

Mon oncle sourit, prit la médaille, la plaça sur ses paupières qui, presque aussitôt s'ouvrirent et demeurèrent ouvertes quelques minutes.

Mon oncle était fort croyant : « Je ne passerai pas la nuit, je le sens. Louise, allez me chercher un prêtre. »

Louise partit.

Mon père et ma belle-mère prirent les mains du malade, qui continua à s'entretenir avec eux, sans que je perdisse une seule des paroles échangées.

Le prêtre arriva. On le laissa seul avec le cher moribond. J'assistai à la confession, mais *je n'en entendis pas un seul mot.*

Le prêtre sortit. Mes parents et Louise rentrèrent. Bientôt l'agonie commença, et j'en *vis* tous les détails navrants.

Mon bien-aimé oncle poussa un long soupir.

Il était mort.

Quand je m'éveillai, l'horloge du collège, sonnait deux heures du matin. J'avais les yeux pleins de larmes.

« Il faut, me dis-je, prendre le contraire des rêves. J'ai rêvé que mon oncle était mort, c'est qu'il va bien. »

Le dimanche matin, un vieil ami de ma famille, M. Vigneau, père d'Henri Vigneau, l'auteur *d'Orfa*, vint me chercher et m'apprit la triste nouvelle. Arrivé à Courbevoie, mon père me transmet les dernières recommandations de mon oncle, et ces recommandations étaient les mêmes que celles que j'avais *entendues*. Très frappé, je pris la parole et je dis à mon père : « Mon oncle n'a-t-il pas dit ça et ça ? »

— Oui.

— Ses derniers moments ne se sont-ils pas ainsi passés ? »

Et je racontai *tout* ce que j'avais *vu* et *entendu*.

Tout était d'une exactitude absolue.

« Mais comment sais-tu cela ? » interrogea mon père.

— Papa, je l'ai rêvé. Mais, dis-moi, à quelle heure mon oncle est-il mort ?

— A deux heures précises.

— C'est bien cela, répliquai-je, c'est l'heure à laquelle je me suis réveillé ! »

La cérébration inconsciente n'explique pas plus ces sortes de rêves que ceux du chapitre précédent.

Il semble bien là que l'esprit de l'auteur se soit transporté, ait vu à distance, ce qui se passait dans la chambre de son oncle mourant. Dans un autre rêve, M. Conil a vu le Havre avant d'y être allé et en a parfaitement *reconnu* les quais et les rues lorsqu'il les a visités pour la première fois.

Voici quelques autres exemples du même ordre, extraits du dossier de mon enquête :

II. — 1° Plusieurs fois dans ma vie de trente-huit ans de sacerdoce, j'ai été poussé instinctivement vers le lit de mourants que je ne savais pas malades. Si je ne craignais pas, vu le grand nombre de lettres que vous devez recevoir, de vous fatiguer, je vous les raconterais. Un seulement.

Une nuit, à une heure du matin, je me réveille brusquement, voyant dans son lit un de mes paroissiens mourant qui m'appelait à grands cris. En cinq minutes je fus habillé, et, une petite lanterne à la main, je courus vers la maison du malade. En route je rencontre un émissaire qui venait à grande course me chercher.

J'arrive auprès du moribond qui avait perdu connaissance sous l'atteinte d'une attaque d'apoplexie. J'eus juste le temps de réciter la formule de l'absolution, puis il mourut.

Or, cet homme très fort, très robuste, s'était couché à neuf heures du soir dans les meilleures conditions.

Bouin  
Chanoine honoraire, curé de Couze (Dordogne). [Lettre 4.]

III. — J'avais de très bons amis, fermiers à Chevennes ; je ne les avais pas vus depuis quelque temps. Une nuit, j'eus un cauchemar affreux : je voyais le feu à leur ferme, je faisais des efforts surhumains pour courir appeler au secours et restais impuissant, aucune voix ne sortait de ma gorge, mes pieds restaient attachés au sol ; je vis ainsi le feu se communiquer à plusieurs bâtiments ; enfin, au moment d'un écroulement général, je fis un effort violent pour me dégager des décombres, et je m'éveillai, la gorge sèche, tout courbaturé. Je sautai hors du lit. A ce moment ma femme s'éveilla. Je lui racontai mon rêve. Elle rit beaucoup de me voir aussi tremblant.

Le lendemain, dans la journée, je recevais un exprès m'annonçant qu'une partie de la ferme avait été détruite par un incendie.

Georges Parent,  
Maire, à Wiège-Paty (Aisne). [Lettre 20.]

IV. — Mon père Palmero, ingénieur colonial des ponts et chaussées, natif de Toulon, après avoir passé vingt ans à la Réunion, où il s'était marié et avait eu cinq enfants, prit sa retraite et vint fixer à Toulon, en 1867.

Ma mère, qui était née à la Réunion, d'une des plus nobles familles, ne quitta pas son pays sans un serrement de cœur, d'autant qu'elle laissait son père et sa mère dans une situation que des revers de fortune avaient grandement amoindrie.

Les premières années passées en France, où tout lui était inconnu, furent si pénibles pour elle que mon père, dont la bonté était sans égale, prit la secrète résolution de faire venir ses beaux-parents auprès de nous.

Il se garda bien de s'en ouvrir à sa femme qui, malgré son grand amour pour son père et sa mère, se serait opposée à une détermination aussi coûteuse et dont les suites pouvaient être si préjudiciables aux intérêts d'une famille de sept personnes vivant sur la retraite de mon père.

Ma mère ignorait donc, et pour plusieurs raisons, la démarche faite par mon père, et, l'eût-elle sue, qu'elle n'y aurait pas cru. Mon grand-père et ma grand-mère, d'un âge très avancé, vivaient à la Réunion, au milieu d'autres enfants,

entourés de soins et des mille satisfactions que procure une existence honnête et tranquille.

Rien ne faisait donc prévoir qu'ils accepteraient, comme ils le firent, la proposition de leur gendre.

Quittant tout, vendant les quelques meubles qu'ils avaient, poussés par cette force inconnue qui a nom destinée, ils prirent, ces deux vieillards, le premier paquebot pour la France, sans écrire (leur lettre serait arrivée après eux), sans télégraphier (aucune communication entre Bourbon et la métropole à cette époque).

On était donc sans nouvelle, lorsqu'une nuit du mois de mai 1872, ma mère se réveillant en sursaut dit à mon père: « Mon ami, mes enfants, levez-vous, je viens de voir passer papa et maman là, devant Toulon, en bateau; habillez-vous, nous n'avons que le temps de leur préparer leur chambre. »

Mon père, qui ne croyait pas avoir été aussi persuasif dans sa lettre et ne pouvait pas supposer qu'un paquebot avait quitté la Réunion quelques jours après l'arrivée de cette lettre, se mit à rire et conseilla à ma mère de se recoucher et de laisser les enfants dormir.

La première émotion passée, ma mère se rendit à ce conseil et se recoucha, non sans répéter qu'elle était *sûre d'avoir vu passer en bateau son père et sa mère devant le port de Toulon*.

Le lendemain, nous recevions un télégramme de Marseille nous annonçant l'arrivée de grand-père et grand-mère, par paquebot des Messageries maritimes.

Lorsque ma mère raconta à son père la vision de la nuit précédente, ils nous dirent que fatigués par le voyage et sur le point de revoir leur fille tant aimée, ils ne dormaient pas à cette heure-là et que dans un élan de leur cœur, leurs yeux avaient sondé l'obscurité, leurs mains s'étaient jointes, et quelques tours de roues les séparant à peine du but, ils s'étaient dit: « C'est là qu'est notre fille, nous allons la voir et l'embrasser dans quelques heures ». On était en vue de Toulon.

Ma grand-mère habite avec moi, elle est fort âgée; lorsque je lui rappelle son arrivée en France, ses yeux brillent, et je comprends que son fluide ait traversé la distance pour venir toucher le cerveau de celle qui lui avait fait tout quitter, à un âge où le moindre déplacement effraye et désoriente.

Palmero,  
Agent des Postes et Télégraphes, à Marseille. [Lettre 26.]

V. — Mon père, étant en pension à 60 kilomètres environ de chez lui, fût réveillé une nuit en sursaut par cette idée douloureuse autant que soudaine que sa mère se mourait. (Était-ce un rêve?) Il ne put se rendormir jusqu'au jour, saisi

d'une grande frayeur, et dès le réveil alla solliciter du maître de pension l'autorisation de retourner chez lui. On la lui refusa. Une lettre de son père lui apprit que cette même nuit et *à la même heure* sa mère, que l'on croyait perdue, avait reçu les sacrements et avait parlé de lui à plusieurs reprises. Mais après avoir approché de si près la mort, elle vécut encore longtemps.

Bernard Vandenhougen,  
à Mantes. [Lettre 31.]

VI. — Il y a quelques années, j'habitais une propriété située à quelques kilomètres de Papeete, chef-lieu de nos établissements français en Océanie. J'avais dû me rendre à une séance de nuit du Conseil général et vers minuit, quittant la ville, seul dans une petite charrette anglaise, je fus assailli par un orage épouvantable.

Mes lanternes s'éteignirent, la route que je suivais, bordée par la mer, était absolument noire, mon cheval prit peur et s'emballa. Tout d'un coup, je ressentis un choc violent : ma voiture venait de se briser contre un arbre.

Les deux roues étaient restées avec leur moyeu au lieu de l'accident, et moi, projeté entre le cheval et le caisson à moitié broyé, j'étais entraîné par l'animal affolé dans une course au cours de laquelle j'aurais dû cent fois me tuer.

Cependant, n'ayant pas perdu mon sang-froid, je parvins à calmer mon cheval et à descendre de l'épave sur laquelle je me trouvais. J'appelai au secours pour la forme, me trouvant en pays absolument désert.

Tout à coup, j'aperçois une lumière paraissant se diriger vers moi, et quelques instants après, ma femme arrive, ayant parcouru une distance d'environ 2 kilomètres pour venir directement sur le théâtre de l'accident.

Elle me raconta qu'étant endormie elle s'était éveillée subitement, *voyant très nettement que j'étais en danger de mort*, et, sans hésiter, elle avait allumé une lanterne, et sous la pluie torrentielle était accourue à mon secours.

Il m'était arrivé bien souvent de revenir de la ville en pleine nuit, mais jamais ma femme n'avait éprouvé la moindre inquiétude à mon sujet. Cette nuit-là, elle a vu réellement ce qui m'arrivait, et n'a pu résister à l'impérieux besoin de se porter à ma rencontre.

Quant à moi, je n'ai aucune souvenance d'avoir dirigé un ardent appel mental de son côté, et j'ai été, je l'avoue, complètement sidéré quand, à plus de cent mètres de moi, dans la nuit, j'ai entendu une voix me crier :

« Je sais que tu es blessé, mais me voilà. »

Jules Texier,  
à Châtellerault. [Lettre 50.]



VII. — J’habitais à Cette<sup>8</sup>, avec ma femme, ma belle-mère et mes deux filles, une villa sur le versant de la montagne. J’allais tous les matins à la ville, conduit par une voiture louée au mois, qui venait me prendre à huit heures et demie du matin. Or, un jour, je m’éveillai à cinq heures, après un rêve horrible.

Je venais de voir *une jeune fille tomber d’une fenêtre* et qui s’était tuée sur le coup. Je fis part de ce rêve à ma famille : il était sept heures, et c’était le moment où tous se levaient ; ils en furent émus. Je descendis au jardin, attendant la voiture qui devait me prendre vers huit heures comme d’habitude ; mais, à neuf heures et demie seulement elle arrivait. Je me fâchai de ce retard qui me gênait pour mes affaires. Mais le cocher me dit que, s’il avait remplacé son maître qui avait l’habitude de venir me prendre, c’est que le matin même, à cinq heures, sa fille (de dix ans, je crois) *était tombée de la fenêtre* et était morte.

Je n’avais jamais vu cette jeune fille.

Martin Halle,  
19, rue Clément-Marot, Paris. [Lettre 61.]

VII. — Il y a six ans, j’eus un second enfant que, vu mon état de santé, ma mère emmena le lendemain de sa naissance chez elle, à soixante lieues, pour le faire nourrir sous ses yeux. Je fus malade, puis convalescente. Je commençais à me lever et (ai-je besoin de le dire ?) ma pensée était sans cesse avec le cher petit être qu’on m’avait ôté si vite et que je n’avais qu’entrevu.

Nous avions fréquemment de ses nouvelles et elles étaient très satisfaisantes ; nous étions on ne peut plus tranquilles à son sujet. Un matin, je m’éveille avec une oppression singulière : j’avais rêvé, la nuit, mon enfant *bossu*. Je le dis à mon mari, je me mets à pleurer ; il me rit au nez. Aussitôt levée, pendant son absence, j’écris à ma mère, lui disant mon rêve et demandant qu’on nous écrive sans tarder et qu’on nous parle longuement du cher petit ange.

On nous répond par mille éloges sur l’enfant : c’était un poupon magnifique ; enfin un grand-père fier de son petit-fils... Quelque temps après, ma mère, qui ne m’avait pas vue depuis ma couche, vient nous voir, et, le soir, dans l’intimité du coin du feu, nous révéla, à mon mari et à moi, que ma lettre l’avait rendue malade de saisissement ; qu’en effet, au moment où cette lettre était arrivée, *mon enfant était bossu*. Il avait eu cela une quinzaine, ce n’était rien en réalité, puisque quelques massages intelligemment faits avaient supprimé cette petite rondeur ; mais ma mère et la nourrice, sans en rien dire à personne, avaient été réellement

<sup>8</sup> Ancienne orthographe du nom de la ville de Sète. NDE.

inquiètes. Ma lettre était arrivée au plus fort de la chose, alors qu'affolée, ma mère avait montré l'enfant au docteur, qui l'avait aussitôt rassurée en lui disant de ne pas m'alarmer inutilement.

Marie Duchein,  
à Paris. [Lettre 166.]

IX. — J'étais chez une de mes amies, au mois d'octobre 1896. Ayant à loger des soldats, à cause de la revue du tsar, et le mess se trouvant chez eux, le cuisinier, au moment de partir, avait pris par mégarde un couvert de la maison, qu'il avait emballé avec les leurs.

Aussitôt partis, on s'aperçut de la disparition dudit couvert.

Mon amie écrivit aussitôt, et, le surlendemain matin, en s'éveillant, elle me dit :

« Marie, j'ai rêvé que je recevrais mon couvert aujourd'hui, et, en même temps, une lettre. Mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le papier à lettre est *rose, tout couvert d'écriture*, sans une place, sans le moindre petit coin oublié, et l'enveloppe doit être blanche ! »

Nous attendîmes avec impatience le facteur qui nous apporta, en effet, le couvert et la lettre à enveloppe blanche, feuillet *rose*, les quatre pages *couvertes d'écriture*.

Comment se fait-il que mon amie ait pu deviner si juste, en un rêve ?

Marie Bouvry,  
à Brimont.

X. — J'ai un frère aujourd'hui âgé de 29 ans, qui, en 1889, partit pour le Chili, à Santiago. Il avait l'habitude de nous donner de ses nouvelles très régulièrement. A une lettre reçue en 1892 (la date au juste je ne me la rappelle pas), maman nous dit avoir vu en rêve mon frère malade et *porté à l'hôpital, sur une civière*. Les lettres mettent environ trente-cinq jours pour faire le trajet de Santiago en France. Cinq mois se passèrent sans nouvelles. Enfin, une lettre nous arrive, dans laquelle mon frère nous dit *sortir de l'hôpital* où il était en traitement depuis cinq mois ; il y avait été transporté, ayant eu la fièvre typhoïde, et avait eu ensuite une pleurésie.

Marie Vialla,  
30, rue Victor-Hugo, à Lyon. [Lettre 146.]

XI. — Un oncle de ma belle-sœur qui vit encore et qui se trouvait alors à la campagne, à environ 60 kilomètres de Bayonne, rêva une nuit qu'un de ses amis intimes, M. Rausch, *était assassiné sur les allées marines de Bayonne* en rentrant chez lui.

Le lendemain matin, M. Boin, l'oncle de ma belle-sœur, raconta son rêve, sans d'ailleurs y ajouter foi ; mais peu après il apprit la nouvelle que son ami avait été assassiné sur les allées marines de Bayonne par des Espagnols, dans la nuit où il avait eu son rêve.

Je signe ces lignes comme étant l'expression de la vérité, mais je vous serais obligé de vouloir bien ne publier ni le nom de ma famille ni le mien.

G. F.,  
à Bordeaux. [Lettre 177.]

XII. — En 1872 ou 1873, ma mère, encore jeune fille, habitait rue des Tonnelles, chez sa mère. Elle connaissait une famille de pauvres gens nommés Morange, qui habitaient rue Saint-Antoine, près du lycée Charlemagne. Un samedi soir, elle rencontre cette famille, et la petite Morange qui l'aimait beaucoup vient lui montrer une robe neuve mise le jour même. Elle quitte l'enfant et rentre chez elle. Le lendemain matin, en se réveillant, ma mère raconte à sa mère *avoir rêvé que la famille Morange était morte*.

Dans la matinée, on apprend qu'ils sont tous morts pendant la nuit dans l'incendie de leur maison.

Marcel Gerschel,  
Paris, 80, Faubourg-Saint-Denis. [Lettre 204.]

XIII. — Je puis vous affirmer un fait absolument authentique qui s'est passé il y a quelques années. J'ai vu une nuit en rêve deux dames de ma connaissance, *en grand deuil*, quoique je n'eusse alors la moindre idée qu'un membre de leur famille fût mort ou même malade. Je les interrogeai et j'appris qu'elle portaient le deuil d'un monsieur, frère de l'une et mari de l'autre.

Quelques jours après, j'appris que le décès avait eu lieu la nuit même de mon rêve. La mort était arrivée à Moscou ; les dames étaient en Allemagne, et moi j'habitais Mitau (Courlande, Russie).

Sophie Herrenberg,  
à Mitau. [Lettre 234.]

XIV. — Il y a trente ans, ma famille habitait Marseille. Un matin, mon père nous dit avoir rêvé la nuit précédente que sa mère, habitant en Alsace et qu'il ne savait pas malade, était morte.

Quelques jours après, il apprenait qu'en effet sa mère était décédée cette nuit-là

N. Nische,  
à Châlons-sur-Marne. [Lettre 279.]

XV. — A. Étant jeune femme, j'ai assisté en rêve au vol d'un cheval de mon mari par deux individus, et à toutes les précautions prises pour le faire sortir sans bruit de l'écurie. A mon réveil, j'ai raconté mon rêve à mon mari qui est allé à l'écurie qu'il a trouvée vide. Trois ans plus tard les voleurs ont été pris, et le cheval payé.

B. Une nuit, je vois en rêve un ami de mon mari : il était dans un caveau entouré par ma mère et mes sœurs mortes, pour lesquelles ce monsieur avait eu une vive sympathie. Il était enveloppé de longs linges blancs, vint à moi me faire un profond salut, puis disparut ainsi que mes parentes. Quelques jours après mon mari mourait.

Si vous croyez devoir signaler ces deux rêves, ne me nommez pas, je suis veuve et vis modestement dans mon ermitage.

Vve C. F.  
[Lettre 312.]

XVII. — Au mois d'octobre 1898, le 13 ou le 14, je venais de quitter Mme G..., chez laquelle j'avais passé quelques jours, pour rentrer ici. Dans la nuit suivante, elle vit en rêve un naufrage, avec des quantités de noyés. A son réveil, elle voulait (persuadée, par d'autres exemples, qu'elle a une sorte de seconde vue) me télégraphier pour me prier de ne pas partir ; mais elle en fut empêchée par son mari. Le 15 octobre, les journaux annonçaient une grosse tempête, et la perte d'un navire, ayant occasionné une centaine de morts. Heureusement pour moi, ce n'était pas le mien.

P. P.,  
Docteur en droit, à Philippeville. [Lettre 396.]

XVIII. — Mme B... habitait, il y a plusieurs années, dans une villa près de

la ville de Yokohama. Elle avait l'habitude de se mettre au lit une heure avant le dîner. Une après-midi (elle ne se rappelle pas bien si elle était tout à fait réveillée ou encore à moitié endormie) elle s'écrie tout à coup : « Ah ! Mon Dieu, voilà M. N... qui se noie ! Sauvez-le, sauvez-le !... Ah ! il est mort ! » *Elle l'avait vu distinctement*. Son mari tâcha de la rassurer en riant de son rêve, comme il dit, mais peu de temps après un messenger vient lui annoncer que leur ami, M. N..., s'est noyé en prenant son bain habituel dans le fleuve avant de monter à leur villa pour dîner avec eux. L'intention de dîner chez les B... explique facilement qu'il ait pensé à eux au moment d'aller se baigner. L'heure de l'accident et celui du « rêve » de Mme B... coïncidaient exactement.

F. E. Bade,  
à Hambourg. [Lettre 447.]

XIX. — En 1884, dans les premiers jours d'avril, à Nice, je rêvai que mon mari, couché et malade, me disait : « Viens m'embrasser. » (Nous vivions séparés depuis longtemps.) Alors avait lieu l'exposition de Nice. Le 11 avril, vendredi saint, une voix me dit : « Va à l'exposition aujourd'hui, ou tu ne le reverras plus. » Dans la nuit du 12 au 13 une dépêche arriva : mon mari était frappé de congestion. Le 13, départ pour Paris. Je vis mon mari au Val-de-Grace *tel que dans mon rêve* : il est mort le 15 sans avoir repris connaissance.

Je désire garder l'anonyme : de simples initiales, je vous prie.

Vve A. S.,  
à Nice. [Lettre 483.]

XX. — Je tiens à vous signaler un rêve que j'ai fait il y a six ans environ et qui m'a fortement impressionnée, quoique je ne sois pas superstitieuse.

A cette époque, j'étais institutrice dans un pensionnat du département de l'Aisne. Une nuit, je rêve que je marchais dans la principale rue de notre ville, quand, en levant les yeux, j'aperçois dans un ciel très clair, direction nord-est, une grande croix noire au-dessous de laquelle je lus bien distinctement les deux lettres suivantes disposées comme ceci : M†M

Le lendemain, je racontai mon rêve en cherchant vainement si quelqu'un de ma famille portait un nom commençant par cette même initiale ; ne trouvant pas, je pensai à autre chose. Quelques jours après (je ne saurais malheureusement préciser au juste), je reçois une lettre m'annonçant qu'une tante qui demeurait

dans un village situé au nord-est de notre ville et s'appelant Marguerite Marconnet, venait de mourir. Cette coïncidence entre mon rêve et cette mort était si saisissante que jamais je ne pus l'oublier, et ce qui m'étonne surtout c'est que, en connaissant fort bien ma tante, je ne la voyais que fort rarement, qu'il y avait fort longtemps que je ne l'avais vue, et que je ne pensais presque jamais à elle.

L. Marconnet,  
à Montbéliard. [Lettre 540.]

XXI. — Il y a quelques années, j'ai lu dans un journal mensuel (anglais) qu'un ami de sir John Franklin a vu en rêve que ledit Franklin échouait dans son expédition arctique, et que cet ami nommé, si je m'en souviens au juste, Walter Snoo, a vu toute la contrée où le malheur arriva.

Aussitôt, il se réveille, et étant bon dessinateur, prend un crayon, et dessine les canots, les blocs de glace environnants, bref toute la contrée.

Ce dessin, il l'envoya alors à un de ses amis, propriétaire d'un grand journal américain illustré, dans lequel on inséra le dessin avec une courte mention des impressions de Walter Snoo ; naturellement, on ne pouvait avoir aucun avis sur l'exactitude de l'événement dessiné.

Lorsqu'on trouva, longtemps après, les dépouilles mortelles de Franklin et de ses compagnons dans les glaciers arctiques, les témoins oculaires ont aussi dessiné le lieu, la position des corps inertes et glacés, des canots, des chiens attelés et crevés : tout concordait avec le dessin.

Je ne sais plus le nom du journal illustré, ni du journal mensuel anglais, mais ce serait sans doute pour vous une chose facile de constater par vos rapports avec le monde entier l'exactitude de cette lettre, que j'ose vous écrire.

Dr Bronislaw Galecki,  
Avocat, place Cathédrale, à Farnow, Galicie (Autriche). [Lettre 563.]

XXII. — Je puis vous certifier l'authenticité absolue des faits suivants :

J'avais alors sept ans, ma mère, qui jamais n'avait consenti à m'éloigner d'elle, se rendit cependant un jour au désir d'une de mes tantes et me laissa partir avec elle en province, après mille recommandations.

Un mois s'était écoulé sans incident, ni accidents, lorsqu'un matin ma mère accourut à la hâte chez mon oncle et lui dit ceci :

« Je vous en prie, écrivez bien vite à ma sœur, pour lui demander des nouvelles de ma fille, car je suis dans une inquiétude mortelle ! Je l'ai vue cette nuit en rêve

couverte de sang et étendue sans vie sur une route. Un malheur lui est arrivé bien certainement, j'en ai le pressentiment. Or, vous savez qu'en ces sortes de choses je ne me trompe jamais!»

Mon oncle plaisanta ma mère, et lui dit que sa femme était assez prudente pour ne m'exposer à aucun danger. Le lendemain même, il recevait une lettre écrite de la veille, dans laquelle sa femme lui racontait, avec défense de le dire à ma mère, l'accident qui m'était arrivé.

La nuit même où ma mère m'avait vue couverte de sang, ma tante m'avait emmenée avec trois autres personnes en voiture. Il faisait noir, la lanterne s'était éteinte, et nous nous trouvions en pleine campagne, sans savoir où nous étions, lorsque soudain le cheval qui trottait tranquillement se cabra, se jeta sur une haie qui bordait le chemin, jeta à terre les personnes qui se trouvaient dans la voiture, on ne sait comment, sans la moindre égratignure; moi seule, qui à ce moment dormais profondément, je fus entraînée par le choc sous le ventre du cheval qui me laboura la figure et la poitrine de ses pieds, et dans les efforts qu'il faisait pour se relever, me déchirait aux cailloux du chemin sur lesquels avait porté plus spécialement le côté droit de ma figure.

Le sang coulait en abondance, j'avais l'oreille déchirée, j'entendais les cris d'appels désespérés et ne pouvais y répondre, car ainsi que je l'ai dit, pas de lumière dans cette nuit noire!... Enfin, des secours arrivèrent d'une maison peu éloignée, et l'on me retrouva évanouie, dans un état déplorable. Un homme en bras de chemise avait passé devant notre cheval et l'avait effrayé.

G. D.,

58, avenue de Saxe, Paris. [Lettre 625.]

XXIII. — Un matin (j'avais alors dix-sept ans), je m'éveille vers sept heures, et je m'endors de nouveau jusqu'à huit heures, et je rêve que je passais devant une maison où habitait une famille que je connaissais, mais ne fréquentais pas. Cette maison avait un magasin, et je rêvais que je voyais ce magasin fermé avec un papier blanc collé à la porte, sur lequel était écrit «Décès». Je m'éveille et raconte mon rêve à maman qui me montra le journal sur lequel cette mort venait d'être annoncée. Cette coïncidence ne prouverait-elle pas un certain déplacement de l'âme pendant le sommeil, fait sans lequel je n'aurais pas pu avoir ce rêve, attendu que rien ne me faisait penser à un décès dans cette famille?

Marie-Louise Milice,

33, rue Boudet, Bordeaux. [Lettre 661.]

XXIV. — L'une de mes amies, actuellement receveuse des postes à Louvigné-du-Dezert (Ille-et-Vilaine), Mlle Blanche Suzanne, était, il y a peut-être de cela vingt-cinq ans, fiancée à un jeune homme, fils de cultivateurs, qui était entré dans l'enseignement. Un jour, elle rêva que son fiancé lui avait adressé une longue lettre dans laquelle il avait écrit la phrase suivante, ou à peu près : « J'aurais mieux fait de rester à la charrue que d'entrer dans l'enseignement. » Le matin, la jeune fille raconta son rêve à sa mère, citant la phrase, puis se rendit à son travail. Quelques heures après, le facteur vient, apportant pour cette jeune personne une lettre de son fiancé. La phrase du rêve *y était écrite intégralement* et identiquement.

Henriette François,  
à Bromerg-osen (Allemagne). [Lettre 662.]

XXV. — Voici ce qui arriva à mon père, conseiller d'État, homme âgé, septuagénaire, lors de son séjour à la campagne, où il était venu prendre un peu de repos. C'était à la Saint-Elie. A la campagne, où il n'y a guère de distractions et de changements, où tous les jours se ressemblent, mon père n'avait plus conscience du temps et avait même oublié que c'était fête. Ce matin-là, en prenant son déjeuner, il nous conta un de ses songes de la nuit précédente : il avait vu sa belle-sœur, qui était loin de lui, demandant si les obsèques de son mari devaient avoir lieu le jour de la Saint-Elie ou un autre jour. En nous contant ce songe, mon père fut très étonné d'apprendre que justement ce jour-là était la Saint-Elie. Après avoir réfléchi et discuté sur l'étrangeté des songes en général, mon père prit le train pour se rendre à la ville, promettant de revenir le même soir. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque, après son arrivée, nous reçûmes de sa belle-sœur une dépêche nous annonçant la mort de son mari, survenue le jour de la Saint-Elie !

Marie de Lesley,  
à Riga-Orel, gouv. de Smolensk (Russie). [Lettre 679.]

XXVI. — J'avais une fille âgée de quinze ans, ma joie, mon orgueil ; j'avais laissé cette enfant avec ma mère, m'absentant pour un petit voyage. Je devais rentrer le 17 mai 1894 chez moi ; or, le 16, je rêve que ma fille est au plus mal, qu'elle m'appelle en pleurant de toutes ses forces, je me réveille très agitée, disant tout songe est mensonge. Dans la journée, je reçois une lettre de ma fille, ne se plaignant pas, me racontant ce qui se passe chez nous. Le lendemain, je rentre chez moi, je ne vois pas ma fille accourir au-devant de moi selon son habitude ;



une bonne me dit qu'un mal subit l'a prise, je monte vite, une grande douleur de tête la faisait souffrir, je la fis coucher. Hélas! elle ne s'est plus relevée: une angine couenneuse se déclara deux jours après, et, malgré tous nos soins, la pauvre enfant s'éteignait le 29 mai. Or, deux nuits avant ce malheur, je m'étais mise sur mon lit, dans un cabinet séparé par une porte, je fermais les yeux et ne dormais pas; ma fille, elle, s'était assoupie; la garde veillait. Tout à coup, une vive clarté pénètre dans l'obscurité de la chambre, avec une rapidité et un éclat rappelant le soleil du mois d'août à midi. J'appelle la garde-malade. Elle attendit un instant pour me répondre; pendant ce temps j'étais déjà auprès du lit de ma fille, la lumière s'était éteinte, la lueur avait disparu. La garde paraissait saisie d'effroi, je l'interrogeai en vain, mais le lendemain elle dit aux personnes de la maison, et elle dit encore à présent, qu'elle a aperçu mon mari, mort six mois auparavant, aux pieds du lit de ma fille.

Cette personne vit, elle a quarante-six ans, et elle le répète à qui veut l'entendre.

Mme R. de L.,  
à Lacapelle. [Lettre 683.]

XXVII. — A. L'un de ces derniers jours, j'étais très nerveuse en songeant à mon défunt mari, mort depuis sept ans, lorsqu'en me mettant au lit, je pris un journal, où je lus une critique sur l'un des livres écrit par M. K.

Après avoir lu cette critique, j'eus un ardent désir de me procurer ce livre, d'autant plus que M. K. était un ancien ami de mon mari.

Le lendemain, en arrivant au collège de jeunes filles où je suis professeur, une des élèves de la classe supérieure m'apporte un livre et dit: « Madame, je voudrais bien que vous lisiez ce livre, et que vous m'en donniez votre avis. » J'ouvre le livre, et je vois que c'était le livre tant désiré par moi à la veille de ce jour.

B. Si ce fait était unique, je l'aurais peut-être passé sous silence, mais pendant la durée de la même semaine il en arriva un second qui me frappa également. J'ai rêvé d'une des élèves, qui était déjà partie dans une autre ville et que je n'ai pas vue depuis un an.

Je l'ai vue dans le rêve avec les cheveux coupés.

Le lendemain, au gymnase, une des élèves de ma classe s'approche de moi et dit: « Madame, j'ai reçu la lettre de mon amie Z..., elle me prie de vous saluer; elle est très contrariée en ce moment parce qu'on lui a coupé les cheveux. »

Pourquoi ces deux faits si étranges dans la même semaine?

M. Onanoff,  
Faganray, mer d'Azov. [Lettre 684.]

On voit que les exemples de vue à distance, en rêve, ne manquent pas. En voici quelques autres encore. Il nous semble bien que ces observations si multipliées rendent toute négation impossible. Ceux-ci sont extraits des *Hallucinations télépathiques*. Le premier est du D<sup>r</sup> Gaodall Janes, demeurant à Liverpool, 6, prince Edwin street.

XXIX. — Mme Jones, femme de William Jones, pilote à Liverpool, gardait le lit le samedi 27 février 1869. Lorsque j'allai chez elle, le lendemain dimanche, à 3 heures de l'après-midi, je rencontrai son mari, qui était en chemin pour venir me chercher, parce que sa femme avait le délire. Il me raconta qu'à peu près une demi-heure auparavant il était à lire dans la chambre de sa femme. Tout d'un coup, elle se réveilla d'un profond sommeil en déclarant que son frère William Roulands, également pilote à Liverpool, s'était noyé dans le fleuve (Mersey). Son mari essaya de la calmer en lui disant que Roulands était à sa station du dehors et qu'il ne pouvait se trouver sur le fleuve à cette heure-ci. Mais elle persista à soutenir qu'elle avait *vu* qu'il se noyait.

Des nouvelles arrivèrent dans la soirée, annonçant que, vers l'heure mentionnée, c'est-à-dire vers deux heures et demie, Roulands s'était noyé. Il y avait eu un grand coup de vent en mer, le bateau du pilote n'avait pu mettre un pilote à bord d'un bâtiment qui voulait entrer. Il avait donc dû le conduire. Lorsqu'on fut dans le fleuve, en face du phare, sur le rocher, le petit bateau se renversa, et Roulands et un autre pilote furent noyés.

C'est également là un exemple frappant de vue à distance, en rêve. L'enquête en a prouvé l'authenticité absolue. Il en est de même du cas suivant signalé par une dame Green, de Newry (Angleterre) :

XXX. — Je voyais deux femmes convenablement habillées, conduisant seules une voiture pareille à une voiture à transporter les eaux minérales. Le cheval trouva de l'eau devant lui, il s'arrêta pour boire, mais ayant manqué de point d'appui, il perdit l'équilibre, et en essayant de le reprendre il glissa dans l'eau. Au choc, les femmes se levèrent, appelant au secours : leurs chapeaux tombèrent de leurs têtes, et tout fut englouti dans l'eau. Je me retournai en pleurant, demandant s'il n'y avait personne pour les secourir. Sur ce, je me réveillai, fort agitée, et mon mari se réveilla aussi. Je lui racontai le rêve. Il me demanda si je connaissais les femmes et je lui répondis que non, qu'il me semblait que je ne les avais jamais vues. Pendant toute la journée, je ne réussis pas à me soustraire à l'impression du rêve et de l'inquiétude dans laquelle il m'avait plongée.

Je fis remarquer à mon fils que c'était l'anniversaire de sa naissance, et de la mienne aussi, le 10 janvier, et c'est la raison qui me fait me souvenir exactement de cette date.

Au mois de mars, je reçus une lettre et un journal de mon frère, qui habitait en Australie et qui me faisait part du chagrin qu'il avait eu de perdre une de ses filles, qui s'était noyée avec une amie, précisément à cette date et à cette heure, en tenant compte de la différence des longitudes.

On parle de l'accident dans deux passages différents du journal *Inglewood Advertiser*.

Le journal *Inglewood Advertiser* a publié le 11 janvier 1878, le récit de l'accident, qui correspond exactement à la vue du rêve.

Voici encore un cas bien remarquable de vue à distance en rêve. Le sujet est le fils de l'ancien évêque protestant de l'Iowa (États-Unis) ; il a vu en rêve, à une distance de près de 5 kilomètres, son père tombant dans un escalier. Voici la relation qu'il écrivait à un de ses parents :

XXXI. — Je dois dire d'abord qu'il y avait entre mon père et moi un lien d'affection plus fort que les liens ordinaires entre père et fils, et depuis des années il me semblait connaître et sentir quand il était en danger, fussions-nous même séparés de plusieurs milles.

La nuit où il tomba dans l'escalier, j'étais revenu de mes affaires, vers 8 heures, après une journée de travail très fatigante, et je m'étais retiré aussitôt après le souper. J'ai l'habitude de me coucher du côté du mur. Nos têtes sont vers le nord, de sorte que je suis sur le côté ouest du lit. Je tombai endormi aussitôt que ma tête toucha l'oreiller, et je dormis d'un sommeil lourd et profond. Je n'entendis pas ma femme se coucher et je ne vis rien jusqu'au moment où mon père m'apparut en haut de l'escalier en train de tomber. Je me précipitai pour le saisir et sautai à bas du lit en faisant beaucoup de bruit. Ma femme se réveilla en demandant ce que, diable, je pouvais bien faire. J'avais aussitôt allumé une lampe et vu à ma montre qu'il était 2 heures un quart. Je demandai à ma femme si elle avait entendu le fracas. Elle me répondit négativement. Je lui dis alors ce que j'avais vu, mais elle essaya de m'en faire rire, sans y réussir.

Je ne dormis plus de la nuit, je ne m'étais même pas recouché ; l'impression avait été trop vive pour que je pusse mettre en doute que mon père s'était gravement blessé. J'allai à la ville de bonne heure le matin et télégraphiai à la maison, demandant si tout allait bien : je reçus une lettre de mon père, qui confirmait l'exactitude de ma vision correspondant avec l'événement *à la même minute*. Le triste résultat de la chute, nous ne le connaissons tous que trop, mais comment

à une distance de plus de trois milles je vis mon père tomber, c'est ce que je ne prétends pas expliquer.

H.-M. Lee.

M. Sullivan, évêque d'Algowia, confirme le fait pour l'avoir entendu rapporter immédiatement<sup>9</sup>.

L'exemple qui précède a été publié par M. Sidgwick dans les *Proceedings* de la Société psychique de Londres. Il y ajoute le cas suivant envoyé en août 1890 par Mme A. de Holstein (29, avenue de Wagram, Paris). Ce cas est un peu moins satisfaisant comme preuves que le dernier, parce que le rêve ne fut raconté à personne avant que son caractère véridique eût été reconnu; il semble cependant avoir fait tant d'impression sur le D<sup>r</sup> Golinski, qu'il devient improbable que les détails en aient été beaucoup changés plus tard. Il diffère des précédents en ce que l'impression clairvoyante semble avoir été due non à quelque rapport entre l'agent et le sujet ou à quelque crise spéciale subie par l'agent, mais à son anxiété et son désir intense d'avoir du secours. (Ondes psychiques?)

Voici ce qu'écrivit le D<sup>r</sup> Golinski, médecin à Krementchug, en Russie :

XXXII. — J'ai l'habitude de dîner vers 3 heures et de faire après ce repas un petit somme d'une heure ou une heure et demie. Au mois de juillet 1888, je me suis étendu comme d'habitude sur un canapé et je me suis endormi à peu près à 3 heures 30. J'ai rêvé qu'on sonnait et que j'avais la sensation ordinaire un peu désagréable qu'il fallait me lever et aller chez un malade. Puis je me suis vu directement transporté dans une petite chambre aux tentures sombres. A droite de la porte d'entrée, se trouvait une commode, et sur cette commode je remarquai une bougie ou une petite lampe à pétrole d'une forme particulière. Je suis vivement intéressé par la forme de cette bougie différente de toutes celles qu'il m'était arrivé de voir. A gauche de la porte d'entrée, je vois un lit dans lequel est couchée une femme qui a une forte hémorragie. Je ne sais pas comment je suis parvenu à savoir qu'elle a une hémorragie, mais je le sais. Je fais un examen de la femme, mais en quelque sorte par acquit de conscience, car je sais d'avance à

---

<sup>9</sup> *Sciences psychiques*, 1891, p. 215. On trouvera dans *Phantasms of the Living* (vol. I, p. 338, n° 108) un cas singulièrement semblable à celui-là, ou le chanoine Warburton se réveille en sursaut voyant son frère tomber dans un escalier. Comparer aussi le n° 24 dans le même volume, p. 202; et un rêve de M. Dreuilhe décrit au chapitre précédent, XLVI, p. 425.

quoi m'en tenir, quoique personne ne me parle. Ensuite je rêve d'une façon vague de quelques secours médicaux que je donne, puis je m'éveille d'une manière inhabituelle. Ordinairement je me réveille lentement, je reste quelques minutes dans un état d'assoupissement, mais cette fois je me suis réveillé presque en sursaut, comme si quelqu'un m'avait éveillé. Il était 4 heures et demie.

Je me suis levé, j'ai allumé une cigarette, et je me promenai par la chambre dans un état d'excitation toute particulière, réfléchissant au rêve que je venais de faire. Depuis assez longtemps, je n'avais pas eu de cas d'hémorragie d'aucun genre dans ma clientèle et je me demandais quelle pouvait être la cause de ce rêve.

Environ dix minutes après mon réveil, on sonna et je fus appelé chez une malade. En entrant dans la chambre à coucher, je fus saisi, car je reconnus la chambre dont je venais de rêver. C'était une femme malade, et ce qui me frappa surtout, ce fut une bougie à pétrole placée sur la commode, absolument à la même place, et de la même forme que dans mon rêve, et que je voyais pour la première fois. Mon étonnement fut si grand que j'ai, pour ainsi dire, perdu la distinction nette entre le rêve passé et la réalité présente, et, m'approchant du lit de la malade, je lui dis tranquillement : « Vous avez une hémorragie, » et je ne revins à moi que lorsque la malade me répondit : « Oui, mais comment le savez-vous ? »

Frappé de la coïncidence étrange de mon rêve avec ce que j'ai vu, j'ai demandé à la malade à quelle heure elle avait décidé de m'envoyer chercher. Elle me répondit qu'elle était indisposée depuis le matin. A peu près à 1 heure de l'après-midi apparut une légère hémorragie suivie de malaise, mais elle n'y fit pas attention. L'hémorragie devint très forte vers 2 heures, et la malade s'inquiéta davantage. Son mari n'étant pas à la maison, elle ne savait que faire, et elle se coucha, espérant que cela s'arrêterait. Entre 3 et 4 heures elle était toujours indécise et dans une grande anxiété. A peu près à 4 heures et demie, elle se décida à m'envoyer chercher. La distance entre ma maison et la sienne est de vingt minutes de marche.

Je ne connaissais la malade que pour l'avoir soignée dans le temps, mais je ne savais rien de l'état actuel de sa santé. En général, je ne rêve pas souvent et c'est le seul rêve de ma vie dont je me souviens, grâce à son caractère véridique.

Mme Henry Sidgwick a décrit<sup>10</sup> plusieurs expériences de vue à distance par

---

<sup>10</sup> *Ann. Sc. psychiques*, 1892, p. 17.

une jeune fille de quinze ans magnétisée, que l'on peut certainement adjoindre aux observations faites dans les rêves. Nous citerons ici deux de ces expériences.

XXXIII. — Miss Florence F..., maintenant Mme R..., une voisine, fut invitée à venir un soir, après avoir préparé une expérience comme épreuve pendant la journée. Elle arriva et ordonna au sujet d'aller à la cuisine et de lui dire ce qu'elle voyait. Le sujet répondit : « La table est au milieu de la pièce, et dessus il y a une boîte couverte d'une nappe. — Qu'y a-t-il dans la boîte, Fannie? demandai-je. — Oh! je n'ose pas regarder dans la boîte! Miss Florence serait peut-être furieuse. — Miss Florence veut bien que vous regardiez. Enlevez la nappe, Fannie, et dites-moi ce qu'il y a. » Tout de suite elle répondit : « Il y a sept pains et seize biscuits. » (C'était exact.)

Je veux bien que ce soit de la communication de pensée, parce que miss Florence était dans la chambre, et sans nul doute les faits étaient tout à fait présents à son esprit, les choses ayant été arrangées par elle comme épreuve; mais ce qui suit n'en est certainement pas.

Miss Florence demanda à Fannie ce qu'il y avait dans l'écurie. Elle répondit : « Deux chevaux noirs, un gris et un rouge. » (Elle voulait dire un bai.) Miss Florence : « Ce n'est pas ça, Fannie : il n'y a que mes chevaux noirs à l'écurie. » Dix ou quinze minutes après, un frère de miss Florence vint à la maison et dit à sa sœur qu'il y avait des voyageurs à la maison, et en le questionnant nous apprîmes que le cheval gris et le « rouge » leur appartenaient, et qu'ils avaient été à l'écurie. Il y avait une demi-heure, quand Fannie les signala.

Sans doute, on peut avancer la théorie que Fannie arriva à cette connaissance par l'intermédiaire de l'esprit de quelqu'une des personnes se trouvant alors chez miss Florence, ou que, par sympathie télépathique avec son frère ou son père, miss Florence était inconsciemment prévenue des faits et que Fannie prit son renseignement à cette source inconsciente; mais cette hypothèse n'est-elle pas un peu alambiquée?

XXXIV. — A. M. Howard demeurait à six milles de chez moi. Il venait de faire construire une grande maison en bois. Notre sujet n'avait jamais vu cette maison, bien que, je pense, il ait pu en avoir entendu parler. M. Howard venait de passer quelques jours hors de chez lui et demanda que Fannie y allât et vît si tout était bien. Elle s'exclama à la grandeur de la maison, mais elle se moqua de la laideur de la clôture de la façade, disant qu'elle ne voudrait pas avoir une aussi vieille et horribles clôture devant une si belle maison. — « Oui, dit Howard en riant, ma femme m'en veut à mort pour la clôture et les marches de la façade.

— Oh ! interrompit Fannie, les marches sont belles et neuves. — Elle n'y est plus, dit Howard, les marches sont encore plus laides que la clôture. — Ne voyez-vous pas, s'écria Fannie avec impatience, comme elles sont neuves et propres ? Hein ! (et elle semblait absolument révoltée, à en juger par son ton). Je les trouve vraiment belles. »

Changeant de sujet, Howard lui demanda combien de fenêtres il y avait à la maison. Presque immédiatement elle en donna le nombre (je crois que c'était vingt-six). Howard pensait que c'était trop, mais en comptant avec soin, il trouva que c'était exact.

De chez moi, il alla directement chez lui, et, à sa grande surprise, trouva que, pendant son absence, sa femme s'était servie d'un charpentier qui avait construit de nouvelles marches pour le perron, et le travail avait été terminé un jour ou deux avant que Fannie examinât les lieux avec son invisible télescope.

B. Le fils de M. Howard était allé dans un comté voisin et l'on n'attendait pas son retour avant quelques jours. Fannie connaissait ce jeune homme (André). M. Howard, étant obligé de retourner à la station, était encore avec nous le soir suivant. Sa foi dans notre « oracle » avait pris de plus grandes proportions, et il nous suggéra de faire une visite chez lui par le moyen des merveilleuses facultés de Fannie. Elle décrivit les chambres parfaitement, jusqu'à un bouquet sur une des tables, et dit que plusieurs personnes jeunes étaient là. Interrogée sur leurs noms, elle répondit qu'elle n'en connaissait aucune, sauf André. « Mais, dis-je, André n'est pas à la maison. - Comment ! Ne le voyez-vous pas ? — Vous êtes sûre ? — Oh ! Est-ce que je ne connais pas André ? Là, vous dis-je, il est là. »

M. Howard rentra chez lui le matin suivant et constata qu'André était rentré tard la veille et que plusieurs jeunes gens du voisinage avaient passé la soirée avec lui.

Voici un autre cas, très remarquable, de vue à distance par un sujet magnétisé. Le récit en a été fait d'abord par le D<sup>r</sup> Alfred Backman, de Kalmar

En réponse à une lettre demandant à M. A. Suhr photographe à Ystad, en Suède, s'il pouvait se rappeler quelque chose d'une expérience hypnotique faite par M. Hansen, il y a plusieurs années, en présence des frères Suhr, le D<sup>r</sup> Backman reçut le récit suivant.

XXXVI. — C'est en 1867 que nous, les frères soussignés, nous sommes établis à Odensa (en Danemark), où nous voyions très souvent notre ami commun, M. Carl Hansen, l'hypnotiseur, qui habitait près de nous. Nous rencontrions journellement un homme de loi, M. Balle, maintenant avocat à Copenhague,

sur lequel Hansen avait une grande influence hypnotique, et qui désira, un soir, être endormi d'un sommeil assez profond pour devenir clairvoyant.

Notre mère habitait à cette époque Roeskilde, en Seeland. Nous demandâmes à Hansen d'envoyer Balle la visiter. Il était tard dans la soirée, et, après avoir un peu hésité, M. Balle fit le voyage en quelques minutes. Il trouva notre mère souffrante et au lit; mais elle n'avait qu'un léger rhume qui devait passer au bout de peu de temps. Nous ne croyions pas que ceci fût vrai, et, comme contrôle, Hansen demanda à Balle de lire au coin de la maison le nom de la rue. Balle disait qu'il faisait trop sombre pour pouvoir lire; mais Hansen insista, et il lut « Skomagerstraede ». Nous pensions qu'il se trompait complètement, car nous savions que notre mère habitait dans une autre rue. Au bout de quelques jours, elle nous écrivit une lettre dans laquelle elle nous disait qu'elle avait été souffrante et s'était transportée dans Skomagerstraede.

Autre cas encore de vue à distance, d'un fait actuel, en rêve.

XXXVII. — J'habitais Wallingford. Mon meilleur ami était un jeune homme nommé Frédéric Marks, gradué de l'école scientifique de Yale. Frédéric avait un frère nommé Charles, qui habitait alors l'État central de New-York, près du lac Oneida. Un jour qu'il pleuvait, l'après-midi, Frédéric monta dans sa chambre pour s'étendre et paresser. Une heure après environ, il descendit, disant qu'il venait de *voir son frère Charles*, dans une vision, croyait-il. Celui-ci était *dans un petit bateau à voile*, et avait avec lui un compagnon assis à l'arrière. Il faisait une forte tempête, car les vagues étaient énormes. Charles se tenait à l'avant, *étreignant le mât avec un de ses bras*, tandis que de l'autre il saisissait le beaupré qui s'était brisé. Sa position dangereuse effraya tellement Frédéric qu'il s'éveilla ou que la vision disparut. Dans sa famille, on pensa qu'il s'était endormi inconsciemment et qu'il n'avait fait que rêver.

Cependant, trois ou quatre jours après, Frédéric reçut une lettre de Charles racontant une aventure qu'il venait d'avoir sur le lac Oneida. Le matin du jour en question lui et un camarade allèrent au lac, louèrent un bateau, et mirent à la voile. Comme le temps était beau, ils descendirent le lac jusqu'à l'île Frenchman, à une distance d'environ vingt milles.

L'après-midi, comme ils retournaient, une tempête furieuse s'éleva. Charles s'occupait de vider l'eau, pendant que son compagnon tenait le gouvernail. Au plus fort de la tempête, le beaupré se cassa. Charles, voyant le danger, sauta à l'avant du bateau, et, saisissant le mât d'une main, le beaupré de l'autre, essaya



d'amarrer celui-ci. Ils réussirent à empêcher le bateau de couler, mais il finit par échouer. Ils sautèrent dans l'eau et atteignirent le bord, sains et saufs.

Le lac Oneida est à trois cents milles environ de Wallingford, et, en tenant compte de la différence de l'heure, on trouva que l'accident et la vision ou le rêve de Frédéric devaient avoir eu lieu à la même heure, peut-être à la même minute. Les tempéraments et les caractères de ces deux frères sont dissemblables, et aucune affinité particulière ne paraît exister entre eux. Frédéric habite maintenant Santa-Anna (Californie) et Charles la ville de New-York.

B. Bristol.  
Short Beach (États-Unis).

Des lettres de MM. Charles et Frédéric Marks expliquent en détail le péril et la vision. On les trouvera dans les Annales de sciences psychiques (1892, p 230-235). Il y a là, à n'en pouvoir douter, un cas de *vue à distance* bien certain. Remarquons dans la lettre de M. Charles Marks le passage suivant :

En réponse à cette question : « Avez-vous su que votre frère croyait vous voir en ce moment ? » je répondrai qu'autant que je me le rappelle, je n'ai pas eu conscience que mon frère me voyait. Je crois que toute ma pensée, toute mon attention était occupée par ce que faisais, lorsque, me levant sur le banc, j'essayais de baisser la voile, à cet instant où mon frère me vit lui apparaître. Connaissant les habitudes de mon frère (c'est un homme exceptionnellement fort et bien portant), je pense qu'à ce moment il devait dormir, car avec sa robuste constitution, quand il en a envie, il peut s'endormir presque instantanément pendant le jour, et assez souvent il se livre à la sieste l'après-midi. Pendant son séjour à Wallingford, il était étudiant à l'École scientifique de Yale (Sheffield).

C. R. Marks.

Toutes ces relations prouvent avec certitude que l'être humain est doué de facultés encore inconnues lui permettant de voir ce qui se passe au loin. Voici un exemple beaucoup plus remarquable encore, dans lequel la personne qui a joué le principal rôle a non seulement vu, mais paraît s'être transportée elle-même en une sorte de *double* et a été vue non seulement par son mari, mais encore par un autre témoin.

XXXVIII. — Le 3 octobre 1863, je quittai Liverpool pour me rendre à New-

York par le steamer *City-of-Limerick*, de la ligne Inman, capitaine Jones. Le soir du second jour, peu après avoir quitté Kinsale Head, une grande tempête commença, qui dura neuf jours. Pendant tout ce temps, nous ne vîmes ni le soleil ni les étoiles, ni aucun vaisseau ; les garde-corps furent emportés par la violence de la tempête, une des ancrs fut arrachée de ses amarres et fit beaucoup de dégâts avant qu'on pût la rattacher. Plusieurs voiles fortes, bien qu'étroitement carguées, furent emportées et des boute-hors brisés.

Pendant la nuit qui suivit le huitième jour de la tempête, il y eut un peu d'apaisement, et pour la première fois depuis que j'avais quitté le port, je pus jouir d'un sommeil bienfaisant. Vers le matin, je rêvai que je voyais ma femme que j'avais laissée aux États-Unis. Elle venait à la porte de ma chambre, dans son costume de nuit. Sur le seuil, elle sembla découvrir que je n'étais pas seul dans la chambre, hésita un peu, puis s'avança à côté de moi, s'arrêta et m'embrassa, et, après m'avoir caressé pendant quelques instants, elle se retira tranquillement.

Me réveillant, je fus surpris de voir mon compagnon dont la couchette était au-dessus de moi, mais pas directement, — parce que notre chambre était à l'arrière du bâtiment — s'appuyant sur son coude et me regardant fixement. « Vous êtes un heureux gaillard, me dit-il enfin, d'avoir une dame qui vient vous voir comme ça. » Je le pressai de m'expliquer ce qu'il voulait dire ; il refusa d'abord, mais me raconta enfin ce qu'il avait vu, étant tout à fait éveillé et accoudé sur sa couchette. Cela correspondait exactement avec mon rêve.

Le nom de ce compagnon était William J. Tait, il n'avait pas un caractère à plaisanter habituellement, mais c'était au contraire un homme posé et très religieux et dont le témoignage peut être cru sans hésiter.

Le lendemain du débarquement, je pris le train pour Watertown, où se trouvaient ma femme et mes enfants. Lorsque nous fûmes seuls, sa première question fut : « Avez-vous reçu ma visite il y a une semaine, mardi ? — Une visite de vous, dis-je, nous étions à plus de 1000 milles sur la mer ! — Je le sais, répliqua-t-elle, mais il m'a semblé vous avoir rendu visite. — C'est impossible, dites-moi ce qui vous fait croire cela. »

Ma femme me raconta alors qu'en voyant la tempête et apprenant la perte de *l'Africa*, parti pour Boston le jour où nous avons quitté Liverpool pour New-York, et qui avait échoué au cap Race, elle avait été extrêmement inquiète sur mon sort. La nuit précédente, la même nuit où, comme je l'ai dit, la tempête avait commencé à diminuer, elle était restée éveillée longtemps en pensant à moi, et environ vers 4 heures du matin, il lui sembla qu'elle venait me trouver. Traversant la vaste mer en fureur, elle rencontra enfin un navire bas et noir, monta à bord et descendant sous le pont, traversant les cabines jusqu'à l'arrière, arriva

à ma chambre: « Dites-moi, ajouta-t-elle, a-t-on toujours des chambres comme celle que j'ai vue, où la couchette supérieure est plus en arrière que celle d'en dessous. Il y avait un homme dans celle de dessus qui me regardait fixement, et pendant un instant j'eus peur d'entrer, mais enfin je m'avançai à côté de vous, me penchai, vous embrassai et vous serrai dans mes bras, puis je m'en allai. »

La description donnée par ma femme était correcte dans tous ses détails, bien qu'elle n'eût jamais vu le bateau. Je trouve dans le journal de ma sœur que nous partîmes le 4 octobre, arrivâmes à New-York le 22 et à la maison le 23.

S. R. Wilmot,  
manufacturier à Bridgeport

Le *New York Herald* indique que la *City-of-Limerick* quitta Liverpool le 3 octobre 1863, Queenstown le 5, arriva de bonne heure le matin du 22 octobre 1863, et signale la tempête ainsi que la situation critique du navire et le naufrage de *l'Africa*. L'enquête a confirmé de diverses façons cet étrange récit. La sœur de M. Wilmot, qui voyageait sur le même bateau, écrit notamment :

Au sujet du si curieux phénomène éprouvé par mon frère lors de notre voyage sur le *Limerick*, je me rappelle que M. Tait, qui ce matin-là me conduisait déjeuner à cause du terrible cyclone qui faisait rage, me demanda si la nuit dernière j'étais venue voir mon frère, dont il partageait la même chambre. « Non, répondis-je, pourquoi? — Parce que j'ai vu une femme en blanc qui est venue voir votre frère. »

Mme Wilmot a écrit de son côté :

En réponse à la question: « Avez-vous remarqué quelque détail sur l'homme que vous avez vu dans la couchette supérieure? » Je ne puis pas, si longtemps après, dire avec certitude que j'aie remarqué des détails, mais je me rappelle distinctement que je me sentis très troublée par sa présence en le voyant ainsi nous regarder d'en haut.

Je crois que je racontai mon rêve à ma mère le lendemain matin; et je sais que toute la journée j'eus le sentiment très net d'avoir été voir mon mari. L'impression était si forte que je me sentais heureuse et réconfortée d'une manière inusitée — et à ma grande surprise.

Mme S. R. Wilmot<sup>11</sup>.  
Bridgeport, 27 février 1890.

---

<sup>11</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1891, p. 219.

Ce cas très remarquable mérite une attention particulière. Il est un peu ancien : le récit a été écrit probablement plus de vingt ans après l'événement, un des témoins est mort et ne peut donner un rapport de première main de ce qu'il observa. On ne peut affirmer qu'après si longtemps la mémoire des témoins, toute bonne qu'elle reste, soit exacte, ni qu'on puisse se fier à tous les détails. Cependant, après avoir fait toutes les réserves, il est incontestable qu'il y a eu une remarquable correspondance entre les impressions des trois personnes. Mme Wilmot a — rêvant ou éveillée — une vision de son mari dans laquelle elle perçoit exactement une partie de ce qui l'entoure ; M. Wilmot rêve ce que sa femme pense et, de plus, la voit et la sent ; et, M. Tait éveillé voit de ses yeux le rêve de M. Wilmot. Voilà trois faits inexplicables qu'il faut admettre. Quant aux *doubles*, aux manifestations du corps *fluidique* ou *astral*, c'est là un sujet sur lequel nous aurons à revenir plus tard.

M. Marcel Séméziès Sérizolles rapporte les curieuses observations suivantes faites sur lui-même<sup>12</sup>.

XXXIX. — En novembre 1881, j'eus un rêve très lucide pendant lequel je lisais un volume de vers. J'éprouvais les sensations exactes de la lecture réelle, non seulement je comprenais ce que je lisais, j'en jouissais, mais encore mes yeux remarquaient le gros grain du papier, un peu jaune, l'impression très noire et assez grasse, mes doigts tournaient les feuilles épaisses et ma main gauche soutenait le volume assez lourd.

Tout d'un coup, au tournant d'une page, je m'éveillai, et machinalement, à moitié dormant encore, j'allumai ma bougie, je pris sur ma table le crayon et les papiers qui y étaient toujours à côté du livre à lire le soir (c'était ce jour-là un ouvrage d'histoire militaire), et j'écrivis les deux dernières strophes que je venais de lire dans ce volume de rêve.

Il me fut impossible, malgré de très violents et douloureux efforts de mémoire, de me rappeler un seul vers en dehors de ces douze qui paraissaient traiter une question de métaphysique et dont le sens reste incomplet, la période étant inachevée. Les voici, tels que je les crayonnai alors :

Du temps où je vivais une vie antérieure,  
 Du temps où je menais l'existence meilleure,  
 Dont je ne puis me souvenir,

---

<sup>12</sup> *Sciences psychiques*, 1895, p. 279.

Alors que je savais les effets et les causes.  
Avant ma chute lente et mes métamorphoses  
Vers un plus triste devenir ;

Du temps où je vivais les hautes existences,  
Dont hommes nous n'avons que des réminiscences  
Rapides comme des éclairs ;  
Où peut-être j'allais libre à travers l'espace,  
Comme un astre laissant voir un instant sa trace  
Dans le bleu sombre des éthers...

Ces vers ne sauraient être une réminiscence de lecture, je les ai cherchés sans les rencontrer dans tous les recueils parus : c'était bien un volume inédit et resté inconnu que je lisais dans ce songe.

Voici maintenant un ou deux cas de pressentiments ou de divination par le rêve.

Vers 1880, mon père étant magistrat à Montauban, il y avait au tribunal, un avoué nommé Laporte. Je le vois encore, mince, blond, des yeux froids, quelque chose d'énigmatique. Il est à noter que j'étais alors très jeune homme, que les gens de robe m'intéressaient peu et que je n'avais avec eux que les relations de courtoisie stricte que doit entretenir un fils de magistrat avec tous les membres du tribunal. En 1883, mon père mourut, et peu après l'avoué Laporte fut nommé juge à Nontron (Dordogne). J'y fis à peine attention et j'avais perdu complètement le souvenir de ce magistrat, lorsque, deux ou trois années plus tard, une nuit, en rêve, je vis mon père se promener dans un endroit vague, une sorte de sol tremblant qui semblait flotter sur des nuages. Mon père, attitude, vêtements, démarche, sourire, était tel qu'avant sa mort. Tout d'un coup, je vis une forme sortir des nuages du fond et s'avancer vers lui. Cette forme prit peu à peu l'apparence réelle de M. Laporte, et lorsque les deux ombres se trouvèrent l'une près de l'autre, j'entendis très distinctement ces mots prononcés par mon père : « *Tiens, vous voilà, Laporte, c'est donc votre tour?* » A quoi M. Laporte répondit simplement : « *Mais oui, c'est bien moi,* » et ils se serrèrent les mains.

Or, quelques jours plus tard, je trouvai dans mon courrier un billet de faire part : M. Laporte, juge à Nontron (Dordogne) était mort, très jeune, le jour même où j'avais eu ce rêve.

Un autre cas, presque semblable, mais moins funèbre. De celui-là, j'ai conser-

vé la date, 18 décembre 1894. Dormant et rêvant, j'aperçus dans son étude, compulsant des dossiers, un notaire habitant une petite ville, distante d'environ 20 kilomètres du chef-lieu où je vivais alors. Ce notaire avait entre les mains des capitaux à moi, et d'habitude il se présentait chez moi une ou deux fois l'an, à des époques irrégulières, m'apportant les intérêts échus. Je le répète, ses visites n'avaient aucune date fixe, et je ne voyais jamais ce notaire, homme très honorable, conseiller général, maire et décoré, que très correct de tenue et presque élégant. Cette nuit-là, je le vis vêtu d'une longue redingote bleue et coiffé d'une calotte de soie noire. Or, le surlendemain, 20 décembre, dans la matinée, M. X... se présentait dans mon cabinet de travail et me remettait une somme arriérée et inattendue.

« Eh bien, lui dis-je, qu'avez-vous fait de votre redingote bleue et de votre calotte de soie noire ? »

Il me regarda avec la plus vive surprise et me répondit : « Mais comment donc connaissez-vous si bien mon costume d'intérieur ? »

Je lui contai mon rêve et il m'avoua alors, non sans étonnement, que le 18 décembre, il avait en effet veillé fort tard dans son étude et qu'il portait les vêtements par moi décrits.

De ces trois rêves, le dernier indique une *vue distance d'un fait actuel*, le second est une sorte de manifestation télépathique de mourant, mais qui ne doit pas venir de lui, assez étranger au percipient : c'est peut-être encore de la vue à distance, mais d'un ordre bien transcendant. Le premier paraît indiquer une composition, une invention réelle, de l'esprit de l'auteur, analogue aux produits de cérébration inconsciente signalés par Maury, Condillac, Voltaire, Tartini, Abercrombie, etc.

A propos des songes, le fait historique suivant est connu depuis longtemps :

XLII. — Une nuit, la princesse de Conti vit en songe un appartement de son palais prêt à s'écrouler, et ses enfants, qui y couchaient, sur le point d'être ensevelis sous les ruines. L'image présentée à son imagination remua son cœur et tout son sang. Dans sa frayeur, elle s'éveilla en sursaut et appela les femmes qui dormaient dans sa garde-robe. Elles vinrent au bruit recevoir les ordres de leur maîtresse. Elle leur raconte sa vision, et déclare qu'elle veut absolument qu'on lui apporte ses enfants. Ses femmes lui résistent en citant l'ancien proverbe : que tous songes sont mensonges. La princesse renouvelle son ordre avec instance. La gouvernante et les nourrices firent semblant d'obéir ; puis revinrent sur leurs pas dire que les jeunes princes dormaient tranquillement, et que ce serait un

meurtre de troubler leur repos. La princesse, voyant leur obstination et peut-être leur tromperie, demanda fièrement sa robe de chambre. Il n'y eut plus moyen de reculer ; on fut chercher les jeunes princes, qui furent à peine, dans la chambre de leur mère que la chambre où ils dormaient s'écroula<sup>13</sup>.

La vue à distance, sans les yeux, en rêve, ressemble, par une analogie très étroite, à ce qui a maintes fois été constaté par les magnétiseurs sur leurs sujets « lucides ». Voici un exemple incontestablement authentique observé par plusieurs médecins à propos de l'ablation du sein opérée sans douleur pendant le sommeil magnétique, rapportée par Brierre de Boismont.

XLIII. — Mme Plantin, âgée d'environ 64 ans, écrit-il (obs. 106), avait consulté, au mois de juin 1828, une somnambule que le D<sup>r</sup> Chapelain lui avait procurée ; celle-ci l'avait prévenue qu'une glande se formait sous son sein droit et menaçait de devenir cancéreuse.

La malade passa l'été à la campagne, et suivit avec peu d'exactitude le régime qu'on lui avait prescrit. Elle revint à la fin de septembre voir le D<sup>r</sup> Chapelain, et lui avoua que la glande avait considérablement augmenté. Il commença à la magnétiser le 23 octobre suivant et le sommeil se manifesta peu de jours après ; mais le somnambulisme lucide chez elle ne fut jamais que très imparfait. Les soins donnés ralentirent les progrès du mal sans le guérir. Enfin, le sein s'ulcéra, et le docteur jugea qu'il n'y avait d'espoir de salut que dans l'amputation. M. Jules Cloquet, chirurgien d'un rare mérite, fut du même avis ; il restait encore à décider la malade ; le D<sup>r</sup> Chapelain y parvint, grâce à l'influence magnétique qu'il exerçait sur elle. Il travailla de toute la puissance de sa volonté à produire l'insensibilité de l'organe, et quand il crut y avoir réussi, il pinça fortement avec ses ongles, sans causer de douleurs, le bout du sein dont on devait faire l'ablation. La malade ignorait le jour précis de l'opération, qui fut le 12 avril 1829. Le D<sup>r</sup> Chapelain la fit entrer dans l'état magnétique ; il magnétisa fortement la partie sur laquelle on allait agir.

Voici le rapport qui fut fait à ce sujet à l'Académie de médecine<sup>14</sup>.

«Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet, en arrivant à dix heures et demie, trouva la malade habillée et assise dans son fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait peu près une heure

---

<sup>13</sup> Voir pour ces sortes de rêves : Suétone, *Vie d'Auguste* ; Cicéron, *De la Divination* ; Valère-Maxime, *Des Songes*, etc.

<sup>14</sup> *Archives générales de médecine*, mai 1829, p. 131.

qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure, et M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour. La malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opération, elle se déshabilla elle-même et s'assit sur une chaise.

« M. Pailloux, élève interne de l'hôpital Saint-Louis, fut chargé de présenter les instruments et de faire les ligatures.

« Une première incision, partant du creux de l'aisselle, fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La seconde, commencée au même point, cerna la tumeur par en bas et fut conduite à la rencontre de la première; les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

« Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité; aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration; ni dans la voix; aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés. La malade n'a pas cessé de présenter cet état d'abandon et d'impassibilité automatique qu'elle offrait à l'arrivée de M. Cloquet. Lorsque le chirurgien a lavé la peau aux environs de la plaie, avec une éponge imbibée d'eau, la malade manifesta des sensations semblables à celles produites par le chatouillement et dit plusieurs fois avec hilarité: « Ah! finissez, ne me chatouillez pas. »

Cette dame avait une fille mariée à M. Lagandée, malheureusement elle habitait la province, et ne put se rendre à Paris que quelques jours après l'opération. Mme Lagandée entra en somnambulisme et était douée d'une lucidité très remarquable.

XLIV. — « M. Cloquet pria le D<sup>r</sup> Chapelain de mettre Mme Lagandée en état magnétique et lui fit plusieurs questions sur sa mère. Elle lui répondit comme il suit: Ma mère est très affaiblie depuis quelques jours; elle ne vit plus que par le magnétisme, qui la soutient artificiellement: il lui manque de la vie. — Croyez-vous qu'on puisse soutenir la vie de votre mère? — Non, elle s'éteindra demain matin de bonne heure, sans agonie, sans souffrance. — Quelles sont donc les parties malades? — Le poumon droit est rétréci, retiré sur lui-même; il est entouré d'une membrane comme de la colle; il nage au milieu de beaucoup d'eau. Mais c'est surtout là, dit la somnambule en montrant l'angle inférieur de l'omoplate, que ma mère souffre. Le poumon droit ne respire plus, il est mort. Le poumon gauche est sain: c'est par lui que ma mère vit. Il y a un peu d'eau



dans l'enveloppe du cœur (le péricarde). — Comment sont les organes du bas-ventre? — L'estomac et les intestins sont sains, le foie est blanc et décoloré à la surface. »

M. Chapelain magnétisa la malade plusieurs fois dans la journée du lundi, et parvint à peine à la faire sommeiller. Quand il revint le mardi, vers sept heures du matin, elle venait d'expirer. Les deux docteurs désiraient vérifier les déclarations de la somnambule sur l'état intérieur du corps; ils obtinrent le consentement de la famille pour en faire l'autopsie. M. Moreau, secrétaire de la section de chirurgie de l'Académie, et M. le D<sup>r</sup> Dronsart furent priés d'en être les témoins, et il fut arrêté qu'elle se ferait le lendemain en leur présence. Il y fut procédé par M. Cloquet et par M. Pailloux, son aide, assistés du D<sup>r</sup> Chapelain. Celui-ci endormit Mme Lagandée un peu avant l'heure fixée pour l'autopsie. Je ne rapporterai pas une scène de tendresse et de pitié filiale, pendant laquelle cette somnambule baigna de ses larmes le visage inanimé de sa mère.

Le Dr Chapelain se hâta de la calmer. Les médecins désirèrent entendre de sa bouche même ce qu'elle avait déclaré voir dans l'intérieur du corps de Mme Plantin, et la somnambule répéta, d'une voix ferme et sans hésiter, ce qu'elle avait déjà annoncé à MM. Cloquet et Chapelain. Ce dernier la conduisit alors dans le salon qui touche à la chambre où on allait faire l'ouverture, et dont la porte fut exactement fermée. Mme Lagandée était toujours en somnambulisme, et malgré les barrières qui la séparaient de ces messieurs, elle suivait le bistouri dans la main de l'opérateur, et disait aux personnes restées près d'elle: « Pourquoi fait-on l'incision au milieu de la poitrine, puisque l'épanchement est à droite? »

Les indications données par la somnambule furent trouvées exactes, et le procès-verbal d'autopsie fut écrit par le D<sup>r</sup> Dronsart.

Les témoins de ce fait, ajoutait M. de Boismont, sont tous vivants; ils occupent dans le monde médical un rang honorable. On a interprété de différentes manières leur communication, mais on n'a jamais élevé de doute sur leur véracité.

Ainsi, voilà une observation incontestable de vue magnétique sans l'intermédiaire des yeux. Elle est encore plus remarquable que cette ablation du sein sans douleur, que nous avons rapportée, parce que c'est la *première* opération magnétique médicale qui ait été faite. M. de Boismont ajoute le cas suivant à propos de cette vue à distance.

XLV. — Un magistrat, conseiller à la Cour, m'a raconté le fait suivant. Son

épouse avait une femme de chambre d'une santé languissante. Le traitement magnétique se faisait secrètement, car ses intentions charitables ne l'eussent pas mise à l'abri des plaisanteries. Cette dame se faisait aider par son mari. Un jour que la séance magnétique avait été accompagnée de fortes douleurs, la somnambule demanda du vin vieux : le mari prit un flambeau et sortit pour en aller chercher. Il descendit le premier étage sans accident ; mais la cave était située assez profondément au-dessous du sol, les marches étaient humides, il glissa à moitié de l'escalier, et tomba en arrière sans se blesser et même sans éteindre la lumière qu'il tenait à la main. Cela ne l'empêcha pas ensuite de continuer sa route et de remonter avec le vin demandé. Il trouva sa femme instruite de sa chute et de tous les détails de son voyage souterrain : la somnambule les lui avait racontés à mesure qu'ils étaient arrivés.

Autre exemple de vue magnétique à distance, tiré du même auteur.

XLVI. — J'ai connu la femme d'un colonel de cavalerie que son mari magnétisait, et qui devint somnambule ; dans le cours du traitement, une indisposition le contraignit à se faire aider par un officier de son régiment. Cela ne dura que huit ou dix jours. Quelque temps après, dans une séance magnétique, le mari, ayant mis sa femme en somnambulisme, il l'engagea à s'occuper de cet officier : « Ah ! le malheureux, s'écria-t-elle, je le vois, il est à X... , il veut se tuer ; il prend un pistolet, courez vite... » Le lieu indiqué était à une lieue ; on monta sur-le-champ à cheval ; mais quand on arriva, le suicide était consommé.

Voici encore une relation de cas curieux de lucidité en somnambulisme, extraits de l'une des dernières lettres reçues dans mon enquête :

XLVII. — Je suis très incrédule quant au spiritisme, et j'étais très sceptique sur le magnétisme, lorsqu'un fait de la plus haute évidence vint m'éclairer et forcer ma conviction sur ce dernier point.

Une demoiselle de trente-six ans, très honorable, d'une distinction et d'une instruction supérieures, vivant dans ma famille, fut atteinte d'un kyste de l'ovaire, et résistait aux médecins qui lui conseillaient de se faire opérer. En 1868, elle fut prise un jour de douleurs terribles, et le docteur B... appelé, craignant une issue fatale après une crise de trente heures, se décida à essayer, en désespoir de cause, de la magnétiser. Il réussit à l'endormir et à adoucir ses souffrances.

Le traitement ainsi continué calma beaucoup la malade et dès la deuxième séance se produisirent des phénomènes de lucidité absolument remarquables.

Chaque fois la malade indiquait avec une extrême précision le jour, l'heure et la minute exacte où devait recommencer un nouvel accès, à des intervalles très irréguliers et s'éloignant de plus en plus. Le médecin averti notait soigneusement ces indications de façon à arriver avant le commencement de la crise et à magnétiser la patiente, qui se trouvait rapidement soulagée.

Une nuit, vers 3 heures du matin, le médecin étant malade, la crise annoncée se produisit et se développa avec une intensité effrayante. La religieuse qui la gardait sachant qu'à la suite de ces constatations j'avais étudié les phénomènes magnétiques dans les ouvrages de Deleuze et du baron du Potet, me suggéra d'essayer de suppléer le docteur absent. En effet, je parvins rapidement à l'endormir et à la calmer, aussi bien, sinon mieux, la patiente déclarant que mon fluide était beaucoup plus calmant. Voilà comment le hasard m'a révélé des qualités de magnétiseur que je ne soupçonnais pas. Je la magnétisais régulièrement tous les soirs, en présence de ma mère et de ma nombreuse famille, et nous assistions à des phénomènes extraordinaires de lucidité.

Malgré le soulagement considérable éprouvé par la malade, elle reconnaissait que le magnétisme n'était pour elle qu'un calmant, que le développement de son kyste faisait des progrès inquiétants, et que l'opération devenait absolument urgente pour éviter une issue fatale. Il fut décidé que Mlle de V... irait, accompagnée de sa mère, se faire opérer à Strasbourg par le docteur Kœberlé, renommé alors pour ce genre d'opérations. La longueur d'un pareil voyage pour la pauvre malade inquiétait le médecin, qui conseilla de le faire en plusieurs étapes. Mais la malade consultée déclara qu'elle pourrait le faire sans inconvénient tout d'un trait en observant les précautions suivantes. Il fallait d'abord emporter plusieurs bouteilles d'eau magnétisée, mais surtout douze ou quinze mouchoirs magnétisés, en ayant soin de les enfermer dans de fortes enveloppes en papier soigneusement et hermétiquement fermées et collées de façon à empêcher toute entrée de l'air extérieur. La malade déclara que dès qu'un commencement de fatigue et de crise se produirait, sa mère déchirant une enveloppe appliquerait un mouchoir sur son front, ce qui amènerait le sommeil magnétique, et ensuite l'appliquerait sur le ventre dans la partie malade.

Malgré ces assurances, nous restâmes tous fort inquiets lorsqu'elle partit avec sa mère.

Tout se passa comme la patiente l'avait annoncé. Le voyage se fit bien d'une seule traite, en n'usant que de quelques mouchoirs magnétisés et sans avoir besoin de recourir à l'eau magnétisée.

En arrivant à Strasbourg, la mère alla présenter sa fille au savant chirurgien, et, le prenant ensuite à part, elle lui soumit une note que le médecin, M. B...,

avait rédigée sous la dictée de la malade. Dans son sommeil, la patiente avait décrit minutieusement son état. « Mon kyste, avait-elle dit, est de la grosseur et de la couleur de ces ballons jaunes dont s'amuse les enfants, son contenu n'est pas fluide, mais composé d'une matière compacte de couleur brune. Sur une de ses faces est déjà formée une nouvelle poche ayant la grosseur d'une demi-petite orange, et, sur l'autre côté, commence à se développer une autre poche de la grosseur d'une demi-noisette. Le kyste est entouré d'adhérences ou ligaments nombreux. » Interrogée par M. B..., son docteur, sur les dangers d'hémorragie dans l'opération, elle répondit qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté, mais à la question sur les craintes de septicémie, elle pâlit affreusement, et, après un moment de silence, elle répondit : « Dieu seul le sait. »

Tel était le contenu de la note que la mère soumit au docteur Kœberlé, qui l'accueillit avec ironie et incrédulité, déclarant qu'il ne croyait pas à ces élucubrations, et comme preuve il ajouta : « Votre fille prétend qu'il y a de nombreux ligaments ; or la palpation vient de me montrer qu'il n'y en a que très peu, le kyste étant flottant sous la pression. Vous voyez donc que ses dires sont purement imaginaires. »

L'opération, cependant, fut des plus longues et des plus graves, à cause du très grand nombre de ligaments, comme l'avait indiqué la malade, et la septicémie s'étant déclarée emporta la patiente en trois ou quatre jours.

Appelé par la malheureuse mère, je partis pour Strasbourg, afin de l'assister dans sa cruelle épreuve. J'ai constaté de mes yeux l'exactitude de tous les renseignements quant au kyste qui avait été conservé après l'opération. J'accompagnai la pauvre mère, avant son départ, chez le savant docteur Kœberlé que je trouvai absolument déconcerté par la minutie des détails et prédictions qui renversaient toutes ses idées. Je lui demandai notamment comment la palpation lui avait fait croire à peu d'adhérences contrairement à la réalité : Il me répondit : « C'est un des cas les plus extraordinaires que j'aie constatés ; évidemment, les adhérences étaient très nombreuses, mais elles étaient longues, ce qui permettait le flottement et déplacement du kyste sous la pression de la main, et m'a fait conclure tout différemment de la réalité. Tout cela est vraiment extraordinaire, car je ne puis contester la parfaite exactitude de toutes les prévisions et indications de la pauvre malade. »

Je ne sais si le docteur Kœberlé vit encore, mais le souvenir de tous ces faits sensationnels a dû être conservé dans la magnifique maison de santé tenue par des religieuses (dont j'ai oublié le vocable) et qui doit encore exister.

Tels sont les faits que je puis vous certifier sur l'honneur et qui me paraissent

de nature à prendre rang dans votre dossier au point de vue strictement scientifique.

C. du Chatellard,  
à Marseille. [Lettre 743.]

P. S. — Vous me permettrez de signer d'un pseudonyme, car je suis très connu à Marseille où j'occupe une situation en évidence, et je ne voudrais pas que mon nom fût mêlé à aucune controverse publique.

Mais je signe ci-dessous de mon vrai nom et à titre confidentiel, pour le cas où, accueillant avec confiance mes déclarations, vous jugeriez intéressant que je les complète par d'autres renseignements qui me paraissent du plus haut intérêt, au point de vue humanitaire et scientifique.

Le même correspondant ajoute :

XLVIII. — Un soir que la malade était magnétisée, calme et lucide, de nombreuses expériences usuelles de magnétisme avaient eu lieu devant une nombreuse chambrée de famille, lorsqu'une de mes cousines eut l'idée de voir si elle pourrait suivre et retrouver mon oncle parti l'avant-veille avec son fils Paul pour faire une tournée dans ses vastes propriétés comprenant plusieurs communes. La magnétisée interrogée déclara les voir dans une auberge dont la description démontra qu'ils étaient dans un village tout autre que celui qu'on supposait. Elle déclara que le père causait avec un garde, et que son fils Paul se balançait sur une chaise devant l'âtre de la cuisine. Tout à coup la magnétisée part d'un long éclat de rire en s'écriant : « Ah ! M Paul qui vient de se renverser. Oh ! quelles drôles de contorsions il vient de faire en tombant ; mais il n'a pas de mal. »

Séance tenante, la sœur de Paul prit la plume pour lui décrire l'heure et les détails de ce grotesque incident. Tout était rigoureusement exact dans le récit, et Paul et son père furent fort intrigués jusqu'à leur retour, avant de savoir comment on avait pu en avoir connaissance.

Si vous désirez contrôler le récit que je vous ai fait soit auprès du docteur Kœberlé (s'il vit encore), soit auprès de la maison de santé qui doit encore exister à Strasbourg ou en France, je vous enverrai confidentiellement le nom de Mlle de V...

Deuxième lettre :

Sensible aux remerciements et à l'intérêt que vous avez témoigné à mes communications, je viens aujourd'hui les compléter, persuadé que vous devrez en tirer des déductions instructives.

Je reviens donc à la séance de l'auberge. Un de mes cousins, présent à cette réunion de famille, me dit de lui ordonner de monter à la salle à manger. La magnétisée me répondit aussitôt : « Mais non ! il y a trois marches à descendre pour se rendre à cette salle à manger. »

XLIX. — On me pria de l'envoyer à l'église et de lui demander la description d'une belle série de tableaux religieux. Convaincu de cette assertion en raison du ton sérieux qui l'avait accompagnée, je transmis ma demande à la magnétisée. Je fus tout étonné en l'entendant rire aux éclats et faire une description très humoristique de ces fameux tableaux. C'était une série de toiles absolument grotesques faites par un habitant du village, où les groupements et le dessin présentaient des anomalies et des effets des plus hilarants. Aussi ce fut un long éclat de rire partagé par ceux des assistants qui connaissaient ces peintures et qui étaient abasourdis de la fidélité de la description et des minutieux détails énumérés.

Il convient de tirer certaines déductions des deux faits précités, au point de vue scientifique. Des savants à demi convaincus, et même des magnétiseurs, ont soutenu que dans des cas semblables le magnétisé peut lire de pareils détails dans la pensée soit du magnétiseur, soit des personnes présentes, ce qui exclurait la vue à distance. Or, ce n'était pas dans ma pensée qu'elle aurait pu les trouver puisque je les ignorais absolument<sup>15</sup>. Ce ne pouvait être non plus dans la pensée de celui qui m'avait prié de transmettre les deux questions, car si d'une part il connaissait les originalités des tableaux, c'était de bonne foi qu'il m'avait fait ordonner de *monter* dans la salle à manger pour en faire la description et que d'autres membres de la famille reconnurent que la magnétisée avait raison de dire qu'il y avait trois marches à *descendre*.

Il en résulte donc que la visite et description des tableaux dans l'église était bien une vue et description à distance, avec cette circonstance que cela se passait entre 10 et 11 heures du soir, heure à laquelle les églises sont fermées et dans une complète obscurité.

Pendant les longues veillées de famille où je la tenais endormie, j'eus un jour l'idée de lui demander la composition d'un remède à nom étrange que je venais de lire dans une pharmacopée. Elle me donna aussitôt la description complète d'une plante avec ses phases successives, sa floraison, son genre, sa famille, en-

---

<sup>15</sup> Nous avons vu que les deux phénomènes existent, *lecture de pensée* et *vue à distance*.

fin toutes les descriptions botaniques les plus minutieuses. Elle ajouta ensuite : « Cette plante vient dans une île, je la vois, elle pousse dans les îles de l'Océanie. » Vérification faite, tous ces détails étaient exacts. J'occupai depuis mes soirées à écrire sous sa dictée la description d'un grand nombre de plantes médicinales. A son réveil, j'amenais sans affectation la conversation sur les plantes qu'elle venait de décrire et sur lesquelles elle ne paraissait avoir que de très vagues connaissances.

Un soir que je l'avais interrogée sur l'aconit, dont elle m'avait fait la description et indiqué la zone de croissance, elle resta longtemps pensive, plongée dans une profonde réflexion, dont j'avais peine à la tirer, et elle finit par me répondre en ces termes que je tiens à *vous répéter scrupuleusement, tant mon souvenir en a été frappé*. Sortant de sa profonde méditation, elle me dit :

« C'est pourtant vrai ; je ne me trompe pas ; comment se fait-il qu'on n'ait pas encore trouvé le remède de ce mal affreux, le remède du cancer ? je vois la plante, elle vient dans les mêmes parages que l'aconit. » Elle en fit la description exacte, complétée en plusieurs séances, ajoutant qu'on reconnaîtrait sa vertu en inoculant à un animal, notamment à un chien, la teinture mère obtenue par la macération de cette plante, ce qui déterminerait une plaie d'apparence cancéreuse.

J'ai essayé plusieurs fois, mais sans succès, d'intéresser des médecins et des botanistes à faire des recherches dans ce sens. Un savant botaniste m'a déclaré que la description semblait se rapporter à « l'oxiria dygina ».

Je vous envoie la description littérale faite de cette plante sous la dictée de la magnétisée. Mieux que moi, vous dont le nom et la science font honneur à notre pays, vous pourriez sans doute pousser à fond ces recherches, et en vérifier le fondement. Quelle auréole vous ajouteriez à votre nom, si vous parveniez, comme Pasteur, à doter l'humanité d'un pareil bienfait !

Nul n'ignore que les magnétisés les plus lucides ont leurs moments de défaillance, surtout les femmes à certaines époques ou sous des influences pathologiques. Mais je n'ai pas de raisons de douter que ses affirmations sur le remède du cancer ne soient aussi probantes que tant d'autres. Sa gravité, sa spontanéité, sa longue méditation avant d'émettre ses affirmations, son ardent désir de voir ainsi guérir des malheureux m'ont profondément impressionné et me portent à croire en ses déclarations.

Toutefois, si vous deviez citer mes communications dans les publications, je tiendrais beaucoup à ce que vous ne citiez pas ce dernier fait, qui seul dans mon récit, n'a pu encore être contrôlé.

Je me permets de ne pas suivre la réserve demandée par mon honorable correspondant, car je n'aurai jamais ni le temps ni la compétence de m'occuper de

cette question, et peut-être un médecin ou un physiologiste trouvant ici cette indication pourra-t-il en faire profiter l'humanité<sup>16</sup>. Puisque la vue à distance et la divination sont possibles, ne dédaignons rien, enregistrons les choses utiles sans rien nier.

Sans multiplier indéfiniment ces exemples, constatons seulement qu'il serait très facile de le faire; et que la vue sans les yeux, dans l'état somnambulique, est un fait assez fréquent, qu'il nous faut admettre malgré les nombreuses fraudes, plus fréquentes encore. La vue à distance, en rêve et en somnambulisme, ne peut plus être niée.

---

<sup>16</sup> Description de la plante. C'est une plante herbacée formant un bouquet de feuilles spatulées assez larges et très tendres; d'un vert ni très clair ni très foncé, mais plutôt clair. C'est avec l'oseille qu'elle a le plus d'analogie. Les feuilles tout unies, sans piquants, minces, contiennent un suc verdâtre très actif qui est encore plus abondant dans la grande tige de 50 centimètres (grosse comme le doigt et allait en s'amincissant) qui s'élève au moment de la floraison du milieu des feuilles. Les fleurs, à peine visibles en boutons rougeâtres avant l'épanouissement, deviennent verdâtres en s'épanouissant, et viennent au bout et tout le long de cette grande tige. Cette tige est entièrement dépourvue de feuilles. La plante croît au penchant d'une montagne, en Suisse probablement...? Elle pousse dans la zone élevée avant les neiges; plus haut on trouve la *renoncule glaciale*; elle vient dans un sol rougeâtre, sec et friable où la végétation est rare et rabougrie. La tige ressemble assez à celle de l'oseille; elle fleurit une fois en été, en juin; cette tige reste jusqu'à l'hiver où elle se dessèche; les toutes petites fleurs deviennent de petites graines noires qui se répandent sur la terre et les feuilles meurent; la racine subsiste et au printemps les feuilles sortent de terre. Probablement de la famille des Polygonées, plante dicotylédone, peut-être de la famille des Renonculacées, l'aconit vient vers les mêmes endroits. La fleur dont l'enveloppe est rougeâtre avant d'éclore, devient verdâtre en s'épanouissant. La tige en est toute couverte. La fleur ressemble beaucoup à celle du *Lapathum*. On lui présenta quelques jours après un *Polygonum alpinum* du Valais et elle répondit: «La plante en question diffère de celle qu'on me présente, en ce que sa fleur est encore plus petite, plus épaisse et plus grasse; elle ne se dessècherait pas aussi facilement. En outre elle est *verdâtre*, tandis que celle-ci est *plus blanche*.» La feuille est moins pointue et surtout moins ligneuse et plus herbacée. Dans l'ensemble, la plante est plus épaisse dans toutes ses parties et même à son extrémité.



CHAPITRE III:  
LES RÊVES PRÉMONITOIRES ET LA DIVINATION DE  
L'AVENIR

*Quum est somnos evocatus animus a societate corporis,  
tum meminit præteritorum, præsentia cernit, futura  
prævidet.*

CICÉRON

Les rêves les plus curieux et les plus difficiles à expliquer sont peut-être encore ceux qui nous montrent un fait, une situation, un état de choses non encore arrivé, et qui se trouve réalisé effectivement à quelque distance de là, dans un avenir plus ou moins rapproché. Il ne s'agit pas seulement ici de voir sans les yeux, mais de voir d'avance ce qui n'existe pas encore.

L'énoncé seul de la question paraît absurde et contradictoire, par conséquent inacceptable. Son acceptation est grosse de conséquences, car elle impliquerait que l'avenir peut être déterminé d'avance par l'enchaînement des causes et des effets successifs et que le libre arbitre est bien voisin d'une illusion.

Avant d'entrer dans l'analyse philosophique d'un problème qui touche aux plus grandes difficultés de la connaissance des choses, voyons d'abord s'il y a des rêves dignes de foi qui aient vraiment montré l'avenir, d'une façon ou d'une autre. C'est là une première constatation nécessaire et sans laquelle il serait superflu de s'engager en des digressions imaginaires.

Eh bien, je dois l'avouer tout de suite, les rêves qui montrent d'avance et avec précision un événement futur sont certains, doivent être acceptés comme réels. Ce ne sont pas des fables, et ici non plus la coïncidence fortuite, le hasard n'explique pas la réalisation du rêve.

Nous venons de voir, au chapitre précédent, des rêves montrant ce qui se passe au loin, dans le présent. Des faits analogues sont observés dans certains cas d'hypnotisme, de magnétisme, de somnambulisme et d'expériences spirites. C'était là une sorte de préface, de préparation naturelle à ce que nous avons maintenant à examiner.

Je citerai d'abord deux rêves dont je puis affirmer l'authenticité absolue,

éprouvés par ma mère en deux circonstances bien différentes, et qu'elle vient encore de me confirmer, pour la vingtième fois peut-être.

Le premier date d'une époque à laquelle elle n'était pas encore venue à Paris. Mes parents habitaient le bourg de Montigny-le-Roi (Haute-Marne). Je commençais mes études à Langres, et ils avaient décidé de quitter la province pour la capitale, surtout dans le désir de préparer pour leurs enfants des carrières plus sûres et plus élevées. Une quinzaine de jours avant leur départ, ma mère rêva qu'elle était déjà à Paris, qu'elle traversait de grandes rues et arrivait devant un canal, au-dessus duquel était jeté un pont à escaliers. Or, quelque temps après son arrivée à Paris, elle alla rendre visite à une de ses parentes demeurant rue Fontaine-au-Roi, dans le faubourg du Temple, et fut bien surprise, en arrivant au canal, de reconnaître le pont, le quai, l'aspect du quartier, dont elle n'avait pu avoir aucune connaissance ni par des gravures, ni autrement.

Ce songe ne peut guère s'expliquer. Il faut admettre que l'esprit puisse voir à distance, et pendant la nuit, des détails que l'on trouvera, de jour, conformes à l'image laissée dans le cerveau. C'est assurément difficile. Je préférerais supposer que des personnes venues de Paris auront raconté à ma mère l'existence de ces sortes de ponts, qu'elle aura oublié ce récit et qu'il sera reparu dans le rêve. Mais ma mère m'affirma absolument que jamais personne ne lui avait parlé ni du canal parisien ni de ces ponts aériens.

Voici son second rêve :

Un certain été, l'une de mes sœurs était allée, avec son mari et ses enfants, habiter la petite ville de Nogent (Haute-Marne) ; mon père les avait accompagnés, et ma mère était restée à Paris. Tous les enfants étaient en bonne santé, et l'on n'avait aucune inquiétude pour eux. Ma mère rêva qu'elle reçoit de mon père une lettre dans laquelle elle lit cette phrase : « Je suis le messager d'une triste nouvelle, le petit Henri vient de mourir presque sans être malade, à la suite de convulsions. » Ma mère en s'éveillant se dit : « Ce n'est qu'un rêve ; tout songe, tout mensonge. » Huit jours après, une lettre de mon père portait *exactement la même phrase*. Ma sœur désolée venait de perdre son dernier-né, à la suite de convulsions.

Dans le premier de ces deux rêves on pourrait, à la dernière rigueur, invoquer, comme nous le disions, un récit oublié, latent dans le cerveau. C'est excessivement peu probable, puisque ma mère est sûre de n'avoir jamais entendu parler de ces ponts. Mais dans le second, quelle explication donner ?

Mon ami regretté, le docteur Macario, auteur d'un ouvrage estimé sur le *Sommeil, les Rêves et le Somnambulisme*, dont j'ai parlé plus haut, rapporte le fait suivant, arrivé dans sa famille :

Mme Macario, dit-il, partit le 6 juillet 1854 pour Bourbon-l'Archambault, afin de prendre les eaux pour une affection rhumatismale. « Un de ses cousins, M. O..., qui habite Moulins, et qui rêve ordinairement ce qui doit lui arriver d'un peu extraordinaire, fit, la nuit qui précéda le voyage de ma femme, le rêve suivant : il vit Mme Macario, accompagnée de sa petite fille, prendre le chemin de fer pour se rendre aux eaux de Bourbon. A son réveil, il pria sa femme de se préparer à recevoir deux cousines qu'elle ne connaissait pas encore.

« Elles arrivent aujourd'hui même à Moulins, ajouta-t-il, et partiront ce soir pour Bourbon ; elles ne manqueront pas, j'espère, de venir nous voir.

« En effet, ma femme et ma fille ne tardèrent pas à arriver à Moulins ; mais, comme il faisait un temps affreux (la pluie tombait à verse), elles descendirent chez un ami, près de la gare du chemin de fer, et n'allèrent point rendre visite (le temps leur manqua) à leur cousin qui habite un quartier fort éloigné de la ville. Celui-ci ne se découragea pas.

« Ce sera pour demain, » pensa-t-il.

« Mais, cette fois encore, il fut trompé dans son attente.

« Persuadé, cependant (nous l'avons déjà fait remarquer : M. O... a l'habitude de rêver vrai), que les avertissements de son rêve étaient justes, il alla au bureau de la diligence qui fait le service de Moulins à Bourbon, pour s'enquérir si une dame, accompagnée de sa fille, dont il donna les signalements, n'était pas partie la veille pour Bourbon. Il lui fut répondu affirmativement ; il demanda alors si cette dame était descendue à Moulins, et apprit que toutes les particularités de son rêve étaient parfaitement exactes. »

Avant de terminer, qu'il me soit permis de faire observer que M. O... n'avait aucune connaissance ni de la maladie, ni du voyage de Mme Macario, qu'il n'avait pas vue depuis plusieurs années<sup>17</sup>.

Le docteur ajoute, à ce propos, le fait suivant :

Le jeudi 7 novembre 1830, au moment où les mineurs de la charbonnerie

---

<sup>17</sup> Sans mettre un seul instant en doute la sincérité absolue du D<sup>r</sup> Macario, que j'ai constatée en toutes circonstances, je répéterai qu'il est regrettable que ce M. O... ait eu le préjugé de ne pas oser signer ses observations et ses convictions. Pourquoi cette étroitesse d'esprit ? Qu'y a-t-il dans ce rêve qui puisse compromettre un honnête homme ?

de Belfast se rendaient à leur travail, la femme de l'un d'eux lui recommanda d'examiner avec soin la corde de la benne ou cuffard, qui sert à descendre au fond du puits :

« J'ai rêvé, dit-elle, qu'on la coupait pendant la nuit. »

Le mineur n'attachait pas d'abord grande importance à cet avis ; cependant, il le communiqua à ses camarades. On déroula le câble de la descente et, à la grande surprise de tous, on le trouva haché en plusieurs endroits. Quelques minutes plus tard, les travailleurs allaient monter dans la benne, d'où ils auraient été infailliblement précipités ; et, s'il faut en croire le *Newcastle Journal*, ils n'ont dû leur salut qu'à ce rêve.

Lors de mes débuts dans le journalisme, à Paris, j'avais pour collègue, au *Siècle*, un écrivain charmant, d'un fort aimable caractère, qui se nommait Émile de la Bédollière. Son mariage a été dû à un rêve prémonitoire.

Dans une petite ville du centre de la France, à La Charité-sur-Loire, département de la Nièvre, il y avait une jeune fille ravissante de grâce et de beauté. Elle était, comme la Fornarina de Raphaël, fille d'un boulanger. Plusieurs prétendants aspiraient à sa main, et l'un d'eux avait une grande fortune. Les parents la préféraient. Mais Mlle Angèle Robin ne l'aimait pas et le refusait.

Un jour, poussée à bout par les instances de sa famille, elle alla à l'église et pria la sainte Vierge de lui venir en aide. La nuit suivante, elle vit en rêve un jeune homme en costume de voyageur, portant un grand chapeau de paille et des lunettes. A son réveil, elle déclara à ses parents qu'elle refusait absolument le prétendant et qu'elle attendrait, ce qui leur mit en tête mille conjectures.

L'été suivant, le jeune Émile de la Bédollière est entraîné par un de ses amis, Eugène Lafaure, étudiant en droit, à faire un voyage dans le centre de la France. Ils passent à La Charité et vont à un bal de souscription. A leur arrivée, le cœur de la jeune fille bat tumultueusement dans sa poitrine, ses joues se colorent d'un rouge incarnat, le voyageur la remarque, l'admire, l'aime, et, quelques mois après, ils étaient mariés. C'était la première fois de sa vie qu'il passait dans cette ville.

Cette curieuse histoire de mariage n'est pas unique dans son genre. Je pourrais en citer plusieurs autres analogues, et je crois même n'être pas indiscret en ajoutant que l'un de nos astronomes contemporains les plus célèbres, M. Janssen, a été vu d'avance en rêve par Mme Jansen assez longtemps avant leur présentation mutuelle.

Alfred Maury cite un cas analogue, mais en l'expliquant par sa théorie des images de la mémoire, qui ne s'applique certainement pas au mariage de la Bédollière, et qui sans doute ne s'applique pas davantage à celui-ci. «M. P<sup>18</sup>..., écrit-il, ancien bibliothécaire au Corps législatif, m'a assuré avoir vu en songe la femme qu'il épousa par la suite, et cependant elle lui était inconnue, ou du moins, il croit qu'il ne l'avait jamais vue réellement : il y a là *selon toute vraisemblance*, un fait de souvenir non conscient.

Le tort des théoriciens est de vouloir tout expliquer, tout enfermer dans leurs cadres. *Selon toute vraisemblance*, à la lumière de nos nouvelles investigations psychique, Alfred Maury se trompe ici.

M. A. Goupil, ingénieur civil à Cognac, nous a communiqué le fait suivant :

A Tunis, entre la Poste et le Café de France, est un coiffeur français dont j'ai oublié le nom. Un matin de l'été de 1891, je faisais une partie de billard avec lui ; cette partie terminée, je lui en proposai une seconde. «Non, me dit-il, j'attends le médecin et je désire savoir ce qu'il a dit.

— Est-ce que vous avez quelqu'un de malade ?

— Non, mais j'ai mon petit neveu âgé de... (11 ans je crois), qui a eu hier soir une hallucination, il s'est levé tout à coup en criant : «Voilà une femme qui veut prendre ma petite cousine (ma fillette de quelques mois), je ne veux pas qu'elle l'emporte.» Cela dura un bon moment et nous ne pûmes lui faire croire qu'il avait rêvé.

— Est-ce qu'il a déjà eu des hallucinations ?

— Non.

— Il se porte bien ?

— Oui, mais je crains que cela soit l'indice d'une fièvre.

— Votre petite fille se porte bien ?

— Oui, très bien. »

Je posais cette dernière question parce qu'il venait de me passer par la tête *que cette vision voulait dire que la petite allait mourir avant peu*. Je ne dis rien de ma pensée à mon interlocuteur qui me quitta. Le lendemain, je lui demandai des nouvelles. Tout son petit monde allait bien. Le surlendemain, même question, et même réponse ; le troisième jour, même question et encore même réponse. Il avait l'air de s'étonner de l'intérêt que je semblais porter à ces enfants que je ne connaissais pas. Trois jours se passèrent sans que je le visse de nouveau. L'ayant

---

<sup>18</sup> Encore un qui n'ose pas se compromettre en donnant son nom.

rencontré le jour suivant dans la rue, je lui demandai si les enfants allaient toujours bien. « Vous savez, me dit-il, que nous avons perdu ma petite fille : elle a été emportée en rien de temps. (Je crois qu'il m'a dit que c'était du croup.)

— Non, dis-je, je ne le savais pas, mais j'attendais cela.

— Comment ?

— Oui, c'est la femme qui l'a emportée.

— Quelle femme ?

— Eh bien, celle qu'a vue votre neveu, elle représentait la mort, la maladie, ou tout ce que vous voudrez ; ça devait être une hallucination prophétique. »

Je laissai là mon homme très étonné : il pourrait affirmer ce récit au moins dans ses lignes principales, car il a été surpris de mes réflexions et il doit s'en souvenir.

Invoquera-t-on encore ici le hasard ? Non. Il y a là quelque chose *d'inconnu* pour nous, mais de réel.

Un ancien magistrat, actuellement député, M. Bérard, a publié l'émouvant récit que voici dans la *Revue des Revues* du 15 septembre 1895 :

« A cette époque, il y a de cela quelque dix ans, j'étais magistrat, je venais de terminer la longue et laborieuse instruction d'un crime épouvantable, qui avait porté la terreur dans toute la contrée ; jour et nuit, depuis plusieurs semaines, je n'avais vu, en veille et en rêve, que cadavres, sang et assassinats.

« J'étais venu, l'esprit encore sous la pression de ces souvenirs sanglants, me reposer en une petite ville d'eaux, qui dort tranquille, triste, morose, sans bruyant casino, sans mail-coachs tapageurs, au fond de nos montagnes vertement boisées.

« Chaque jour, je m'égarais à travers les forêts de chênes, mêlés aux hêtres et aux fayards, ou bien par les grands bois de sapins. Dans ces courses vagabondes, il arrivait parfois que je m'égarais complètement, ayant perdu de vue les cimes élevées qui me permettaient habituellement de retrouver la direction de mon hôtel.

« A la nuit tombante, je débouchais de la forêt sur une route solitaire, qui franchissait ce col étroit entre deux hautes montagnes ; la pente était rapide, et dans la gorge à côté de la route il n'y avait place que pour un petit ruisseau retombant des rochers vers la plaine en une multitude de cascades. Des deux côtés, la forêt sombre, silencieuse à l'infini.

« Sur la route, un poteau indiquait que la ville était à 10 kilomètres : c'était

ma route ; mais, harassé par six heures de marche, tenaillé par une faim violente, j'aspirais au gîte et au dîner immédiats.

« A quelques pas de là, une pauvre auberge, isolée, véritable halte de rouliers, montrait son enseigne vermoulue : *Au rendez-vous des amis*. J'entrai.

« L'unique salle était fumeuse et obscure : l'hôtelier taillé en hercule, le visage mauvais, le teint jaune ; sa femme petite, noire, presque en haillons, le regard louche et sournois, me reçurent à mon arrivée.

« Je demandai à manger et, si possible, à coucher. Après un maigre souper, très maigre, pris sous l'œil soupçonneux et étrangement inquisiteur de l'hôtelier, à l'ombre d'un misérable quinquet, éclairant fort mal, mais répandant en revanche une fumée et une odeur nauséabondes, je suivis l'hôtesse, qui me conduisit à travers un long couloir et un dur escalier, dans une chambre délabrée située au-dessus de l'écurie. L'hôtelier, sa femme et moi, nous étions certainement seuls dans cette mesure perdue dans la forêt, loin de tout village.

« J'ai une prudence poussée jusqu'à la crainte, cela tient de mon métier qui, sans cesse, me fait penser aux crimes passés et aux assassinats possibles. Je visitai soigneusement ma chambre, après avoir fermé la porte à clef ; un lit, — ou plutôt un grabat — deux chaises boiteuses, au fond, presque dissimulée sous la tapisserie, une porte munie d'une serrure sans clef. J'ouvris cette porte : elle donnait sur une sorte d'échelle qui plongeait dans le vide. Je poussai devant pour la retenir si on tentait de l'ouvrir en dehors, une sorte de table en bois blanc portant une cuvette ébréchée, qui servait de toilette ; je plaçai à côté une des deux chaises. De cette façon, on ne pouvait ouvrir la porte sans faire de bruit. Et je me couchai.

« Après une telle journée, comme bien on pense, je m'endormis profondément. Tout à coup, je me réveillai en sursaut : il me semblait que l'on ouvrait la porte et que, en l'ouvrant, on poussait la table ; je crus même apercevoir la lueur d'une lampe, d'une lanterne ou d'une bougie, par le trou resté vide de la serrure. Comme affolé, je me dressai dans le vague du réveil et je criai : « Qui est là ? » Rien : le silence, l'obscurité complète. J'avais dû rêver, être le jouet d'une étrange illusion.

« Je restai de longues heures sans dormir, comme sous le coup d'une vague terreur. Puis la fatigue eut raison de la peur, et je m'endormis d'un lourd et pénible sommeil entrecoupé de cauchemars.

« Je crus voir, je vis, dans mon sommeil, cette chambre où j'étais, dans le lit, moi ou un autre je ne sais ; la porte dérobée s'ouvrait, l'hôtelier entra, un long couteau la main ; derrière, sur le seuil de la porte, sa femme debout, sale, en guenilles, voilant de ses doigts noirs la lumière d'une lanterne ; l'hôtelier à pas de loup s'approchait du lit et plongeait son couteau dans le cœur du dormeur. Puis

le mari portant le cadavre par les pieds, la femme le portant par la tête, tous deux descendaient l'étroite échelle; voici un curieux détail: le mari portait entre ses dents le mince anneau qui tenait la lanterne, et les deux assassins descendaient l'escalier borgne à la lueur terne de la lanterne. Je me réveillai en sursaut, le front inondé d'une sueur froide, terrifié. Par les volets disjoints, les rayons du soleil d'août inondaient la chambre: c'était sans doute la lueur de la lanterne, je vis l'hôtesse seule, silencieuse, sournoise, et je m'échappai joyeux, comme d'un enfer, de cette auberge borgne pour respirer sur le grand chemin poudreux l'air pur des sapins, sous le soleil resplendissant, dans les cris des oiseaux en fête.

« Je ne pensais plus à mon rêve. Trois ans après, je lus dans un journal une note à peu près conçue en ces termes :

« Les baigneurs et la population de X... sont très émus de la disparition subite et incompréhensible de M. Victor Arnaud, avocat, qui depuis huit jours, après être parti pour une course de quelques heures dans la montagne, n'est point revenu à son hôtel. On se perd en conjectures sur cette incroyable disparition. »

« Pourquoi un étrange enchaînement d'idées ramena-t-il mon esprit vers mon rêve à mon hôtel? Je ne sais, mais cette association d'idées se souda plus fortement encore quand, trois jours après, le même journal m'apporta les lignes que voici: « On a retrouvé en partie les traces de M. Victor Arnaud. Le 24 août au soir, il a été vu par un roulier dans une auberge isolée: *Au rendez-vous des amis*. Il se disposait à y passer la nuit; l'hôtelier dont la réputation est des plus suspectes et qui jusqu'à ce jour avait gardé le silence sur son voyageur a été interrogé. Il prétend que celui-ci l'a quitté le soir même et n'a point couché chez lui. Malgré cette affirmation, d'étranges versions commencent à circuler dans le pays. On parle d'un autre voyageur d'origine anglaise disparu il y a six ans. D'autre part, une petite bergère prétend avoir vu la femme de l'hôtelier, le 26 août, lancer dans une mare cachée sous bois des draps ensanglantés. Il y a là un mystère qu'il serait utile d'éclaircir. »

« Je n'y tins plus, et tenaillé par une force invincible qui me disait malgré moi que mon rêve était devenu une réalité terrible, je me rendis dans la ville.

« Les magistrats saisis de l'affaire par l'opinion publique recherchaient sans donnée précise. Je tombai dans le cabinet de mon collègue le juge d'instruction, le jour même où il entendait la déposition de mon ancienne hôtelière. Je lui demandai la permission de rester dans son cabinet pendant cette déposition.

« En entrant, la femme ne me reconnut pas, ne prêta même aucune attention à ma présence.

« Elle raconta que, en effet, un voyageur, dont le signalement ressemblait celui de M. Victor Arnaud était venu, le 24 août au soir, dans son auberge, mais qu'il



n'y avait point passé la nuit. Du reste, avait-elle ajouté, il n'y a que deux chambres à l'auberge et, cette nuit-là, toutes deux ont été occupées par deux rouliers, entendus dans l'instruction et reconnaissant le fait. Intervenant subitement :

« Et la troisième chambre, celle sur l'écurie ? » m'écriai-je. L'hôtesse eut un brusque tressaillement, et parut subitement, comme en un soudain réveil, me reconnaître. Et moi, comme inspiré, avec une audacieuse effronterie, je continuai :

« Victor Arnaud a couché dans cette troisième chambre. Pendant la nuit vous êtes venue avec votre mari, vous tenant une lanterne, lui un long couteau ; vous êtes montés par l'échelle de l'écurie, vous avez ouvert une porte dérobée qui donne dans cette chambre ; vous, vous êtes restée sur le seuil de la porte pendant que votre mari est allé égorger son voyageur afin de lui voler sa montre et son portefeuille.

« C'était mon rêve de trois années que je racontais ; mon collègue m'écoulait ébahi ; quant à la femme, épouvantée, les yeux démesurément ouverts, les dents claquant de terreur, elle était comme pétrifiée.

« Puis, tous deux, ajoutai-je, vous avez pris le cadavre, votre mari le tenant par les pieds ; vous l'avez descendu par l'échelle. Pour vous éclairer, votre mari portait l'anneau de la lanterne entre ses dents. »

« Et alors, cette femme terrifiée, pâle, les jambes se dérochant sous elle : « Vous avez donc tout vu ? »

« Puis, farouche, refusant de signer sa déposition, elle se renferma dans un mutisme absolu.

« Quand mon collègue refit au mari mon récit, celui-ci se croyant livré par sa femme, avec un affreux juron : « Ah ! la c... , elle me le payera ! »

« Mon rêve était donc bien vrai et était devenu une sombre et terrifiante réalité.

« Dans l'écurie de l'hôtel, sous un épais tas de fumier, on retrouva le cadavre de l'infortuné Victor Arnaud et à côté de lui, des ossements humains, peut-être ceux de l'Anglais disparu six ans auparavant dans des conditions identiques et tout aussi mystérieuses. »

Ce récit est assez éloquent par lui-même pour dispenser de tout commentaire. C'est un rêve prémonitoire de toute beauté. Nous ne supposons pas que l'auteur, ancien magistrat, l'ait inventé pour le plaisir d'écrire un conte dramatique admirablement rédigé. Cependant, la chose n'est pas impossible. Peut-être M. Bérard

pourrait-il en donner lui-même le témoignage irrécusable par une confrontation avec le dossier de l'affaire Victor Arnaud<sup>19</sup>.

Mme A. Vaillant m'a adressé de Foncquevillers (Pas-de-Calais) le curieux récit d'un rêve prémonitoire et de trois cas de télépathie très remarquables qui, par une inadvertance due certainement à la quantité considérable des lettres reçues, n'ont pas été inscrits plus haut. Sans revenir sur ce sujet, je dirai que le premier concerne la vue précise d'une mort, en 1794, des bords du Rhin à Arras; le second l'apparition et l'audition à Bapaume, par deux témoins séparés, d'un mari et d'un père morts ce même jour en Autriche (1796); le troisième une jeune fille habitant un château d'Écosse, descendant en courant un escalier, et voyant au pied de cet escalier, baignant dans son sang, un oncle assassiné en cet instant même à Londres (1796). Voici le rêve prémonitoire.

Il y a quelques années, dans une ville du Nord, un nouveau vicaire fut nommé dans une certaine paroisse. Une personne connue de Mme Vaillant rêva, quelques jours auparavant, que ce vicaire était un M. G..., qu'il prêchait le dimanche suivant sur tel sujet, que sa soeur était assise devant lui, et *toutes les particularités de son rêve se trouvèrent réalisées*. [Lettre 103.]

Voici un autre rêve prémonitoire, rapporté par un honorable ecclésiastique :

J'étais en pension à Niort, j'avais quinze ou seize ans, et, une nuit, j'eus un singulier songe. Il me sembla être à Saint-Maixent (ville que je ne connaissais que de nom), avec mon maître de pension, sur une petite place auprès d'un puits en face duquel était une pharmacie, et voir venir à nous une dame de la localité, que je reconnus pour l'avoir vue une seule fois à Niort, dans la maison où j'étais. Cette dame, en nous abordant, nous parla d'affaires que je trouvai si extraordinaires que, dès le matin, j'en fis part au patron. (On appelait ainsi le chef de l'institution.) Celui-ci, très étonné, me fit répéter cette conversation. Quelques jours après, ayant eu à faire à Saint-Maixent, il m'emmena avec lui. A peine arrivés, nous nous trouvâmes sur la place que j'avais vue en songe, aux deux points marqués ci-dessus, et nous vîmes venir à nous, au point posé plus bas, la dame

---

<sup>19</sup> Cette histoire est rapportée aussi dans les *Mémoires* de M. Goron, ancien chef de la sûreté (tome II, p. 338), qui y adjoint un autre rêve de lui-même, à propos d'un autre assassinat. Ce dernier rêve, remarquable d'ailleurs, me paraît pouvoir s'expliquer par les *associations de pensées* qui occupaient ce jour-là le cerveau de l'auteur.

en question, qui eut avec mon patron la conversation telle que je l'avais racontée, *absolument mot à mot.*

Groussard,  
Curé de Sainte-Radegonde (Charente-Inférieure).

On ne voit pas non plus comment le hasard pourrait expliquer cette prémonition si précise.

Mon enquête m'a fourni un grand nombre de rêves prémonitoires. Je les ai classés spécialement, et je demanderai encore à mes lecteurs la permission d'en citer ici les principaux et de les ajouter aux onze exemples précédents, afin de mettre entre leurs mains toutes les pièces de conviction.

XII — Je me présente moi-même, Pierre Jules Berthelay, né à Yssouire, Puy-de-Dôme, le 23 octobre 1825, ancien élève du lycée de Clermont, prêtre du diocèse de Clermont en 1850, ancien vicaire pendant huit ans à Saint-Eutrope (Clermont), trois fois inscrit au ministère de la Guerre comme aumônier militaire.

1° Après treize ans de pénible ministère, j'étais très fatigué, d'autant plus que j'avais dû servir de contre-maître surveillant au nom de la fabrique, pour la construction de la gracieuse église de Saint-Eutrope à Clermont; pendant quatre ans, j'ai suivi les ouvriers depuis 10 m. 50 dans l'eau des fondations, jusqu'à la croix de la flèche. C'est moi qui ai posé les trois dernières ardoises. Notre professeur, M. Vincent pour me faire changer de travaux, me fit venir à Lyon, où je n'étais jamais allé. Un des premiers jours, mon élève me dit, en sortant de déjeuner: « Monsieur l'abbé, voulez-vous m'accompagner à notre domaine de Saint-Just-Doizieux? » J'accepte; nous voilà en voiture. Après avoir passé Saint-Paul-en-Jarret, je pousse une exclamation: « *Mais je connais le pays!* » dis-je, et, de fait, j'aurais pu m'y diriger sans guide. Au moins un an auparavant, j'avais vu pendant mon sommeil toutes ces petites terrasses en pierres jaunes.

2° Je suis rentré dans mon diocèse, mais on m'a envoyé remplir dans les montagnes de l'Ouest une mission très pénible, au-dessus de mes forces. Je suis resté sept mois très malade à Clermont. Enfin, je puis me tenir sur mes jambes, on m'envoie remplacer l'aumônier de l'hôpital d'Ambert frappé par une congestion cérébrale. Le chemin de fer d'Ambert n'était pas encore construit, j'étais dans le coupé de la voiture faisant le service de Clermont à Ambert. Après avoir dépassé Billom, je jette les yeux à droite et *je reconnais le petit castel avec son avenue*

*d'ormeau, comme si j'y avais vécu.* Je l'avais vu pendant mon sommeil au moins dix-huit mois auparavant.

3° Nous sommes à l'année terrible. Ma mère qui avait vu les alliés parader dans les Champs-Élysées à Paris est veuve, elle me réclame comme son seul soutien ; on me donne une petite paroisse proche d'Yssouire. La première fois que je suis allé voir un malade, je me suis trouvé dans des ruelles étroites, entre de hautes murailles noires, mais j'ai parfaitement trouvé le débouché. J'avais pendant mon sommeil, plusieurs mois auparavant, *parcouru ce dédale de ruelles sombres.*

4° Des événements indépendants de ma volonté m'ont amené à Riom, où je me prépare au grand voyage. Quelle n'est pas ma surprise de retrouver comme une vieille connaissance la chapelle que mon camarade l'abbé Faure avait bâtie pour les soldats, que je n'avais jamais vue de mes yeux, et dont j'ignorais même l'existence ! J'aurais pu faire le croquis<sup>20</sup> que je vous adresse comme si j'avais servi de contremaître.

Berthelay,  
à Riom (Puy-de-Dôme), [Lettre 19.]

XVI. — Dans les premiers jours de septembre 1870, aux bains de mer Weymouth (Angleterre), vers 2 heures du matin, jeudi à vendredi, je me suis réveillée au même moment qu'une voix mystérieuse a prononcé ces paroles très distinctement : « *Jump out of bed, pray for these at sea.* » « Sautez hors de votre lit, priez pour ceux qui sont sur la mer. » A peu près au même temps, le *Captain*, grand vaisseau anglais, s'est perdu dans la baie de Biscaye. Trois cents noyés. Le reste de l'escadre est arrivé près de nous dans les Portland Roads. Le public étant admis à l'inspection de ces vaisseaux, compagnon du malheureux, j'en ai profité, ainsi qu'un frère. Sept ans plus tard, 9 septembre 1877, ce frère a péri lui-même dans le naufrage de *l'Avalanche*, dans ces mêmes Portland Roads.

Mary C. Deutschemdaff,  
épouse du pasteur protestant  
de Charleville (Ardennes). [Lettre 29.]

XVII. — Le fait suivant m'a été rapporté par un de mes vieux confrères, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-onze ans, esprit très positif et nullement enclin au mysticisme.

---

<sup>20</sup> Cette communication est accompagnée de quatre dessins des paysages et monuments vus en rêve.

Un soir, vers 1835, il travaillait dans sa chambre, à Strasbourg. Soudain il eut la vision très nette de Morey, son village natal. La rue où était la maison paternelle présentait une animation insolite à cette heure, et il reconnut plusieurs personnes parmi lesquelles une de ses parentes portant une lanterne.

« Quelques jours après, me disait-il, je reçus la nouvelle de la mort de ma mère, survenue ce même soir, et *en présence des mêmes personnes que j'avais vues*. De plus, c'était bien la mère de ma mère qui tenait la lanterne. »

De pareils faits sont sans doute inexplicables actuellement, mais ce n'est pas une raison pour les nier dédaigneusement. Attendons et cherchons : l'avenir nous réserve bien des surprises et dévoilera bien des mystères.

Qu'est-ce que la pensée ? Nous l'ignorons absolument, mais nous pouvons supposer qu'elle correspond à un nombre de vibrations déterminé : mettons si l'on veut un million de quintillions par seconde. Le cerveau, appareil qui émet ces vibrations, est à la fois transmetteur et récepteur. Il est possible que sous l'influence d'une excitation intense, ces vibrations soient capables d'impressionner à d'énormes distances d'autres cellules nerveuses. Et si les phénomènes de télépathie sont surtout produits par des mourants, on sait que, souvent à l'approche du dernier moment, le cerveau possède une suractivité extraordinaire. D'autre part, ceux qui sont impressionnés sont aussi généralement des êtres sensibles, nerveux, impressionnables en un mot. Enfin, l'affection, la haine, l'inquiétude peuvent contribuer à mettre en état d'isochronisme cérébral deux personnes possédées de ces sentiments.

Sans tomber dans le domaine du surnaturel ou de l'impossible, un jour viendra peut-être, mais si lointain encore, où l'homme regardera le téléphone et le télégraphe comme des moyens primitifs et barbares pour correspondre à distance ; à volonté il enverra sa pensée à travers l'espace. Ce sera alors vraiment le bouleversement du vieux monde.

Docteur Dève,  
à Fouvent-le-Haut (Haute-Saône). [Lettre 26.]

XVIII. — L'année dernière, au mois de septembre, j'eus, pendant une nuit, la vision très distincte d'un enterrement d'enfant sortant d'une maison dont je connais les habitants, seulement j'ignorais dans mon rêve celui des enfants qui était mort.

Ce rêve me revint à la mémoire toute la journée et j'essayai en vain de le

chasser de mon esprit. Le soir, un des enfants de cette maison, âgé de quatre ans, tomba accidentellement dans une douve et s'y noya.

Emile Boismard,  
à Seiches (Maine-et-Loire). [Lettre 53.]

XIX. — Mon frère aîné, Émile Zipelius, artiste peintre, mourut le 16 septembre 1865, à l'âge de vingt-cinq ans, en se baignant dans la Moselle. Il habitait Paris, mais se trouvait à ce moment-là en visite chez ses parents à Pompey, près Nancy. Ma mère avait rêvé deux fois, à des intervalles assez éloignés, que son fils se noyait.

Lorsque la personne chargée d'annoncer la terrible nouvelle à mes parents se présenta chez eux, ma mère, devinant qu'il était arrivé un malheur, s'informa d'abord d'une de ses filles absentes dont elle n'avait pas eu de nouvelles depuis quelques jours. Lorsqu'on lui répondit qu'il ne s'agissait pas d'elle, elle dit : « Ne continuez pas, je sais ce que c'est ; mon fils s'est noyé. » Nous avons eu une lettre de lui dans la journée, de sorte que rien ne faisait prévoir cette catastrophe.

Mon frère lui-même avait dit à sa concierge peu de temps auparavant : « Si je ne rentre pas un soir, allez à la Morgue le lendemain, j'ai le pressentiment que je mourrai dans l'eau. J'ai rêvé que j'étais au fond de l'eau, mort et les yeux ouverts. »

C'est en effet ainsi qu'on l'a trouvé, il était mort sur l'eau, de la rupture d'un anévrisme. Ma mère et mon frère étaient si persuadés que cela arriverait, que le jour de sa mort, il avait refusé de se baigner dans la Moselle. Mais, vers le soir, il se laissa séduire par la fraîcheur de l'eau, et fut enlevé ainsi à notre affection.

J. Vogelsang-Zipelius,  
à Mulhouse. [Lettre 127.]

XX. — Il y a plusieurs années, pendant six mois, je rêvais au moins une fois par semaine que j'étais obligée de laisser mes enfants seuls pour aller travailler dans un bureau, je courais de crainte d'être en retard ; et la fatigue, l'inquiétude me réveillant, je constatais avec plaisir que rien ne justifiait ce rêve, et qu'avec mon mari j'avais une position modeste, mais suffisante.

Hélas, dans l'année, ce rêve se réalisait.

Claire.  
[Lettre 151.]

XXI. — Le 25 novembre 1860, étant à chasser en mer, vers 4 heures du soir, dans une barque, nous revenions et n'étions plus qu'à 20 mètres du rivage, lorsqu'un de mes amis m'avoua qu'il avait rêvé la nuit précédente qu'il mourait noyé ce jour.

Je le rassurai en lui disant que dans dix minutes nous serions à terre.

Quelques instants après, notre barque chavira et deux de mes amis, dont celui en question, se noyèrent, malgré les soins que nous leur avons prodigués. Le frère de mon ami dont il est question ci-dessus est encore avocat au Havre, où cette catastrophe s'est passée. (On peut consulter à ce sujet les journaux du Havre du 26 novembre 1860).

E. B.

78, rue de Phalsbourg, au Havre. [Lettre 194.]

XXII. — A. Au mois d'août dernier, à un moment où j'étais occupé d'une étude de craie, en rêve je crus trouver un galet dans la craie des Brodes, près de Bernot. J'avais disposé de ma journée du lendemain pour voir cette craie; pendant mon exploration, je fus très surpris de trouver un galet et très exactement dans les conditions de mon rêve; les galets de la craie sont rares<sup>21</sup>.

B. Il y a quelques années, en rêve également, je vis une trouvaille d'objets gallo-romains à un endroit précis du village de Sissy. Cet endroit vint à être choisi pour l'emplacement d'un nouveau Cimetière. Dans une des premières fosses creusées, les fossoyeurs trouvèrent un pot qui me fut envoyé: c'était un pot gallo-romain, et le nouveau cimetière se trouvait être sur d'anciennes tombes gallo-romaines.

Alphonse Rabelle,

pharmacien, à Ribemont (Aisne). [Lettre 222.]

XXIV. — J'ai été à deux fois différentes, en rêve, prévenue de la mort de personnes que je connaissais *seulement de vue*, et dont le décès, arrivé la veille ou la nuit du rêve, m'a été annoncé le lendemain dans des circonstances, et avec des paroles à peu près identiques à celles du rêve. Dans l'un et l'autre cas, j'ignorais absolument la maladie de ces personnes qui m'étaient d'ailleurs indifférentes.

M. Lorilliard,

à Przemyśl (Pologne). [Lettre 248.]

---

<sup>21</sup> Cas de cérébration inconsciente, peut-être. Cependant...

XXV. — J'avais dix-huit ans, quand mon pauvre père mourut, à la suite d'une attaque. Quinze jours avant sa mort, je l'avais vu, en rêve, dans sa chambre, étendu sur son lit tout habillé et mort, avec, autour de lui,  *cinq*  personnes, toutes des intimes de la famille, qui le veillaient. Ce sont ces mêmes  *cinq personnes*  qui veillèrent le corps toute la nuit qui suivit le décès. Cette constatation bien étrange m'a laissé pendant longtemps sous le coup d'une émotion profonde.

P. B.,  
à Marseille. [Lettre 251.]

XXVI. — Trois jours (juste le temps nécessaire à une lettre de venir de Pétersbourg ici) avant d'apprendre la mort de la sœur du peintre Vereschaguine, je vis en rêve son mari auquel je demandai, étonnée de le voir seul: « Où est Marie Vasilievna? » Il me répondit distinctement: « She rest », ce qui veut dire: « elle repose. »

J. Mottu,  
à Seale-How-Ambleside. Westmorland. [Lettre 253.]

XXVII. — Alors que ma femme, encore jeune fille, soignait sa mère, elle prenait fort peu de repos la nuit comme le jour. Une nuit, la dernière, pendant un court sommeil bien peu réparateur, elle vit sa mère en rêve. Cette dernière lui dit:

« Tu me perdras à onze heures. »

Et la prédiction s'accomplit exactement; le douloureux événement arriva à l'heure dite.

Ma femme ne parla de ce rêve qu'après les premiers jours de deuil, il n'y a donc d'autre preuve que sa parole, à laquelle je crois aveuglément.

Si vous croyez utile de publier ce fait à vos lecteurs, je préfère, étant donné ma qualité, que mon nom reste inconnu.

X.,  
Lieutenant de vaisseau, à Rochefort. [Lettre 261.]

XXVIII. — A. En 1858 (je ne suis pas jeune), j'étais à Terrasson (Dordogne), employé à la construction du chemin de fer de Périgueux à Brive. Un autre employé sur le terrain, originaire des Hautes-Alpes, me dit, un matin, très préoccupé, que dans la nuit précédente, il avait  *vu*  un fantôme en lequel il avait cru



reconnaître son père. Deux jours après, il recevait un pli bordé de noir ; une lettre lui annonçait le décès de son père, survenu dans *la nuit même* de l'apparition.

B. En 1885, j'étais à Périgueux avec ma famille. Ma femme a vu en rêve, dans la nuit du 15 au 16 janvier, un lit fermé par des rideaux, et, auprès, une table sur laquelle étaient posés un cierge allumé et un crucifix ; elle me fit part de ce rêve qui l'alarmait. Or, nous reçûmes une lettre de Rodez, où se trouvait mon beau-père, nous annonçant qu'il était atteint d'une fluxion de poitrine à la suite de laquelle il a succombé peu après.

Lumique,  
7, rue Traversière-des-Potiers, à Toulouse. [Lettre 268.]

XXX. — Étant éveillée, j'ai bien souvent senti près de moi la présence d'un être disparu et vivement regretté. De plus, deux jours avant la mort de cette même personne, j'ai rêvé qu'il arrivait une lettre *imprimée* me faisant part de son décès, et c'est de cette manière que la triste nouvelle m'est parvenue.

Vve Poullain-Bouhon,  
à Seignelay. [Lettre 270.]

XXXI. — J'ai fait la triste expérience que toutes les fois que je vois en rêve une dame de mes amies, morte il y a cinq ans, je perds un membre de ma famille.

Mais ce qui m'a le plus frappé, il y a environ un mois et demi, c'est que cette même personne est venue dans un rêve se promener avec moi du côté de Lagoubran. Arrivés sur le boulevard de Strasbourg, en entrant à Toulon, elle m'a quitté et elle est retournée vers Lagoubran avec des ouvriers que je ne connaissais pas. Ils avaient tous l'air malheureux.

Pendant plusieurs jours, je me demandais avec effroi qui j'allais perdre encore, quand arriva la catastrophe de Lagoubran que tout le monde connaît.

Elle était donc venue m'annoncer le malheur qui devait frapper la ville entière.

Une de mes amies a, dans la nuit du 3 au 4 mars, rêvé les scènes qui se sont produites dans la nuit du 4 au 5, et le dimanche, quand elle a vu défiler devant sa porte les prolonges d'artillerie portant les morts et les blessés accompagnés de soldats et de prêtres, il lui semblait voir une seconde édition de son rêve.

M. J. D.,  
Toulon. [Lettre 345.]

XXXII. — Souvent il m'est arrivé de me trouver dans une situation quelconque, aussi banale que possible, dont j'avais eu *l'exacte* sensation un temps indéterminé auparavant.

J.-H. Charpentier,  
à Francfort-sur-Mein. [Lettre 351.]

XXXIII. — C'était en 1889, un jour du mois d'avril, une jeune fille nommée Jeanne Dubo, attachée au service de ma maison en qualité de domestique, s'affaissait soudainement, en ma présence, sans que j'aie pu lui porter le moindre secours. Il s'agissait là d'un cas de mort subite, causée par la rupture d'un anévrisme.

Les parents de cette fille, de pauvres métayers, qui habitaient et qui habitent encore le département des Landes, ayant appris l'affreuse nouvelle, arrivaient en pleurs à la maison, le lendemain de ce triste événement.

Cette première entrevue fut aussi pénible pour moi que pour eux, car je me sentais profondément affecté de la mort de cette fille à laquelle je m'étais attaché autant pour la franchise et la douceur de son caractère, que pour le zèle qu'elle apportait aux soins de mon ménage.

La nuit venue, alors que je veillais la morte en compagnie de son père et de sa mère, m'adressant au vieux Dubo, le lui posai, en patois, la question suivante : « Dites-moi, Dubo, n'avez-vous pas eu quelque pressentiment, à propos de la mort de Jeanne ?

— Comment cela ? me répondit-il, je ne comprends pas ?

— Oui, continuais-je, un signe quelconque... que sais-je... un je ne sais quoi qui a pu vous avertir qu'un malheur vous menaçait ?

— Non, me répondit-il, en secouant la tête, rien !...

— Un rêve?... par exemple, insistai-je.

— Un rêve!... Ah! attendez, dit-il, comme une personne qui cherche se rappeler. Oui, un rêve! » murmura-t-il, puis tournant la tête du côté de sa femme, laquelle était couchée tout habillée sur un matelas : « Entends-tu Marceline ? Ton rêve, tiens ! »... Des sanglots étouffés répondirent à cette interrogation. Alors, il me raconta qu'une nuit, il y avait de cela une dizaine de jours, sa femme avait rêvé *que leur fille était morte*; que pendant ce rêve, elle avait gémi et pleuré à chaudes larmes et que malgré les efforts qu'il avait faits pour la consoler, elle avait conservé jusqu'au jour l'idée que sa fille était morte. Une forte migraine s'ensuivit, qui dura plusieurs jours.

TÉLÉPATHIE, VOYANCE ET PRÉMONITIONS

Ce rêve, que j'avais en quelque sorte deviné, et que la femme Dubo avait pris pour une réalité, devait le devenir en effet, dix ou douze jours plus tard.

Justin Mano, receveur buraliste,  
à Belin (Gironde). [Lettre 371.]

XXXIV. — En 1865, j'étais en Angleterre, institutrice dans un pensionnat; j'avais dix-huit ans. Le climat ne convenait pas à mon tempérament, j'étais dans un état maladif et mes pensées retournaient toujours en France.

J'étais allée en Angleterre pour y rester deux ans, le temps nécessaire pour apprendre l'anglais; j'y étais depuis le mois de janvier, lorsque tout à fait à la fin de juillet, je rêvai qu'il me fallait étudier rapidement, que je ne devais pas rester longtemps encore dans ce pays, mais sans connaître le motif qui m'obligerait à partir. Ce rêve me préoccupa et je le chassai de ma pensée, me disant que tout songe est mensonge.

Le 13 août suivant, ma mère mourut, et je dus, en effet, revenir en France.

Léonie Serres, née Fabre,  
à Deaux, canton de Vézénabres (Gard.). Lettre 406.]

XXXV. — Dans un rêve, j'ai vu et visité en détail un pays qui m'était inconnu. J'ai, depuis, contrôlé cette... vision qui était exacte et précise si vous le désirez, je détaillerai.

Abdon Grau,  
à Aïn-Beïda (Constantine). [Lettre 486.]

XXXVI. — Il y a juste deux ans que j'occupais une place en Amérique, nous étions en villégiature dans Le Maryland, lorsqu'une nuit je vis en rêve une grande porte monumentale qui fermait l'entrée d'une vaste forêt, et à deux pas de cette porte la maisonnette d'un garde-chasse. Je racontai mon rêve le lendemain matin à Mlle S..., chez laquelle j'étais institutrice, en lui disant que sans doute je retournerais bientôt en Europe.

Mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsque l'année passée, étant de retour véritablement, et ayant été nommée à Cracovie, nous partîmes pour la campagne au mois de juin. Quelques jours après notre arrivée, mon élève, jeune fille de quatorze ans, me dit: « Venez, Mad, il faut que je vous montre la belle forêt de T..., appartenant au comte P... ». Nous y allons et, à l'entrée de la forêt, je

*reconnais cette porte* qui m'avait tant frappée lors du rêve, juste un an auparavant. « Marie, dis-je à mon élève, j'ai vu cette porte il y a un an, bien loin d'ici, et c'était en rêve. » Elle s'en amusa beaucoup.

Prière de ne pas imprimer mon nom.

L. R., Moravie  
(Autriche). [Lettre 496.]

XXXVII. — Je crois utile de vous signaler deux faits bien caractéristiques relatifs au pressentiment éprouvé en rêve par deux personnes que je connais parfaitement.

A. La première personne rêve que son père est mort. Un mois après, son père meurt *dans les mêmes circonstances qui ont accompagné le rêve*.

B. La seconde rêve (une dame) que son jeune enfant vient de mourir, la veille du jour où il trépassé réellement et toujours *dans les mêmes circonstances du rêve*.

G. Vian, ancien secrétaire de la Société scientifique Flammarion, de Marseille. [Lettre 499.]

XXXIX. — J'eus une année, en février ou mars, en rêve, la vision d'une amie intime en très grand deuil d'un de ses proches. J'assistai cette nuit-là à toutes les péripéties que l'on peut éprouver à un retour de voyage au milieu de la nuit, la voyant dans mon rêve avec son enfant *errant, au milieu d'une gare, en pleine nuit*, à la recherche de véhicules ou moyens de transport pour arriver dans sa maison avant la cérémonie funèbre.

Cinq mois après, j'apprenais la complète réalisation de mon rêve. Cette personne, que j'affectionne au plus haut point, a éprouvé dans les circonstances relatées, tous les soucis, les tourments et les angoisses dont je l'avais vue accablée avec son enfant. Le membre de sa famille qu'elle a perdu était d'ailleurs assez malade, mais on était loin cependant de soupçonner un aussi prompt dénouement.

La réalisation pour n'être pas très rapide ne s'en est cependant pas moins produite à peu de mois de distance.

D'où vient donc cette prescience de l'avenir manifestée dans nos songes ?

M. P. H. D. M.,  
à Romans. [Lettre 569.]

XL. — J'allais au collège comme externe et, dans mon rêve, je me vis traversant la place de la République, à Paris, une serviette sous le bras, quand exactement en face les magasins du Pauvre-Jacques, un chien passa poursuivi par une bande de gamins qui le maltrahent. J'en vis exactement le nombre, huit. Les employés commençaient à faire leur éventaire, une marchande des quatre saisons passait avec sa voiture pleine de fruits et de fleurs.

Le lendemain matin, me rendant au collège, je vis dans le même cadre, à la même place, la scène que j'avais vue en rêve. Rien n'y manquait : *le chien* courait dans le ruisseau, *les huit gamins* le poursuivaient, la marchande des quatre saisons remontait avec sa voiture, gagnant le boulevard Voltaire, et les employés du Pauvre-Jacques disposaient leurs tissus à la porte de leur magasin.

Ed. Hannais, 10, av. Lagache,  
à Villemomble (Seine). [Lettre 527.]

XLI. — Vers 1827 ou 1828, mon père se trouvait à Nancy. A ce moment avait lieu une de ces loteries, interdites depuis, et dans lesquelles il importait de déterminer en les prenant les numéros que l'on désirait avoir. Mon père était fortement tenté de courir la chance, mais il hésitait encore quand une nuit il vit, durant son sommeil, deux numéros se détacher en caractères phosphorescents sur l'un des murs de sa chambre. Vivement frappé, il résolut d'aller dès l'ouverture des guichets demander les numéros rêvés. Des scrupules de délicatesse le retinrent sur le seuil ! Mais il ne put s'empêcher, après le tirage de la loterie, d'aller s'informer des résultats du tirage. Les numéros qu'il avait rêvés étaient sortis dans l'ordre où ils lui étaient apparus, donnant un gain de 75 000 francs.

Mlle Meyer, à Niort  
(Deux-Sèvres). [Lettre 549.]

XLII. — Nous allâmes à Paris, ma femme et moi, en mai 1897, passer quelques jours, et nous nous sommes arrêtés à Angers chez des parents. Le matin du jour fixé pour notre départ pour Paris, j'étais dans cet état de délicieux engourdissement dans lequel on se complait, lorsqu'on a la vague idée que la vie renaît autour de soi, et qu'on repose bien confortablement couché dans un bon lit. Je n'étais pas éveillé, je somnolais. Tout à coup, j'entendis une voix fraîche et bien timbrée, chanter une romance délicieuse qui me charma ; cet air me parut si joli que je regrettai de m'être éveillé. J'étais dans le ravissement.

*Dans mon imagination*, j'attribuai ce chant à un jeune apprenti qui se serait arrêté sur le quai, juste sous mes fenêtres, pour chanter.

Arrivés à Paris le jour même, nous fûmes passer la soirée dans un café-concert des Champs-Élysées. Jugez de mon étonnement, lorsqu'à moitié spectacle, j'entendis une artiste chanter le même air que j'avais entendu en rêve le matin. *J'affirme* que c'était absolument les mêmes notes.

Cet air m'était complètement inconnu la veille et je ne l'ai plus entendu depuis.

Émile Soux, 6, rue Victor-Hugo,  
à Carcassonne. [Lettre 554.]

XLIII. — J'avais, en 1874, un grand frère de vingt ans, médecin militaire à l'hôpital de Montpellier. Mon malheureux frère vint à tomber malade. On manda mon père par dépêche, mon frère avait la fièvre typhoïde. Épuisé par les émotions et les fatigues de la guerre, il devint vite plus mal malgré les soins dont il fut entouré.

Le 1<sup>er</sup> décembre, il dit à mon père qui ne quittait pas son chevet : « Je vois trois cercueils dans la chambre. » Père lui dit : « — Tu te trompes, mon bon ami, tu vois des berceaux. » Il faut vous dire que j'avais une sœur aînée, mariée depuis trois ans, qui avait un gentil garçon de treize mois, très bien portant, et un autre de huit jours.

Le lendemain mon frère est plus mal, il expire entre les bras de mon père.

Celui-ci revient à Douai après l'enterrement, et il trouve mon plus petit neveu mourant du croup ; le second, superbe de santé, succomba à son tour. Voilà donc les trois cercueils vus par mon malheureux frère.

Voilà textuellement comment les faits se sont passés.

Berthe Dubrulle,  
3, rue de l'Abbaye-des-Prés,  
à Douai. [Lettre 558.]

XLIV. — A. En 1889, j'étais agent voyer d'arrondissement dans le département de la Lozère. Étant en tournée à Saint-Urcize (Cantal), j'eus, vers minuit, l'impression d'une voix, qui me dit : « *Ton père est mort.* » Je rentrai le surlendemain, assez frappé, chez moi ; il n'y avait aucune fâcheuse nouvelle de mon père, habitant une commune éloignée ; mais le surlendemain (je crois), je reçus une dépêche m'appelant auprès de lui, gravement malade d'une fluxion de poitrine.

Je partis immédiatement, mais je n'arrivai que dix à douze heures après le décès. Si j'étais parti à la suite de l'avertissement reçu en rêve, j'aurais pu passer près de trente-six heures avec mon père avant sa mort. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai regretté de ne l'avoir pas fait.

B. J'avais vingt et un ans; j'allais tirer au sort; la veille j'ai rêvé le numéro 45 que j'ai apporté le lendemain. Cela me semble indiquer que les opérations qu'on croit abandonnées au pur hasard sont soumises à d'autres lois. D'autre part, entre le moment du rêve et le moment où j'ai extrait le numéro de l'urne, il s'est passé beaucoup d'opérations dans le but de bien remettre au hasard l'attribution des numéros. Comment se fait-il qu'elles n'aient pas modifié ce qui semblait arrêté la veille?

Guibal, Agent voyer d'arrondissement  
à Belizane (Algérie). [Lettre 573.]

XLVI. — En 1893, j'avais ma fille à Paris, à l'École dentaire. Quoiqu'âgée de vingt ans, elle n'avait aucun goût pour le mariage. Le 2 janvier, je fis un rêve assez étrange. Je voyais ma fille qui arrivait en vacances, à cinq heures du matin (elle ne venait jamais par ce train), je la vis entrer dans ma chambre, couverte d'un grand manteau à rayures que je ne lui connaissais pas. Elle s'approcha de mon lit, m'embrassa, et me dit :

« Mère, je veux me marier; j'aime, je suis aimée, et, si je ne l'épouse pas, j'en mourrai. »

Je lui fis toutes mes remontrances, lui disant qu'il serait plus sage d'attendre la fin de ses études, pour ne pas interrompre ses cours. Rien n'y fit; elle insista tellement que, dans mon rêve, j'acquiesçai à son désir.

Le lendemain, en me réveillant, mon rêve me revint à la mémoire. Je le racontai aussitôt à ma domestique et à une ouvrière que j'avais chez moi et j'ajoutai :

« *Tout songe, tout mensonge.* Mais, n'importe, je ne vais pas écrire mon rêve à ma fille, de crainte de lui donner l'idée du mariage. »

La même année, fin juillet; je reçus une lettre de ma fille, m'annonçant qu'elle avait passé, avec succès, ses examens de seconde année, et qu'elle me revenait, le soir même, par le train qu'elle prenait habituellement et qui arrivait à Saint-Amand à minuit quarante-neuf. Nous l'attendons, mais en vain.

A cinq heures du matin, nous sommes réveillées par un grand coup de sonnette. Ma bonne va ouvrir, et ma fille entre dans ma chambre, couverte d'un cache-poussière à rayures, qu'elle avait acheté quelques jours auparavant. Elle

m'embrasse et me répète, mot à mot, les paroles qu'elle était venue me dire, le 2 janvier, en rêve. J'étais à peine éveillée et je lui fis cette réponse :

« Mais tu me l'as déjà dit !

— Comment aurais-je pu te le dire ? Il y a huit jours à peine que j'ai pris cette décision ! »

Aussitôt, je me souviens de mon rêve ; ma domestique lui en fit le récit. Mais ma fille n'a pas été étonnée, me disant que j'avais déjà vu en rêve ce qui devait arriver longtemps après. Effectivement, j'avais vu Saint-Amand, que je ne connaissais pas, ainsi que les appartements que j'occupe actuellement, deux ans avant de venir les habiter.

Mme Bovolin, à Saint-Amand  
(Cher). [Lettre 584.]

XLVII. — A. Il y a quelques années, nous avons une petite amie que sa mère venait de conduire en pension à Ecoeu. Je rêvai à cette époque, que je voyais l'enfant passer dans la rue. Je m'étonnais de sa présence, la sachant partie, et (toujours dans le rêve) sa mère vint nous dire : « Je n'ai pu prendre sur moi de laisser ma fille en pension, *j'ai été la chercher.* » Un jour ou deux jours après ce rêve, nous recevons la visite de cette dame. Je lui dis : « Marguerite se plaît-elle en pension ? » Elle nous répondit : « Vous ne savez pas ce que je viens de faire, je ne pouvais m'habituer à l'y laisser et *j'ai été la chercher.* »

B. A Toul, où nous habitons, il y avait un mendiant qui m'impressionnait étrangement, il m'inspirait une grande répulsion, car il était repoussant au physique et au moral. Une nuit, je rêvai qu'on sonnait à la porte, c'était le soir, et dans l'obscurité il me sembla reconnaître la silhouette de ce mendiant qui me dit : « Mademoiselle, je suis sans abri, voulez-vous me donner un gîte pour la nuit ? » Le lendemain soir, plus en rêve, mais en réalité, j'étais dans la salle à manger avec ma sœur et une petite cousine lorsque j'entendis du bruit du côté de la porte de la cuisine. J'allai voir. Le mendiant était là qui me dit : « *Je suis sans abri, voulez-vous me donner un gîte pour la nuit ?* »

Mlle Hubert,  
à Nancy. [Lettre 607.]

XLIX. — A. Vers l'âge de 11 ans, j'ai rêvé que j'étais près d'un bois, le soir, à la tombée de la nuit, ayant devant moi un mur. J'étais seul et j'avais envie de



pleurer. Je me suis trouvé quelques mois plus tard dans ce même cadre et dans ces mêmes dispositions.

B. En 1882, venant de passer sous-officier au 119<sup>e</sup> (Havre), j'ai rêvé que j'étais instituteur; j'en ai ri, car c'était la dernière corde à mon arc. Deux ans après, je me trouvais à Stains, dans la classe et avec les enfants que j'avais vus.

C. En 1893, je frappais à la porte de la chambre de mon père (Faux-la-Montagne, canton de Gentioux, Creuse), revenant de la Martinique, après neuf ans d'absence. Il me demande, sans me reconnaître, qui je suis et ce que je veux: «Je suis un voyageur et je vous porte des nouvelles de votre fils qui est en Normandie.

— Et celui de la Martinique?

— Je n'en ai pas de nouvelles, pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que *cette nuit, j'ai rêvé que je le voyais là, près de la porte, comme vous êtes maintenant.*»

Et il est parti en pleurs. Il faut remarquer qu'il avait parlé de ce rêve à son réveil et avant de m'avoir vu. Mon retour n'avait été annoncé en aucune façon.

Legros, directeur d'école,  
à Gros-Morne (Martinique). [Lettre 608.]

LII. — Quelques jours après mon mariage, ma femme me dit: «C'est extraordinaire, mais voilà environ six mois, j'ai rêvé que je me mariais avec toi. J'en ai même fait la réflexion à ma mère le lendemain matin et nous en avons ri, ma mère ayant ajouté: «Oh! il est probable que ce jeune homme ne pense pas à toi!»

Or, notez que nous ne nous étions, jusqu'à cette époque, jamais parlé, que nous ne nous connaissions pas, bien qu'habitants la même localité, que nous nous étions seulement vus de loin, par hasard, et que nous ne fréquentions aucun ami commun.

Il est donc assez extraordinaire que cette jeune fille ait rêvé d'une prochaine union avec moi. Ce rêve a pourtant eu sa réalisation<sup>22</sup>.

T., à Villeneuve-sur-Yonne.  
[Lettre 619.]

---

<sup>22</sup> Ce rêve est à la limite de ceux qui peuvent être expliqués par des causes connues, car, à la rigueur, on peut admettre que cette jeune fille ait remarqué ce jeune homme et que le rêve ait associé des idées fort naturelles. Il peut n'y avoir ici que coïncidence fortuite.

LIII. — Vous avez demandé qu'on vous signale les faits inexplicables dont on est sûr concernant les rêves et autres observations du même ordre ; peut-être, ce que je vais vous dire n'aura-t-il pour vous aucune importance, aucun intérêt, mais si tout le monde pensait ainsi, ne disait rien, votre appel serait inutile et la science n'avancerait pas. Je vais donc vous écrire ce que je sais, vous priant seulement de ne pas citer mon nom, si par hasard vous faites usage de ma lettre : j'habite une petite ville et je préfère le silence.

A. Au mois de janvier 1888, j'étais enceinte depuis un temps absolument inconnu pour des raisons spéciales. Me trouvant très fatigué, mon mari fit venir la sage-femme, qui me dit : « Je crois que ce sera pour bientôt. » C'est une femme fort instruite. Le lendemain, j'allais bien. Le 1<sup>er</sup> février, même incident, et ma sœur, d'un an plus jeune que moi et non mariée, me dit le matin (elle ignorait que j'eusse encore souffert et habitait un autre quartier) : « Cette nuit, ce n'était pas comme un rêve, mais je n'étais pas éveillée pourtant et quelqu'un me dit : « Votre sœur n'a pas à s'inquiéter de ces malaises, *l'enfant naîtra le 22 juin.* » Et elle ajouta : « Je répliquai à la voix : « Mais puisque vous êtes si bien renseigné, sera-ce un garçon ou une fille ? » On répondit : « Je n'en sais rien, mais vous ne serez guère contents. » Nous avons deux fils et adorions les filles.

Naturellement, nous nous moquâmes tous de ma sœur, et mes malaises durant toujours, je faisais mes préparatifs.

Mais les mois de février, de mars, d'avril passant, nous finîmes peu à peu par moins rire d'elle, qui supportait nos moqueries sans quelles ébranlassent sa certitude ; même nous conclûmes que ce serait encore un garçon, puisque nous ne devions pas être contents, et nous crûmes si bien à sa prédiction, que le 21 juin je montai le berceau et préparai tout pour le lendemain. Le 22 juin, à dix heures du matin, l'enfant vint au monde. C'était une fille, qui eût été acclamée, mais j'eus tout de suite après une hémorragie qui me mit aux portes du tombeau. Deux jours après, mon fils aîné eut une bronchite ; ma sœur, pour la première fois de sa vie fut malade ; ensuite, mon second fils eut le croup et subit l'opération, ma sœur sortie trop tôt pour le voir eut une angine couenneuse très grave, et enfin mon père, trois mois après, eut un accident dont il mourut : nous n'étions donc certes pas heureux.

B. Ma fille avait trois semaines, je ne pouvais plus la nourrir, ayant des abcès, mon mari devait aller à Manosque voir une nourrice qu'on nous recommandait et la ramener le même jour. C'était le vendredi 13 juillet. En m'éveillant, je fus tracassée d'un rêve bizarre. Mes fils allaient bien, l'aîné était en convalescence et le second, enfant superbe, se portait comme un charme. Je dis à mon mari : « C'est étrange, cette nuit j'ai rêvé que j'étais dans une ville inconnue, je cher-

chais la bonne de René et on me dit : « Comme c'est *samedi*, elle est allée laver. » Je la cherchais, inquiète, et la rencontrant seule je lui demandai : « Et René, qu'en avez-vous fait ? » Clotilde répondit : « Madame, je l'ai laissé derrière ce mur. » J'allai en courant le chercher, il était couché contre le mur, tout nu, le corps noir comme de la suie, et un trou à la gorge d'où sortait la trachée-artère : il n'était pas mort cependant. »

Mon mari se moqua de mon rêve et de l'inquiétude qu'il me donnait. Vers quatre heures de l'après-midi, René, qui n'était pas sorti, jouant avec son père, fut pris d'une quinte de toux bizarre qui l'étouffait ; j'envoyai en hâte appeler un médecin : bientôt le croup se déclara.

A deux heures du matin, le *samedi* 14 juillet, les quatre médecins se préparaient à faire l'opération de la trachéotomie : c'était avant la découverte du sérum. L'enfant *tout nu* fut couché sur une table, *il eut le cou percé et une canule d'argent dans la trachée-artère*, et, l'opération presque faite, la trachée s'étant déchirée du crochet qui la tenait, l'enfant fut étouffé par le sang, *son corps devint tout noir*. Heureusement, une forte dose d'ipéca amena une toux qui fit remonter la trachée qu'on saisit. Pendant l'opération, mon mari se penchant vers moi, me dit : « Valentine, ton rêve d'hier dont je m'étais moqué!... »

L'enfant est grand maintenant et se porte très bien.

Mme X.,  
à Forcalquier. [Lettre 623.]

LV. — M. A... juge au tribunal raconta un matin à sa femme et à sa fille (Mme M..., dont je tiens le récit) le rêve suivant :

« J'entrais en voiture dans le bourg, lorsque je vis devant la maison D... *deux cercueils* et un convoi funèbre qui se formait derrière ; je reconnus à peu près tous les assistants : le préfet, les juges, les autorités municipales, les parents ; je demandai à un passant : Qui donc est mort dans la famille D... ? — Ne le savez-vous donc pas, me fut-il répondu, Mme D... et son fils sont morts le même jour et c'est aujourd'hui l'enterrement. »

Le jour même, en arrivant au bourg, M. A. vit, en effet, deux cercueils devant la maison D... et les assistants *exactement tels qu'il les avait reconnus en rêve*. Il n'osait presque pas demander quelles étaient les personnes décédées, tant il était sûr d'avance d'entendre les paroles de son rêve. Il se décida à arrêter un passant et à lui poser la question : « Ne le savez-vous donc pas, lui fut-il répondu, Mme D... et son fils sont morts le même jour et c'est aujourd'hui l'enterrement. »

Ce qui m'a paru intéressant dans ce rêve, c'est que les paroles entendues en

rêve ont été exactement les mêmes que dans la réalité ; il y a eu donc tout à la fois vision et audition prémonitoires.

Vous pouvez être assuré de la *parfaite authenticité* du fait : la famille A... a été si frappée de la chose qu'elle en a conservé un souvenir absolument précis.

H. Besson,  
pasteur, à Orvin-près-Bienne (Suisse). [Lettre 632.]

LVI. — Je rêvai que faisant une course à bicyclette, un chien venait se jeter au travers de la route et que je tombais à terre, brisant la pédale de ma machine.

Le matin, je racontai la chose à ma mère qui, sachant combien d'habitude mes rêves sont exacts, m'engagea à rester à la maison. Je résolus, en effet, de ne pas sortir, mais, vers 11 heures, au moment de nous mettre à table, le facteur apporta une lettre nous informant que ma sœur, qui demeurait à environ 8 kilomètres, était malade. Oubliant tout à coup mon rêve, pour ne songer qu'à prendre des nouvelles de ma sœur, je déjeunai au galop et partis à bicyclette. Mon voyage s'accomplit sans encombre jusqu'à l'endroit où je m'étais vu, la nuit précédente, roulant dans la poussière et brisant ma machine. A peine mon rêve avait-il traversé mon esprit qu'un énorme chien déboucha tout à coup d'une ferme voisine, cherchant à me mordre la jambe. Sans réfléchir, je voulus lui envoyer un coup de pied, mais au même moment, je perdis l'équilibre et tombai sur ma machine, dont je brisai la pédale, réalisant ainsi mon rêve dans ses moindres détails. Or, remarquez, je vous prie, que c'était bien la centième fois pour le moins que je faisais ce trajet, sans que jamais j'eusse eu à déplorer le moindre accident.

Amédée Basset, Notaire  
à Vitrac (Charente). [Lettre 640.]

LVII. — Le maréchal Vaillant, qui n'était ni un visionnaire, ni un petit esprit, a affirmé à un de mes amis, qui me l'a plus d'une fois raconté, que, partant pour le siège de Rome, dont il était chargé de diriger les opérations, et ignorant complètement les travaux exécutés pour fortifier la place, avait vu très distinctement en songe, avant d'aborder en Italie, *l'endroit précis* par où il fallait commencer l'attaque. C'était, en effet, comme il le reconnut ensuite, le point le plus faible

de la défense. Je vous livre le fait sans commentaires ; vous le rangerez sans doute dans la catégorie des autosuggestions<sup>23</sup>.

B. Kirsch, Proviseur en retraite,  
à Semur (Côte-d'Or). [Lettre 643].

LVIII. —A. Ma mère, née en 1800, morte en 1886, eut la fièvre en 1811, étant en pension, à Aire-sur-la-Lys. Dans un accès de délire, elle se vit chez sa mère, Mme Campagne, née Marie-Louise de Lannoy de Linghem, Estrée-Blanche (Pas-de-Calais), et demanda à grands cris qu'on l'emmenât, parce que la maison était en feu.

Or, un an après, en 1812, la maison d'Estrée brûlait bien réellement, et ma mère revoyait l'incendie *exactement* comme elle l'avait vu dans sa fièvre en 1811.

Le corps de logis et une aile furent réduits en cendres ; l'autre aile fut préservée et ce fut là que ma grand-mère se logea provisoirement, malgré sa nombreuse famille. Ma mère n'a jamais menti, à ma connaissance ; elle m'a raconté la chose un nombre incalculable de fois, et non seulement elle, mais aussi mes oncles et mes tantes. Le bâtiment préservé du feu existe encore.

B. Vers juillet 1887, je pense (on pourrait savoir la date exacte à la mairie de Saint-Orner), — j'habitais alors Tatinghem, village situé à 4 kilomètres de cette ville ; — une personne, Mlle Estelle Poulain, qui demeure chez moi depuis 1873, vit en rêve sa tante, Mme Leprêtre, née Honorine Hochart, qui lui parlait. Mlle Poulain ne pouvait distinguer ses traits, mais elle *savait* que c'était bien sa tante. Elle se réveilla en sursaut, et, presque aussitôt, trois heures (du matin) sonnèrent à la pendule de sa chambre.

Vers midi ou une heure, l'oncle de Mlle Poulain, M. Noël Leprêtre, arriva chez moi, pour lui annoncer que sa femme, la tante de celle-ci, Honorine Hochart, était morte le matin un peu avant 3 heures et avait dit à la sœur de Saint-Vincent de Paul qui la soignait :

« Quel malheur ! je ne verrai plus ma nièce Estelle ! »

Or, Mlle Estelle Poulain, je l'affirme sur l'honneur, m'avait raconté son rêve *longtemps* avant l'arrivée de son oncle...

Léon Leconte,  
Rédacteur en chef de l'Étudiant,  
à Paris. [Lettre 667.]

---

<sup>23</sup> Ce rêve est également à la limite des prémonitoires, comme le cas LII. Le maréchal Vaillant étudiait alors le plan de la prise de Rome, dont il m'a entretenu plusieurs fois lui-même. Cérébration inconsciente, probablement.

LX. — J'ai été en 1882 séparée brusquement d'une personne qui m'était *très chère*, et tandis que j'étais depuis plusieurs semaines plongée dans le plus profond chagrin, j'entendis une voix inconnue me disant : « Dans un an, jour pour jour, cette personne te reviendra ». C'était au mois de mai, et l'année suivante, à la même époque, je rencontre dans la rue cette même personne qui, à ma vue, éprouve une émotion aussi vive que celle que j'éprouvais moi-même. Explications, regrets, remords, réconciliation, et depuis je n'ai pas eu d'ami plus dévoué ni dont le repentir fût plus *sincère*.

J'ai eu à l'état de sommeil des vues, à distance, de villes où je suis allée ensuite (très surprise de voir des rues et des monuments déjà vus en dormant), comme Bruxelles par exemple, que j'ai visité *un an avant d'y être allée*.

H. Poncer, 457, rue Paradis,  
à Marseille. [Lettre 725.]

LXI. — A. Ma pauvre mère mourut dans la nuit du 17 septembre 1860, à 3 heures du matin, ayant conservé toute sa mémoire et ayant bien conscience de ce qui se passait autour d'elle. Un peu avant de mourir, elle me cherchait du regard et sa douleur était navrante; de grosses larmes lui coulaient sur la figure (ceci m'a été raconté plus tard).

Or, cette même nuit, 17 septembre 1860, à 3 heures du matin, je m'éveillai en sursaut, croyant entendre ma mère m'appelant — et cela, à diverses reprises; — je me levai sur mon lit, criant : « Maman, maman ! » ce qui éveilla mon compagnon de lit, puis, comme une masse, je tombai à terre. Il fallut me faire revenir d'une syncope qui ne dura pas moins de vingt minutes.

B. C'était en 1869, au moment du plébiscite, une nuit j'ai eu un rêve, pour mieux dire : un cauchemar terrible.

Dans ce cauchemar, je me voyais soldat, nous avions la guerre, je ressentais tous les besoins de la vie militaire : la marche, la faim, la soif ; j'entendais les commandements, la fusillade, le bruit du canon ; je voyais tomber des morts et des blessés à mes côtés, entendant leurs cris.

Tout à coup, je me trouvai dans un pays, dans un village où nous dûmes soutenir une attaque terrible de l'ennemi, et c'étaient des Prussiens, des Bavaois et des cavaliers (dragons badois) — notez bien que jamais je n'avais vu de ces uniformes, qu'il n'était nullement question de guerre. A un certain moment, je vis un de nos officiers monter dans le clocher du village, muni d'une jumelle, pour se rendre compte des mouvements de l'ennemi, puis, redescendre, nous former

en colonne d'attaque, faire sonner la charge et nous lancer en avant au pas de course, à la baïonnette, sur une batterie prussienne.

A ce moment de mon rêve, étant aux prises corps à corps avec les artilleurs de cette batterie, je vis l'un d'eux me porter un coup de sabre sur la tête, tellement formidable, qu'il me la sépara en deux. C'est alors que je m'éveillai, sur ma descente de lit : je ressentais une forte douleur à la tête. En tombant de mon lit, je m'étais heurté la tête sur un petit poêle qui me servait de table.

Le 6 octobre 1870, ce rêve a été réalisé : village, école, mairie, église ; notre commandant montant au clocher pour se rendre compte des positions de l'ennemi, redescendant et, au son de la charge, nous jetant à la baïonnette sur les pièces prussiennes. Dans mon rêve, à ce même moment, j'avais eu la tête fendue d'un coup de sabre ! Ici, dans la réalité, je l'attendais ; mais je n'ai reçu qu'un coup d'écouvillon (peut-être destiné à la tête) qui, par suite d'une parade, vint me frapper à la cuisse droite.

A. Regnier, Ancien sergent-major  
de la compagnie des francs-tireurs de Neuilly-sur-Seine,  
23, rue Jeanne-Hachette, au Havre. [Lettre 748.]

LXIII. — En 1867, j'étais à Bordeaux, à la tête d'une pharmacie que je venais d'ouvrir depuis quelques mois. Une nuit, je vis en songe le chiffre de 76 Fr. 30 inscrit sur le livre de recette à la place où devait s'inscrire celle du lendemain. Le lendemain, dans la matinée, je voyais ce chiffre si bien gravé dans mon esprit que je ne pus m'empêcher d'en parler à mon aide. La recette ordinaire étant en moyenne de 45 francs, nous pensions que le chiffre 76 Fr. 30 représenterait deux journées. Le travail dans la journée fut ce qu'il était les jours précédents, mais le soir nous fûmes débordés de monde. Enfin, à 10 heures et demie, après le dernier client (le centième au moins), je fis la caisse et j'y trouvai *exactement* 76 Fr. 30.

M. Jaubert, de Carcassonne, à qui je racontai le fait, me fit remarquer qu'il avait fallu un concours d'esprits très nombreux : amener des clients, empêcher d'autres d'arriver, un caissier sûrement devait figurer dans les opérateurs<sup>24</sup>. Je me souviens d'une circonstance. Une jeune dame, que je savais payant très mal, achetait, achetait, articles sur articles, elle semblait obéir à une inspiration. Enfin, elle régla ! Cet acheteur était le dernier, sûrement il fallait son argent au caissier spirituel.

A. Coméra,  
à Toulouse. [Lettre 782.]

---

<sup>24</sup> Cette hypothèse ne paraît pas nécessaire. M. Jaubert, magistrat fort distingué d'ailleurs, avait une tendance à tout attribuer aux esprits.

LXIV. — J'ai perdu mon père en 1865 et suis resté chef de famille, avec deux frères moins âgés.

Le cadet, Aristide, né en 1853, faisait partie de la classe 1873, tirant au sort en 1874. Il n'avait point voulu préparer son volontariat, et s'en rapportait au hasard, pour faire soit six mois, soit cinq ans de service militaire actif.

Cette alternative préoccupait beaucoup ma pauvre mère, qui m'en entretenait chaque fois que je me rendais auprès d'elle, à Nieuil-sur-l'Autise (Vendée), tous les dimanches, faisant alors mon notariat à Niort.

Tenant à assister mon frère — comme père — lors de son tirage au sort, le mardi, 10 février 1874, je partis de Niort, le lundi, pour Nieuil. Après le dîner, où la conversation roula sur les chances du tirage au sort, j'allai me coucher vers dix heures.

La préoccupation sans doute me fit rêver, et je vis distinctement mon frère Aristide mettant sa main dans l'urne, retirant un numéro, et me montrant le chiffre *considérablement agrandi de 67*.

Réveillé en sursaut, j'allume ma bougie et regardant l'heure, je constate *3 heures du matin*.

En me levant à 8 heures, je fis part de mon rêve à ma mère, à mon frère, au garde champêtre et aux conscrits de la commune, qui en rirent fort.

Mais à 3 heures de l'après-midi exactement, le même jour, au chef-lieu de canton Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée), mon frère tirait de l'urne le fameux numéro 67, et me le montrait du même geste que dans le rêve de douze heures auparavant; et chose, également bizarre, le numéro 66 fut le dernier pris du contingent, et fit cinq ans de service actif; tandis que mon frère s'en tira avec six mois dans l'artillerie à Brest.

Alfred Cail, à Paris,  
154, avenue de Wagram. [Lettre 788.]

LXV. — A. Une de mes grand-tantes, aujourd'hui défunte eut, durant sa vie, de fréquents pressentiments qui se sont réalisés. Dans le mois de février 1871, elle eut un rêve lui annonçant la mort prochaine de deux de ses sœurs, qui jouissaient alors d'une parfaite santé. Ce rêve fut transcrit, dans un livre de mémoires où elle avait coutume de noter tous les événements de sa vie, et il fut malheureusement bientôt réalisé d'une manière terrible. Un mois après, comme on peut le contrôler dans les journaux de l'époque, la fièvre jaune éclatait à Buenos-Ayres et les deux sœurs furent emportées par l'épidémie.

B. Une autre fois, en 1868, la même parente vit en songe une scène d'inté-



rieur qui était toute une révélation. Ce tableau représentait un appartement où une de ses amies, Mme B..., assise dans son fauteuil près d'une cheminée, dans laquelle flambait un grand feu, caressait un petit enfant qu'elle tenait dans ses bras, pendant qu'une servante séchait ses langes devant les flammes. Ce rêve fut raconté à plusieurs personnes sans qu'aucune y prêtât grande attention, car Mme B., mère d'une nombreuse famille, ayant passé la quarantaine, et n'ayant pas eu d'enfants depuis sept ans, ne paraissait plus susceptible d'en avoir d'autres. Cependant, ce qui paraissait d'abord impossible se réalisait un an après, et un soir que ma grand-tante allait visiter l'accouchée, pour la féliciter de la naissance de son dernier-né, elle revit en réalité son rêve précédent. L'appartement, la disposition des objets, la cheminée allumée, la femme de service occupée à sécher les langes devant le feu, enfin tous les détails du songe étaient reproduits fidèlement. La divination s'était réalisée avec une exactitude complète.

Emilio Becher, à Rosario de Santa-Fé  
(République argentine). [Lettre 802.]

LXVII. — J'ai été élevé à Paris où mes parents étaient établis marchands de vins-crémiers, 7, rue Saint-Ambroise. Mon père est décédé en 1867. Ma mère et moi nous avons quitté Paris en 1872. J'avais aussi un oncle, frère de mon père, qui est décédé depuis, et qui était établi épicier, 32, rue Saint-Roch.

A. En 1868, j'avais alors 17 ans, j'étais employé chez cet oncle, comme commis. Un matin, et après lui avoir souhaité le bonjour, encore sous l'impression d'un rêve qu'il avait eu dans la nuit, il me raconta que dans ce rêve il était sur le pas de sa porte lorsque ses regards se portant dans la direction de la rue Neuve-des-Petits-Champs, il en voit déboucher un omnibus de ville de la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui s'arrête devant la porte de son magasin. *Sa mère* en descend et l'omnibus continue sa route, emportant une autre dame qui était dans la voiture avec ma grand-mère, laquelle dame, vêtue de noir, tenait un panier sur ses genoux.

Tous les deux, nous nous amusions de ce rêve si peu en rapport avec la réalité, car *jamais* ma grand-mère ne s'était aventurée à venir de la gare du Nord jusqu'à la rue Saint-Roch. Habitant près de Beauvais, lorsqu'elle voulait venir passer quelque temps chez ses enfants, à Paris, elle écrivait de préférence, à mon oncle qui était celui qu'elle affectionnait le plus, et il allait la chercher à la gare, d'où il la ramenait *en fiacre*, invariablement.

Or, ce jour-là, dans l'après-midi, comme mon oncle regardait les passants sur le pas de sa porte, ses yeux se portant machinalement vers le coin de la rue Neu-

ve-des-Petits-Champs, il voit tourner un omnibus du chemin de fer du Nord qui vient s'arrêter devant son magasin.

Dans cet omnibus il y avait deux dames, dont l'une était ma grand-mère qui en descend, et la voiture continue sa route emportant l'autre dame telle qu'il l'avait vue en rêve, c'est-à-dire vêtue de noir et tenant son panier sur ses genoux.

Jugez de la stupéfaction générale! Ma grand-mère, croyant nous faire une surprise, et mon oncle lui racontant son rêve!

B. Pendant le siège de Paris, j'étais mobile au 10<sup>e</sup> bataillon de la Seine. Un jour que j'étais à dîner chez ma mère, il y avait à notre table un de mes cousins, alors étudiant en pharmacie, actuellement propriétaire aux environs de Dieppe; un de mes amis, sergent de mobiles; un autre, dessinateur, qui habite maintenant, 1, boulevard Beaumarchais; et enfin, un client de la maison, comptable de profession et remarquablement intelligent, sergent-major au 192<sup>e</sup> bataillon de marche. Je ne me souviens plus de son nom; appelons-le M. X...

A la fin du dîner, et comme nous parlions de la guerre et des Allemands qui nous cernaient, M. X... se mit à examiner les lignes de nos mains, nous disant qu'il s'occupait sérieusement de chiromancie et prétendant nous annoncer s'il nous surviendrait quelque chose de grave pendant les événements présents. Naturellement, nous lui demandâmes si nous serions blessés? La réponse fut négative pour trois d'entre nous: M. Lucas l'étudiant, M. François le dessinateur, et moi-même. Quant au quatrième, le sergent de mobiles, M. Lallier, M. X... lui dit après lui avoir minutieusement examiné l'intérieur de la main: «C'est étrange, vous serez blessé sérieusement, avant qu'il soit longtemps, mais pas par une arme, vous serez brûlé. - Comment cela? lui demanda Lallier. - Je ne saurais vous le dire; accidentellement, sans doute,» lui répondit M. X... - Et l'on parla d'autres choses.

Ceci se passait vers la fin de 1870.

Dans le courant de l'année 1871, j'étais parti à Bordeaux, d'où je rentrais en novembre, lorsqu'en passant à Tours, je m'y arrêtai pour voir, mon ami Lallier qui y était placé depuis la fin de la guerre. A sa vue, je restai saisi du changement opéré dans sa physionomie, sans pouvoir bien me rendre compte de ce qui le changeait ainsi, lorsqu'il me dit: «Te souviens-tu des prédictions de X...? Ce qu'il m'a prédit est malheureusement arrivé! Il y a deux mois, l'apprenti du magasin a commis l'imprudence d'aller avec une chandelle allumée dans une pièce où il y avait deux touries de pétrole; par sa maladresse, l'une a pris feu; j'ai voulu, pour éviter un plus grand danger, enlever la seconde dont le liquide s'est

enflammé. *J'ai eu tout le côté gauche brûlé*, et voilà à peine quinze jours que j'ai repris mon service. »

Je vous cite ces deux faits, comme *rigoureusement vrais*, puisque tous les deux se sont passés en ma présence et que j'ai pu les contrôler. J'en ai souvent parlé aux miens et à mes amis sans pouvoir en trouver une explication qui me satisfasse, sauf cependant pour une partie du rêve de mon oncle, depuis que j'ai lu vos intéressants articles sur les rêves.

Je suppose que ma grand-mère, dans un moment d'insomnie, aura pris la détermination subite de partir pour Paris le jour même, avec la résolution de ne prévenir personne, et une fois arrivée à la gare du Nord de prendre une voiture comme elle l'avait vu faire si souvent, et cela, pour jouir de la surprise de son fils. C'est, sans doute, à ce moment précis que mon oncle aura eu son rêve.

Paul Leroux, Le Neubourg  
(Eure). [Lettre 825.]

LXIX. — En 1879, mon oncle Jacques Théodore Hoffmann était instituteur à Heerenveen (Hollande). Mon père étant allé le voir au commencement de juillet, sa belle-sœur, ma tante Marguerite, lui raconta, avant son départ, qu'elle avait vu en rêve la femme de mon oncle Jacques et ses deux enfants habillés en grand deuil, qu'elle craignait un malheur, qu'il fasse bien attention s'ils allaient en bateau, etc.

Mon père et son frère Jacques firent le 7 juillet une longue course à la voile, aucun accident n'arriva, et l'on ria un peu du rêve de ma tante Marguerite.

Deux jours après, le 9 juillet, on reconduisit mon père à la gare. Une partie de la famille était là. Mon oncle Jacques, traversant les voies, ne prit pas garde à un train qui venait se garer, fut renversé, et guillotiné, la tête alla rouler loin de son corps.

Mes deux tantes et les deux enfants vivent encore et peuvent certifier comme moi la réalisation de ce rêve.

A. C. A. Hoffman, étudiant  
en médecine à l'Université d'Amsterdam,  
rue de France, 25. [Lettre 850.]

LXX. — Je fus brusquement réveillé dans la nuit à la suite du rêve suivant : l'apparition de *la moitié d'un cercueil*, isolée dans l'espace.

La précision de ce rêve me troubla et me jeta toute la matinée dans une cer-

taine mélancolie. Toutefois, les nombreuses affaires que j'avais à régler, les nombreuses courses que je fis, chassèrent un peu les idées tristes, je déjeunai comme d'habitude et retournai à mes occupations.

Après quatre heures, arrivant, dans une course, à l'angle de la rue Saint-Pierre et de la rue du Plâtre (à Lyon) et regardant devant moi à cause des voitures qui encombraient le passage, je vis, à environ vingt-cinq mètres, et dans l'espace, *la moitié d'un cercueil*.

Ce cercueil venait d'être tiré de la voiture de l'entrepreneur des pompes funèbres par un porteur, et la première moitié m'était masquée par l'encadrement de l'entrée de la maison.

P. C. Revel,  
rue Thomassin, 39, à Lyon. [Lettre 862.]

J'allais clore ces exemples lorsqu'en parcourant d'anciennes lettres sur ces problèmes, je viens d'en rencontrer une de la regrettée princesse Emma Carolath, du 5 mars 1870, me racontant un rêve du même ordre et remarquablement explicite. Le voici encore, très abrégé :

LXXI. — Je venais de m'endormir, très anxieuse sur la santé d'une personne aimée, et je me trouvai transportée en rêve dans un château inconnu, dans un cabinet octogone tendu en damas rouge. Il y avait un lit, où dormait la personne dont la santé m'inquiétait. Une lampe suspendue à la voûte inondait de lumière la face pâle, mais souriante, encadrée d'une opulente chevelure noire. Au chevet du lit, je vis un tableau dont le sujet se grava si étrangement dans ma pensée qu'à mon réveil j'aurais pu le dessiner : c'était un Christ, couronné de roses par un génie céleste, avec des versets de Schiller que je lus.

Deux ans après, appelée en villégiature dans un château du fond de la Hongrie, je m'arrêtai en tressaillant en pénétrant dans l'appartement qui nous était destiné : j'étais dans le cabinet octogone tendu en damas rouge, devant le lit, et devant le tableau du Christ couronné de roses avec les versets de Schiller, mais ce tableau n'a été copié ou reproduit, et il était impossible que je l'eusse vu autrement que dans le rêve, pas plus, du reste, que le cabinet octogone.

Emma, princesse Carolath.  
à Wiesbaden.

Après avoir lu et comparé cet ensemble de faits, il est impossible de douter que l'on ait vu parfois en rêve les choses à venir.

Plusieurs de ces rêves peuvent s'expliquer naturellement. Nous l'avons déjà fait remarquer. Par exemple, il n'est pas plus extraordinaire de rêver à un numéro de tirage qui sortira qu'à un autre, et comme ces cas sont très rares, la coïncidence fortuite les explique peut-être. Il faudrait en connaître le nombre pour savoir s'il surpasse notablement celui qui serait donné par le calcul des probabilités. Mais la plupart des prémonitions qui viennent d'être exposées ne s'expliquent pas.

Ce sont là des rêves, des songes, qui paraissent s'être produits à l'état normal de santé, ou à peu près, et non dans des cas pathologiques exceptionnels. Cette même prévision de l'avenir a été observée dans l'état somnambulique et magnétique. Les exemples en sont même très nombreux. Nous en signalerons seulement quelques-uns.

Le D<sup>r</sup> Liébeault cite le fait suivant dans sa *Thérapeutique suggestive* :

LXXII. — Dans une famille des environs de Nancy, l'on endormait souvent une fille de dix-huit ans, nommée Julie. Cette fille, une fois mise en état de somnambulisme, était portée d'elle-même, comme si elle en recevait l'inspiration, à répéter à chaque nouvelle séance qu'une proche parente de cette famille, qu'elle nommait, mourrait bientôt et n'atteindrait pas le 1<sup>er</sup> janvier. On était alors en novembre 1883. Une telle persistance dans les affirmations de la dormeuse conduisit le chef de cette famille, qui flairait là une bonne affaire, à contracter une assurance à vie de 10,000 francs sur la tête de la dame en question, laquelle n'étant nullement malade, obtiendrait facilement un certificat de médecin. Pour trouver cette somme, il s'adressa à M. L..., lui écrivit plusieurs lettres, dans l'une desquelles il racontait le motif qui le portait à emprunter. Et ces lettres, que M. L... m'a montrées, il les garde comme des preuves irréfragables de l'événement futur annoncé. Bref, on finit par ne pas s'entendre sur la question des intérêts, et l'affaire entamée en resta là. Mais quelque temps après, grande fut la déception de l'emprunteur. La dame X..., qui devait mourir avant le 1<sup>er</sup> janvier, succomba en effet, et tout d'un coup, le 31 décembre, ce dont fait foi une dernière lettre du 2 janvier, adressée à M. L..., lettre que ce monsieur garde aussi avec celles qu'il avait reçues précédemment à propos de la même personne.

Le même auteur cite également le cas suivant, extrait textuellement de son agenda journalier. On sait à quel point M. Liébeault est un scrupuleux et méthodique observateur.

LXXIIL. — 7 janvier 1886. Est venu me consulter aujourd'hui, à quatre heures après-midi, M. S. de Ch... pour un état nerveux sans gravité. M. de Ch... a des préoccupations d'esprit à propos d'un procès pendant et des choses qui suivent. En 1879, le 26 décembre, se promenant dans une rue de Paris, il vit écrit sur une porte : Mme Lenormand, nécromancienne. Piqué par une curiosité irréfléchie, il entra.

Mme Lenormand regardant la face palmaire de l'une de ses mains, lui dit : « Vous perdrez votre père, dans un an, jour pour jour. Bientôt vous serez soldat (il avait alors dix-neuf ans), mais vous n'y resterez pas longtemps. Vous vous marierez jeune ; il vous naîtra deux enfants, et vous mourrez à vingt-six ans. »

Cette stupéfiante prophétie, que M. de Ch... confia à des amis et à quelques-uns des siens, il ne la prit pas d'abord au sérieux ; mais son père étant mort le 27 décembre 1880, après une courte maladie et juste un an après l'entrevue avec la nécromancienne, ce malheur refroidit quelque peu son incrédulité. Et lorsqu'il devint soldat — seulement sept mois — lorsque marié peu après il fut devenu, père de deux enfants et qu'il fut sur le point d'atteindre vingt-six ans, ébranlé définitivement par la peur, il crut qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre. Ce fut alors qu'il vint me demander s'il ne me serait pas possible de conjurer le sort. Car, pensait-il, les quatre premiers événements de la prédiction s'étant accomplis, le cinquième devait fatalement se réaliser.

Le jour même et les jours suivants, je tentai de mettre M. de Ch... dans le sommeil profond, afin de dissiper la noire obsession gravée dans son esprit : celle de sa mort prochaine, mort qu'il s'imaginait devoir arriver le 4 février, jour anniversaire de sa naissance, bien que Mme Lenormand ne lui eût rien précisé sous ce rapport. Je ne pus produire sur ce jeune homme même sommeil le plus léger, tant il était fortement agité. Cependant, comme il était urgent de lui enlever la conviction qu'il devait bientôt succomber, conviction dangereuse, car on a souvent vu des prévisions de ce genre s'accomplir à la lettre par autosuggestion, je changeai de manière d'agir, et je lui proposai de consulter l'un de mes somnambules, un vieillard appelé le prophète, parce qu'il avait annoncé l'époque précise de sa guérison pour des rhumatismes articulaires remontant à quatre années, et l'époque même de la guérison de sa fille.

M. de Ch... accepta ma proposition avec avidité et ne manqua pas de se rendre exactement au rendez-vous. Entré en rapport avec ce somnambule, ses premières paroles furent : « Quand mourrai-je ? » Le dormeur expérimenté soupçonnant le trouble de ce jeune homme, lui répondit, après l'avoir fait attendre : « Vous mourrez... vous mourrez... dans quarante et un ans. » L'effet causé par ces paroles fut merveilleux. Immédiatement le consultant redevint gai, expansif

et plein d'espoir; et quand il eut franchi le 4 février, ce jour tant redouté par lui, il se crut sauvé.

Ce fut alors que quelques-uns de ceux qui avaient entendu parler de cette poignante histoire s'accordèrent pour conclure qu'il n'y avait eu rien là de vrai; que c'était par une suggestion posthypnotique que ce jeune homme avait conçu ce récit imaginaire. Paroles en l'air! le sort en était jeté, il devait mourir.

Je ne pensais plus à rien de cela lorsque, au commencement d'octobre, je reçus une lettre de faire-part, par laquelle j'appris que mon malheureux client venait de succomber le 30 septembre 1886, dans sa vingt-septième année; c'est-à-dire à l'âge de vingt-six ans, ainsi que Mme Lenormand l'avait prédit. Et pour qu'il ne soit pas supposé qu'il y eût là quelque erreur de ma part, je conserve cette lettre comme mon registre: ce sont là deux témoignages écrits indéniables.

Voici un autre fait du même ordre, non moins curieux, rapporté à M. A. Erny par Mme Lecomte de Lisle, belle-sœur du poète et cousine d'un de ses amis.

LXXIV. — Un M. X... avait eu l'idée de consulter une tireuse de cartes. Celle-ci lui prédit qu'il mourrait de la piquûre d'un serpent.

Ce M. X..., employé dans l'administration, avait toujours refusé un poste à la Martinique, île réputée pour ses serpents, qui sont des plus dangereux.

Enfin M. B..., directeur de l'Intérieur à la Guadeloupe, le décida à accepter une bonne position sous ses ordres, dans l'administration de cette colonie, qui, quoique proche de la Martinique, n'a jamais eu de serpents.

*Nul n'échappe à sa destinée*, dit un proverbe, qui, une fois de plus, s'est trouvé vrai.

Ayant terminé son temps de séjour à la Guadeloupe, M. X... rentra en France. Le bateau ayant fait, comme toujours, escale à la Martinique, il n'osa même pas descendre à terre pendant quelques heures.

Comme d'habitude, des négresses étaient venues à bord du navire pour vendre des fruits. M. X... ayant très grand soif prit une orange dans le panier d'une des négresses, mais aussitôt il poussa un cri et se dit piqué. La négresse renversa son panier, et on vit un serpent qui était caché non sous les fruits mais sous les feuilles garnissant le panier. On tua le serpent, mais le malheureux M. X... mourut quelques heures après<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Annales des sciences psychiques, 1896, p. 257.

Le cas extraordinaire de clairvoyance et de prévision que voici a été publié par le même recueil (1896, p. 205).

LXXV. — Une dame de mes amies, lady A..., habitait aux Champs-Élysées. Un soir d'octobre 1883, j'avais dîné chez elle. Malgré sa grande fortune, c'était une femme d'ordre. Très active, elle ne s'accordait que peu d'heures de sommeil. Tous les soirs, ses hôtes partis, elle faisait ses comptes.

Quel fut ce soir-là son étonnement en constatant qu'une somme de 3500 francs manquait dans la poche intérieure de l'immense sac de voyage où elle avait l'habitude de garder ses bijoux et son argent !

Cependant, la serrure n'était point forcée ; seuls les bords du sac semblaient avoir été un peu écartés... Et, pourtant, Lady A... était certaine que, vers deux heures de l'après-midi, devant sa femme de chambre, elle avait ouvert son sac, payé une note, et sûrement remis l'argent à sa place ordinaire. Dans son trouble, elle sonna sa femme de chambre qui ne put rien lui apprendre, mais qui eut le temps d'avertir tout le personnel. De sorte que, le coupable ou les coupables, — s'ils se trouvaient parmi les domestiques, — purent mettre en lieu sûr le fruit de leur larcin.

Le lendemain, dès l'aurore, le commissaire de police de la rue Berryer fut averti. On fouilla maîtres et domestiques, armoires, placards, tous les meubles enfin.

Naturellement, on ne trouva rien.

Le commissaire, ayant terminé ses recherches infructueuses, causa un moment avec Lady A... Il lui demanda quelles étaient ses impressions au sujet de la manière dont s'était accompli le vol... lesquels parmi ses domestiques étaient moins dignes de confiance, etc.

Lady A..., en énumérant ses serviteurs, pria le commissaire d'exclure de ses soupçons son second valet de chambre, un jeune homme de dix-neuf ou vingt ans, fort bien de sa personne, très respectueux, très au courant du service, qu'on avait surnommé « le Petit », non à cause de sa taille, car il était plutôt grand, — mais par un sentiment de gentille familiarité protectrice que lui avaient acquis ses bonnes qualités.

La matinée s'était presque écoulée dans ces formalités sans résultat, lorsque, vers onze heures, Lady A..., m'envoya Mlle C..., l'institutrice de sa plus jeune fille, pour me raconter ce qui lui arrivait et pour me prier d'accompagner cette dame chez une clairvoyante dont j'avais, quelques jours auparavant, vanté la lucidité.

Je ne connaissais pas moi-même cette clairvoyante ; mais une dame de mes re-



lations m'avait raconté une de ses consultations où elle s'était montrée étonnante comme prédiction de l'avenir. Nous y allâmes.

Mme E..., notre clairvoyante, apporta un bol rempli de marc de café, pria Mlle C... de souffler dessus par trois fois; après quoi, ce marc fut versé dans un autre bol, le premier s'abouchant sur le second afin que son contenu passât en partie dans le nouveau récipient, ne retenant sur la surface de ses côtés intérieurs que quelques parcelles plus solides de la poudre de café qui devait, en laissant échapper sa partie liquide, former d'étranges dessins dans lesquels la pythonisse semblait lire.

Pendant cette préparation occulte, il fallait nous occuper, Mme E... avait étalé ses cartes et commençait :

« Ah!... mais... c'est un vol, et un vol commis par une des personnes de la maison et non par quelqu'un s'introduisant subrepticement. »

Ceci promettait bien... Nous reconnûmes que ce qu'elle avançait était vrai... Quant au voleur, il nous était malheureusement inconnu.

« Attendez, nous dit-elle, je vais maintenant voir les détails dans le marc qui doit avoir formé son dépôt. »

Elle saisit le bol renversé, y fit encore souffler par trois fois Mlle C..., prit son lorgnon.

.....

Alors, comme si elle avait assisté à la scène, elle nous dépeignit pièce par pièce la topographie de l'appartement de Lady A..., sans jamais se tromper d'une chambre ou d'un salon. Elle vit défiler devant ses yeux, comme dans une lanterne magique, sept domestiques dont elle nous dit exactement le sexe et les attributions. Puis, pénétrant de nouveau dans la chambre de Lady A... elle aperçut une armoire<sup>26</sup> qui lui parut bien étrange :

« Elle a, nous répétait-elle, avec étonnement, un placard au centre, dont la porte est recouverte d'une glace; et, de chaque côté de cette armoire principale, il y en a encore deux autres sans glace, et tout cela se tient... »

« Pourquoi cette armoire n'est-elle jamais fermée? Pourtant elle contient toujours l'argent qui est... dans... Quel objet bizarre!... il s'ouvre comme un porte-monnaie, forme pochette... pas comme un coffret... Ah! j'y suis!... c'est un sac de voyage... Quelle idée de mettre son argent là! et surtout, quelle imprudence de laisser ce placard ouvert!... »

---

<sup>26</sup> C'était une armoire anglaise, comme elle n'en avait sans doute jamais vu.

« Les voleurs connaissaient bien le sac... Ils n'ont point forcé la serrure. Ils ont introduit un objet assez large, pour en écarter les deux côtés; puis, à l'aide d'un ciseau ou d'une pince, ils ont attiré l'argent qui était en billets de banque... »

.....

Nous l'avions laissée parler. Tout ce que nous avait dit cette femme nous confondait, dans la vérité des détails, même les plus infimes.

Elle s'arrêta fatiguée. Nous, nous désirions en savoir davantage. Nous la priâmes, nous la suppliâmes de nous dire lequel ou lesquels des domestiques avaient commis le larcin, puisqu'elle nous assurait que c'était quelqu'un du personnel.

Elle avoua qu'il lui était impossible de le faire sans encourir les rigueurs de la loi française qui ne peut et ne doit admettre qu'un coupable soit reconnu comme tel, sans preuves, par des moyens occultes.

A force d'être pressée, elle nous assura pourtant que l'argent de Lady A... ne serait jamais trouvé; ce qui était très probable, puisque le coupable ne serait point pris pour ce vol, et enfin, ce qui était plus étonnant, que « *deux ans plus tard, il subirait la peine capitale* ».

Toutes les fois que son regard, parcourant les dessins du marc, s'était porté sur « le Petit », elle l'avait vu près des chevaux. Nous lui avions certifié que jamais il n'avait servi de valet de pied, étant consacré exclusivement au service de la maison, et les valets de pied demeurant avec les cochers; 'Mme E... s'était entêtée dans son dire. Plus nous l'avions contredite, plus elle avait affirmé.

Nous avons fini par abandonner ce petit *rien*, qui nous choquait cependant comme une tache dans un ensemble surprenant d'exactitude.

Lady A..., au bout de quinze jours, renvoya son maître d'hôtel et sa femme de chambre. « Le Petit » sans qu'on en sût alors la raison, quitta Lady A... trois ou quatre semaines plus tard. L'argent ne fut pas retrouvé; et, un an plus tard, Lady A... partait pour l'Égypte.

Deux ans après cet événement, Lady A... recevait, venant du Tribunal de la Seine, l'avis de se rendre, comme témoin, à Paris.

On avait trouvé l'auteur du vol. Il venait de se faire prendre: « Le Petit », doué de tant de qualités, n'était autre que Marchandon, l'assassin de Mme Cornet.

Comme on le sait, il subit la peine capitale, ainsi que l'avait annoncé la clairvoyante de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et, dans le procès, il fut constaté que « le Petit » avait, aux Champs-Élysées, tout près de la résidence de Lady A..., un frère cocher dans une grande maison.

« Le Petit », ou Marchandon puisqu'ils ne font qu'un, profitait alors de tous ses

moments de liberté pour aller vers son frère, car il était grand amateur de chevaux. C'est donc là la raison pour laquelle Mme E... nous avait affirmé, malgré nos contradictions, qu'elle le voyait sans cesse près des chevaux.

Elle avait encore vu vrai, dans ce petit détail que les péripéties du procès nous ont livré.

L. D'Ervioux,  
Certifié conforme à la vérité,  
C Deslios,  
ayant assisté à la consultation.

REMARQUE. — Ce cas de clairvoyance est absolument extraordinaire. Nous avons vu Lady A... qui nous a confirmé l'exactitude du récit qui précède.

Il ne faut évidemment voir dans l'emploi des cartes et du marc de café qu'un moyen employé, sans doute inconsciemment par le sujet, pour se mettre en auto-somnambulisme, c'est-à-dire dans un état second où la conscience normale devient inactive au profit de l'inconscient. Dans cet état second, les facultés inconscientes peuvent prendre tout leur essor et il est possible d'admettre que la faculté de clairvoyance, que nous possédons peut-être tous à un état plus ou moins rudimentaire, puisse s'exercer plus librement, et acquérir, chez des sujets prédisposés, un certain degré de précision.

Dariex.

M. Myers cite dans le même recueil (1899, p. 170), le cas suivant de répétition d'un rêve prémonitoire :

LXXVI. — Il y a soixante ans, une Mme Carleton mourut dans le comté de Leitrim. Elle était l'intime amie de ma mère, et peu de jours après sa mort elle lui apparut en rêve et lui dit que jamais plus ma mère ne la verrait en rêve, sauf une fois, qui aurait lieu vingt-quatre heures avant sa mort.

En mars 1864, ma mère habitait avec mon beau-fils et ma fille, le docteur et Mme Lyon, à Dalkey. Le 2 mars au soir, ma mère monta dans sa chambre, très en train, riant et plaisantant avec Mme Lyon. Cette même nuit, ou plutôt le matin suivant, le docteur Lyon entendant du bruit dans la chambre de ma mère réveilla Mme Lyon et l'envoya voir ce qui se passait. Elle trouva ma mère le corps à moitié sorti de son lit avec une expression d'horreur peinte sur ses traits. On lui donna les meilleurs soins, et le lendemain matin, elle paraissait rétablie en son

état ordinaire. Elle déjeuna comme d'habitude, dans son lit et très gaiement. Elle pria ma fille de dire à la servante de lui préparer un bain qu'elle prit. Elle envoya ensuite chercher Mme Lyon et lui dit que Mme Carleton était enfin, après un intervalle de cinquante-six ans, venue lui parler de sa mort très prochaine, et qu'elle mourrait le lendemain matin à la même heure que celle où ils l'avaient trouvée comme je viens de le dire. Elle ajouta qu'elle avait par précaution pris un bain pour éviter le lavage de son corps. Elle commença alors à décliner peu à peu et mourut le matin du 4 mars à l'heure qu'elle avait dite.

Le docteur et Mme Lyon peuvent corroborer ce récit. Ma mère m'avait toujours dit qu'elle reverrait Mme Carleton, juste avant sa mort.

Thomas James Norris.  
Dalkey, Irlande.

Suivent des attestations.

M. Myers écrit à ce propos :

Il y a, dit-il, trois explications possibles à ces faits :

Je suis, quant à moi, tout disposé à admettre que la défunte Mme Carleton connaissait réellement la maladie qui menaçait son amie, et que les deux rêves furent produits télépathiquement par un esprit désincarné chez un esprit incarné. Mais nous pouvons aussi supposer que le premier rêve, quoique purement accidentel, fit une si profonde impression que quand il se reproduisit, aussi par hasard, il fut l'équivalent d'une autosuggestion de mort. Ou bien nous pouvons supposer que le premier rêve fut accidentel, mais que le second fut symbolique, et produit par quelque sensation organique qui préludait à la mort imminente mais fut perceptible pendant le sommeil avant de l'être à l'état de veille.

Il y a cependant des cas où ces prédictions de mort en rêve sont faites si longtemps à l'avance et avec tant de latitude pour la date fixée pour le décès qu'il est difficile de concevoir que ce soit l'autosuggestion qui amène le résultat.

Nous ne commencerons pas ici la discussion du grand problème des communications de *morts*, qui demandera, à lui seul, des développements indispensables à son élucidation, si même nous pouvons y arriver. On a déjà pu en remarquer plusieurs dans la variété des exemples consignés ici. Nous en possédons un nombre considérable, dont l'analyse exige un travail encore plus attentif que celui qui a présidé aux recherches précédentes, dans lesquelles nous ne sommes pas sortis du cadre des êtres vivants.

Ce que nous avons voulu établir ici par la publication de ces rêves prémonitoires, c'est que réellement des songes ont PRÉVU ET ANNONCÉ L'AVENIR, et cela *avec précision*. Il ne s'agit pas de pressentiments vagues ou de prédictions alambiquées à double et triple sens, dans le genre de celles de Nostradamus, qui peuvent s'appliquer après coup à plusieurs événements différents, mais de la vue *réelle et exacte* de ce qui est ensuite arrivé.

Pour le moment, nous n'irons pas plus loin. L'être humain est doué de facultés encore inconnues qui permettent de voir de loin, dans l'espace et dans le temps. C'est ce que nous voulions démontrer par un ensemble de témoignages satisfaisants.

Quant à en chercher les lois, l'heure n'en est pas venue. On a pu remarquer que ces rêves concernent souvent les choses les plus banales, celles de la vie quotidienne. Mais on peut avouer, du reste, que la vie humaine terrestre est, en général, ainsi composée.

De ce que l'avenir a été vu en certains rêves exceptionnels, il ne faudrait pas en conclure à l'interprétation générale des songes. Ce serait là une erreur complète. Je ne conseillerais pas davantage de consulter qui que ce soit sur l'avenir.

La place nous manque pour traiter dans ce volume la question des *pressentiments*, ainsi que celle de la divination de l'avenir à l'état éveillé, et nous sommes obligés de remettre à plus tard ces intéressantes recherches. Le fait est également résolu, pour nous dans le sens de l'affirmative. La curieuse impression du *déjà vu* sera ensuite examinée. Puis nous arriverons à l'éternel problème du libre arbitre et de la destinée, et nous constaterons que l'avenir existe aussi sûrement que le passé et le présent, déterminé par les causes qui l'amèneront, en vertu de ce principe absolu qu'il n'y a pas d'effets sans cause, l'âme humaine, avec toutes ses facultés, étant d'ailleurs l'une de ces causes.

On ne peut tout faire à la fois et je m'excuse plutôt de la longue attention à laquelle j'ai soumis mes lecteurs et mes lectrices. Mais ce qu'il importait de faire avant tout, c'était une *classification méthodique*, des phénomènes, c'était de commencer par les plus sûrs, de les étudier successivement et complètement, et d'admettre d'abord ce qui paraît démontré à notre raison comme certitude morale.

Les manifestations télépathiques de mourants, la transmission de pensée, l'action psychique d'un être humain sur un autre à distance, sans l'intermédiaire des sens, la vue à distance et la prévision de l'avenir en rêve et en somnambulisme, sont pour nous des *faits certains*. Il nous a paru logique de commencer par là notre investigation du monde invisible.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Chapitre I : Manifestations de mourants ressenties pendant le sommeil,<br>la télépathie dans les rêves..... | 3  |
| Chapitre II : La vue a distance, en rêve, des faits actuels .....   | 58 |
| Chapitre III: Les rêves prémonitoires et la divination de l'avenir.....                                     | 96 |



© Arbre d'Or, Genève, avril 2007  
<http://www.arbredor.com>

Illustration de couverture : Le naufrage du Titanic, D.R.

Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/DMi

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle. Sa diffusion est interdite.